L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1172 - VENDREDI 29 JUIN 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

LE MOULIN MOBILE



APLATISSAGE
• BROYAGE
• MÉLANGE
• INCORPORATION DE MÉLASSE, D'HUILE…

FAITES TRANSFORMER VOS CÉRÉALES A LA FERME

• INDÉPENDANCE • RAPIDITÉ
• QUALITÉ • RENTABILITÉ

Aplatissage 24,50 € HT/tonne

Jean-Louis Courtot
Moulin d'Arc sur Tille - 5, Rue de la Rigole - 21560 Arc sur Tille
Tel. 03 80 37 23 40 - Mobile 06 73 87 95 01 email: jlcourtot@aol.com

Sommaire

La MSA en direct

Cahier trimestriel
En direct de la MSA *p. 13-16*

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Session de la Chambre d'agriculture : Plein gaz pour la luzerne ?

P 08 **Actualité** Nièvre
Visite des essais Axéréal : Plus d'un millier de participants

P 10 **Actualité** Yonne
Cialyn : Vers une filière ovine plus forte

P 12 **Actualité** Bourgogne
Débat: A la recherche de la compétitivité perdue...

P 17 **Filières** Cultures
Service de cartographie : L'agriculture de précision au menu

P 18 **Filières** Élevage
Salon du Charolais du 24 au 26 août : Le charolais pour le meilleur et pour la forme

Assises Constructions et Bioressources à Sens (89)

Les matériaux biosourcés construisent leur avenir



Les 2èmes Assises Constructions et Bioressources 2012 qui viennent de se tenir à Sens ont permis de dresser un état de la dynamique des différentes filières engagées, au premier rang desquelles la production de chanvre, qui s'étend aujourd'hui sur près de 400 ha dans le département de l'Yonne. *Page 09*

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00



TELESCOPICS JCB
• Toute une gamme de 2,6 à 5 t
• Moteur 130 cv
• Hydraulique 140 l/mn
• Boîte Powershift 6 vitesses 40 km/h

Nouveau LIVELINK offert
(surveillance du télesco à distance: vol, entretien...)
DEMANDEZ UNE DEMO

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38
JCB AGRI

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
Assure les risques AGRICOLES depuis toujours !
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com
* Selon conditions générales et particulières.

l'Agenda

Côte d'Or

Ronde des bios dans la région beaunoise le 30 juin

Dans le cadre du printemps bio en Côte d'Or, un circuit de découverte de 5 fermes et domaines bio est proposé samedi 30 juin. De 9heures à 19 heures, rendez-vous à la ferme de Mathias à Ruffey-lès-Beaune, à la ferme des Levées à Lusigny-sur-Ouche, au domaine Montchovet à Nantoux, à la Ruchotte à Bligny-sur-Ouche ainsi qu'à la ferme Fruirouge à Concoeur. Entrée gratuite. Plus de renseignements auprès du Gab 21 au 03 80 31 45 61.

Saulieu : Premier salon du Charolais en France

La rencontre symbolique de deux concours charolais : les reproducteurs et les animaux de boucherie. Cette manifestation se déroulera du 23 au 26 août à l'espace Jean Bertin de Saulieu. Au total, 800 Charolais sont attendus (500 reproducteurs et 300 animaux de boucherie), 300 moutons, 1000 volailles et 50 chevaux de l'Auxois.

Fête de l'agriculture : rendez-vous le 12 août à Chevigny-Saint-Sauveur

Les Jeunes agriculteurs du canton de Dijon organisent la fête de l'agriculture dimanche 12 août sur la commune de Chevigny Saint Sauveur (site de l'Esplanade de la Saussaie). A cette occasion, les JA auront à coeur de de faire découvrir leur métier et leur univers, en présence de leurs partenaires.

Nièvre

Marault Le GIE en AG

Le Groupement d'intérêt économique (GIE) du Marault tiendra son assemblée générale annuelle le 29 juin sur le site de l'Agropôle.

Val d'Osseux 50ème anniversaire

Nadine et Jean-Paul Loisy fêteront dignement les 50 ans de la Fromagerie du Val d'Osseux, à Rouy, les 30 juin et 1er juillet. Ils ont prévu une série d'animations, durant les deux jours, pour leurs invités. Ils accueilleront par exemple des professionnels du bois (déchiquetage) et de l'eau (dynamisation). Un groupe d'éleveurs témoignera des pratiques de soins en homéopathie sur leurs troupeaux. Un premier marché de producteurs en agriculture biologique couronnera la manifestation. Ce sera l'occasion pour le couple de partager son témoignage sur les efforts engagés depuis quatre ans afin d'optimiser l'efficacité économique et environnementale de l'exploitation laitière. Depuis le 13 mai, en effet, les produits de la fromagerie sont certifiés « *agriculture biologique* », et ce après des adaptations visant à retrouver la santé des animaux, à rechercher l'autonomie alimentaire en développant la biodiversité et en produisant des fourrages et des céréales nécessaires à une alimentation saine et équilibrée, et à développer les énergies renouvelables (chaudière à bois déchiqueté, séchage du foin en grange avec chauffage solaire sous toiture...). Réservations possibles au 03 86 60 20 63 ou par mail à: jpnloisy@wanadoo.fr.

Foires-concours Calendrier

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Il débutera par la foire concours de Dornes le 15 septembre, puis celle de Corbigny le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour - pour la première fois- le 3 novembre, celle de Prémery le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et il se terminera par la foire-concours de Luzy les 23 et 24 novembre.

Festival de musique de Champallement le 21 juillet

La 2ème édition du festival de musique de Champallement se poursuit sous le signe du jazz et des arts plastiques, dans le parc du château et devant un panorama unique sur le Morvan. A partir de 15h, exposition permanente. 16h, dans le parc du château, récital acoustique des étudiants et des amateurs de la région. 17h30, à l'église Saint-Eustache, Duo singulier autour d'une voix parlée-chantée et d'une contrebasse. 19h30, repas buffet. 20h30, sur la scène du château, Upside Bach, l'univers de Bach revisité. 21h40, sur la scène du château Trio Sphère, la révélation jazz de l'année.
Organisation «Les Arts à Champallement».

Yonne

Journée effeuillage de la vigne à Beine

La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne organise le Mercredi 11 juillet 2012 une journée «effeuillage» à destination des viticulteurs. Rendez-vous à Beine, sur la vigne de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, à partir de 14h30 (itinéraire fléché à partir de Beine)
Au programme :
Intérêts de l'effeuillage
Présentation de matériel
Démonstration
Une seconde journée sera programmée fin août/mi-septembre au cours de la traditionnelle réunion pré-vendange. Elle sera consacrée à l'observation des résultats du travail des différents matériels et à la synthèse des essais effeuillage réalisés en Bourgogne.

Préfecture fermeture exceptionnelle

En raison de travaux, l'ensemble des guichets et des services accueillant du public dans le bâtiment situé rue Cochois sera exceptionnellement fermé le lundi 2 juillet toute la journée

Section Anciens Exploitants Assemblée générale

L'assemblée générale de la Section des Anciens exploitants de la FDSEA de l'Yonne, présidée par Jean-Marie Sapin, se déroulera lundi 2 juillet,à partir de 9h00, dans l'amphithéâtre du lycée agricole la Brosse à Venoy. Intervention du Docteur El Ahl, gériatre et gérontologue à Tonnerre, sur le thème « Vieillir n'est pas une fatalité ».

Marchés à la ferme

Comme chaque année, le réseau Bienvenue à la Ferme vous donne-rendez-vous pour ses marchés à la ferme, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volailles fermières, cidre et jus de pomme, canards gras, viande de cerf, viande bovine, légumes et fruits rouges, fromages de chèvre, de brebis, esacrgots, truites, miel, pain d'épice…
Et bien sûr, vins de l'Auxerrois, du Jovinien, du Tonnerrois et du Chablisien !

RENDEZ-VOUS PRESSES BALLES RONDES AU TRAVAIL



JEUDI 5 JUILLET
à Ligny-le-Chatel

(Suivre fléchage KRONE)*



* Lieu pouvant être modifié en fonction des chantiers disponibles et de la météo

ETS Parigot
MATÉRIEL AGRICOLE et VITICOLE
89144 LIGNY-LE-CHATEL - 03 86 47 43 62

Information
Fabien Maurice au **06 31 10 31 73**

KRONE

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'ODASEA. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'Etat). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03 86 93 45 99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne :

Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95.

Prochains rendez-vous :
Vendredi 30 juin, de 16 h à 20h, chez la Famille Boname, à Villiers sur Tholon
Samedi 7 juillet, de 15 h à 19 h, chez Christine Busson, la Ferme aux Abeilles, à Fouchères

Cavalcade de Bleury 84ème cavalcade de Bleury dimanche 1er juillet

Au programme cette année :
Dès 10 h 30, la «Croûte» du Comité des Fêtes et à 11 h 30, le buffet. à partir de 14 h 30, la grande parade de chars fleuris, avec plus de 200 participants, 300 000 fleurs, cinq fanfares, deux groupes de majorettes, du folklore portugais, du karaoké, un apéro concert…
Dans oublier le grand feu d'artifice, le bal gratuit, des spectacles et animations jusqu'à 1 h du matin, la fête foraine, le buffet, la buvette et plus encore !

«Tout est énergie» Exposition à Auxerre

Du nucléaire à l'éolienne, tout est énergie ! Une exposition pour découvrir les différentes formes d'énergie et la manière de passer de l'une à l'autre, se tiendra à compter du dimanche 13 mai et jusqu'au 16 septembre, à la Maison de l'Eau, place Achille Ribain, à Auxerre. L'occasion de réfléchir sur notre utilisation des énergies fossiles qui s'épuisent et apprendre comment les remplacer, autour d'animations ludiques et interactives. Entrée gratuite

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article sur le réglement sanitaire des foires-concours non reconnues de la Nièvre. Il fallait lire, concernant l'IBR, qu'une prise de sang négative réalisée après le 15 août (et non avant) était suffisante pour pouvoir présenter des bovins aux différents rendez-vous de la saison. Erreur corrigée.

En Bref

Changement climatique : premiers résultats

Etudier les effets du changement climatique sur les prairies et les élevages à l'herbe, tel était l'objet du projet Validate, coordonné par l'Inra, qui a livré ses résultats le 22 juin. A travers plusieurs cas d'étude, les scientifiques ont montré par exemple une perte de productivité de 20 à 30% pour des prairies soumises au climat attendu pour 2070. Ils ont constaté que des prairies semées de variétés méditerranéennes étaient plus résilientes aux canicules et aux sécheresses que des prairies d'espèces tempérées. Il semble également que la hausse attendue du C02 atmosphérique pourrait limiter l'impact des vagues de chaleur et de sécheresse sur les prairies. Les chercheurs ont aussi testé des stratégies d'adaptation des systèmes agricoles et notent que la production des prairies au printemps et à l'automne pourrait être plus importante qu'aujourd'hui et compenser en partie les déficits estivaux.

Une récolte attendue de 85 Mt de céréales en Russie

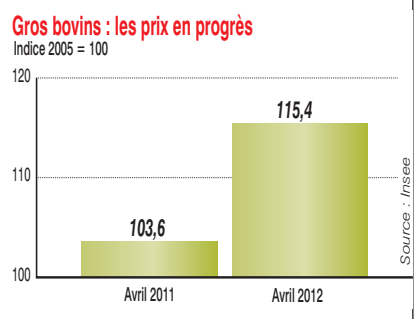
La Russie prévoit une récolte en baisse de 85 Mt de céréales en 2012, soit nettement moins que les 92 Mt de 2011. En cause, la sécheresse persistante dans le sud du pays qui concerne neuf régions. Le gel hivernal a aussi impacté une partie de terres ensemencées. En se basant sur ces chiffres *"le potentiel d'exportation du pays ne devrait pas être inférieur à 20 Mt"*, a précisé le ministre russe de l'Agriculture, d'autant que le gouvernement russe n'a pas l'intention de mettre en place un embargo sur les exportations, comme ce fut le cas en 2010. Les températures élevées qui sévissent dans le sud suscitent des craintes sur les marchés mondiaux, ce qui maintient les prix des céréales à un niveau élevé.

Les politiques agricoles dans l'équation de la relance

La réunion du G20, le groupe des principales puissances mondiales réunies à Los Cabos (Mexique) les 18 et 19 juin, a fait de la croissance, plus que de la rigueur budgétaire, son objectif N°1. Cette orientation devrait influer sur la nature des politiques agricoles développées dans l'ensemble des pays du monde. L'agriculture est non seulement l'un des pôles de croissance des pays en développement ou, plus encore, émergents, mais une dimension de plus en plus forte des pays développés eux-mêmes. En Europe, le sort réservé à la future politique agricole commune dépendra largement des discussions budgétaires et de l'arbitrage entre rigueur et soutien à la croissance. Aux Etats-Unis, les discussions sur le futur Farm bill sont marquées par les économies budgétaires, mais le projet qui émanait le 21 juin du

En Chiffres

Prix élevés des gros bovins : la tendance se poursuit



Selon l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), le prix des gros bovins est en forte hausse par rapport à l'année dernière. L'indice (base 100 en 2005)
se situe à 115 en avril 2012 contre 104 en avril 2011.
La principale raison est le manque d'offre. Selon l'Institut de l'élevage (Idele), en volume, les abattages de gros bovins ont reculé de 5 % en avril 2012 par rapport à avril 2011.
La baisse la plus marquée concerne les génisses, les taureaux et les bœufs (respectivement - 8 %, - 7 % et - 13 %). Et c'est bien le nombre d'animaux abattus qui est lié à cette baisse car les poids carcasses, eux, sont relativement stables (respectivement - 2 %, + 1,5 % et + 0,5 %).

Interview

« Une première rencontre positive avec Stéphane Le Foll »


Guy Vasseur Président de l'APCA

Vous avez rencontré récemment le nouveau ministre de l'agriculture. De quoi avez-vous parlé ?
D'abord, Stéphane Le Foll est un Européen convaincu et ceci est une bonne chose. Il poursuit l'idée de son prédécesseur d'un budget PAC à l'euro prêt, mais souligne en même temps la nécessité d'un budget général de l'UE fort. Et là, il va falloir batailler très fort car tous les pays membres ne sont pas sur la même ligne. Sur le budget PAC, nous sommes optimistes par rapport au Parlement et la position de la Commission nous convient relativement bien. Reste une inconnue : la position du Conseil des ministres. Nous sommes convenus, avec Stéphane Le Foll, de nous revoir régulièrement pour parler de ce budget, du verdissement…

Actualité oblige…
Effectivement, nous avons abordé les questions de production et d'appareil industriel à travers les abattoirs Doux. Au-delà du cas de cette entreprise et de cette filière, c'est la question de savoir comment travailler sur la notion d'abattoir de proximité quand, dans le même temps, on ferme certains abattoirs. Les chambres s'engagent fortement pour faire vivre ces abattoirs de proximité et le ministre semble en ligne avec nous sur ce sujet, tout en étant parfaitement conscient du problème. En tout cas, c'est une bonne chose de voir l'agroalimentaire être affecté au ministère de l'Agriculture et qu'un ministre dédié ait été désigné. Nous développerons nos idées, et notamment celle de travailler en étroite collaboration avec les territoires, le local, lors de la Conférence nationale sur l'agroalimentaire qui devrait être mise sur les rails à partir de la rentrée. Nous souhaitons également une implication plus grande du ministère de l'Agriculture sur le sujet de l'eau, qui dépend du ministère de l'Environnement. Il faut travailler ensemble.

En 2013, il y aura des élections Chambres…
Tout à fait, et nous avons dit au ministre notre souhait de voir le scrutin être réformé au niveau régional. Nous sommes en faveur de la représentation des minorités aux Chambres, et le ministre semble en phase avec cela. Mais attention : il faut que les élections dégagent des majorités claires qui permettent la gouvernance des Chambres de façon concrète. Une liste qui arrive en tête, même si elle n'a pas atteint la moitié des voix en pourcentage, doit pouvoir disposer de la moitié des sièges plus un pour pouvoir assurer la gouvernance. Là aussi, le ministre semble d'accord pour éviter tout blocage.

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY MICHEL
DR



DAFP MATERIEL AGRICOLE
Route de Joigny
89130 Toucy
Tel. 03 86 44 00 77
et son agent: Ets JERUSALEM - Ancy-le-Franc - Tel. 03 86 75 11 14

TALON CO-PRODUITS
• Drèches de brasserie • corn gluten •
• Pommes de terre •
• Pulpe surpressée •
• Drèche de blé déshy. •
• Betteraves luzernes et tourteaux •
TOUS DÉSHYDRATÉS
A votre service Christian TALON
03 80 95 38 37 - 06 50 70 12 12

Session de la Chambre d'agriculture

Plein gaz pour la luzerne ?

Tuberculose bovine, luzerne, gel et qualité des sols étaient au programme de la deuxième session 2012 de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, présidée par Dominique Chambrette, vendredi dernier à Baigneux-les-Juifs.



Dominique Chambrette (président de la Chambre d'agriculture), entouré de Pierre Aubert (DDPP), Jean-Luc Linard (DDT), Julien Marion (secrétaire général de la préfecture) et Marc Frot (Conseil général).

Beaucoup de céréaliers s'interrogeraient sur la réintroduction de la luzerne dans leur rotation. Réunie en session à Baigneux, la Chambre d'agriculture a débattu sur le sujet. *«Agriculteurs biologiques et conventionnels sont concernés»* rappelle le président Dominique Chambrette. Deux débouchés sont cités : la déshydratation et le foin. La façon dont la luzerne a été décrite a été très élogieuse. Claude Nocquard, le nouveau président de l'usine de déshydratation de Baigneux, est venu faire une présentation sous l'étiquette *«Coop de France Déshydratation»*. Pour le successeur de Michel Darbois, les perspectives de cette plante captant l'azote du sol et de l'air sont *«très bonnes»*, malgré les incertitudes de la Politique agricole commune. *«La luzerne déshydratée répond à un certain nombre de défis»* affirme Claude Nocquard, *«la pression réglementaire environnementale va sans doute s'accentuer avec la baisse des IFT et la diminution de la fertilisation azotée. La taxation des énergies émettrices de CO2 va elle aussi augmenter, tout comme le prix des engrais de synthèse. La volatilité des prix des matières premières impose une indépendance protéique !»* Pierre Guez, directeur de Dijon Céréales, a lui aussi montré de l'intérêt pour cette culture : *«elle possède de nombreuses qualités agronomiques. Il faut lancer une réflexion sur la réimplantation de la luzerne sur nos plateaux. Je sais que la Franche-Comté y réfléchit déjà. Pourquoi ne pas lancer une réflexion commune? Ne soyons pas obnubilés par le débouché de la déshydratation à cause du coût important de l'énergie qui lui est lié. Étudions le dossier foin, le séchage en grange collectif est peut-être une bonne orientation»*. Damien Ronget, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a apporté des indications économiques sur la culture, intéressantes elles aussi, à condition de raisonner sur plusieurs années. Une fiche régionale sur la conduite de la luzerne, réalisée par la Chambre d'agriculture de Bourgogne, est disponible sur internet (Chambre d'agriculture de Côte d'Or, aller dans services aux professionnels, productions végétales, grandes cultures, puis les guides de culture).

Plus d'abattages diagnostics ?

Pierre Aubert et Fabrice Chevalier (direction départementale de la protection des populations) ont pris le relais avec la tuberculose bovine. Vingt-trois cas de foyers positifs ont été recensés cette année (contre vingt-deux l'an passé). La venue cette semaine en Côte d'Or de Patrick Dehaumont, le directeur général de l'alimentation afin de présenter le nouveau plan de lutte départemental, était à l'ordre du jour. Vendredi dernier, Pierre Aubert a fait part de ses craintes de voir un schéma de prophylaxie *«plus contraignant»* ainsi qu'un nombre d'abattages diagnostics *«grandissant»*. Sur les mouvements des bovins, les contrôles pourraient se multiplier et ne plus concerner uniquement les élevages *«à risques»*. En ce qui concerne la gestion de la chasse et la régulation des cerfs, sujet *«le plus aigu»* selon Pierre Aubert, l'objectif de limiter les contacts répétés entre bovins et cerfs dans l'Ouche *«n'est qu'une mesure infime parmi d'autres»* : *«il y a des efforts à faire dans la réduction des effectifs de cerfs. Si l'on se contente de peu, nous assisterons à un amplification du réservoir primaire. Sur les sangliers, il y a des choses à mettre en ordre dans les plans de chasse. La méthodologie doit permettre d'atteindre les objectifs de densité que nous nous sommes fixés»* insiste le directeur. Le plan de lutte sera mis en ligne sur le site internet de la préfecture d'ici le 2 juillet.

AURÉLIEN GENEST



Pierre Guez (directeur de Dijon Céréales) et Claude Nocquard (nouveau président de l'usine de déshydratation de Baigneux) ont évoqué la culture de luzerne.

▶ Gel et qualité des sols

Outre la promotion de la luzerne et la lutte contre la tuberculose bovine, deux autres sujets étaient au programme de cette session : les conséquences économiques du gel du début d'année ainsi qu'un exposé scientifique sur les sols. Pour le gel et les exploitations côte d'oriennes qui ont été touchées, un résultat de 17€/ha (avec paiement unique) est prévu pour cette année. *«Cela est moins pire que les -100 à -200€/ha que l'on envisageait il y a deux ou trois mois»* confie Damien Ronget. Dans le cadre d'un futur partenariat avec les Chambres d'agriculture de Bourgogne, Philippe Lemanceau (Agrosup / Inra/Université de Bourgogne) est intervenu sur l'activité biologique des sols et les applications potentielles en agriculture.

▶ Zoom sur...

La Luzerne : les atouts et limites

Atouts

1) économe en charges de structure (travail du sol...), 2) nécessite peu d'intrants : pas de fumure azotée, 3) reliquats azotés importants, 4) fort pouvoir racinaire qui permet une bonne restructuration du sol et une bonne absorption des oligo-éléments, 5) action nettoyante vis-à-vis des adventices notamment contre les vivaces (chardons) grâce aux coupes successives, 6) bonne résistance à la sécheresse grâce à un enracinement profond, 7) fourrage de qualité, source de protéines fermières, 8) bonne valorisation économique si le débouché est assuré (demande de fourrages ou usine de déshydratation proche), 9) potentiel de productivité connu, intéressant et régulier.

Limites

1)production limitée en sols acides, possible si le PH est supérieur à 6 avec un chaulage et une inoculation de rhizobium (bactérie fixatrice d'azote indispensable), 2) inappropriée en sols hydromorphes, 3) apprécie peu les sols trop compacts, 4) attention à la première coupe pour laquelle les risques de tassement sont les plus élevés, 5) récole en foin de qualité parfois difficile en première coupe en raison du climat, demandant un matériel spécifique pour un céréalier ou une prestation, 6) respecter un intervalle de 6-7 ans entre deux luzernes pour des raisons sanitaires (nématodes, rhizoctones), 7) sensible à la verse, 8) peu de débouchés connus en valorisation énergétique de la biomasse.

Message aux éleveurs de BOVINS, OVINS, CAPRINS

SYMBIOPÔLE

Un problème sanitaire inexpliqué
ou un problème de cellules chroniques ?
Il existe une solution rapide, simple,
fiable et économique
pour comprendre...

Contactez-nous
au 03 80 64 47 99
pour plus de précisions

21390 - Précy sous Thil

Visites de terrain

Sensibilisation «bio» pour le préfet

Le Groupement des agrobiologistes de Côte d'Or a invité Pascal Mailhos sur deux exploitations du département : l'EARL Bellet à Varois-et-Chaignot et le domaine Clavelier à Vosne-Romanée.



Les agriculteurs bio ont reçu Pascal Mailhos la semaine dernière sur deux exploitations en polyculture et viticulture. Le Gab 21 et le Sedarb avaient à cœur de lui présenter les réalités du bio en Côte d'Or et ses problématiques. En croissance constante (285 fermes et domaines), l'agriculture biologique veut faire part de ses attentes, à la fois locales et européennes. Bernard Krempp, président du Gab 21 et du Sedarb, annonce haut et fort qu'il faut «*développer le bio sur les bonnes terres de la plaine et en faire une priorité sur les zones de captage*», en «*utilisant l'opportunité que représente un outil local comme le moulin 100% bio d'Aiserey*». En ce qui concerne l'évolution de la Pac, les agriculteurs bio veulent être consultés, notamment dans la réflexion «*protéines*». Leurs coûts alimentaires en production animale sont jugés «*élevés*» pour ceux qui s'approvisionnent à l'extérieur : «*il nous manque des céréales secondaires pour pouvoir satisfaire des élevages de porcs et de volailles, très déficitaires en France. Nous aurions tout pour bien faire en bio s'il y avait une production à la hauteur de la demande, avec des tourteaux de soja, des tournesol bio, du foin de luzerne pour les élevages laitiers et allaitants...*» signale Bernard Krempp.

Récoltes prometteuses ?

La visite à l'EARL Bellet a permis de se donner une idée de la récolte 2012. «*Malgré les pluies du printemps, le peu d'ensoleillement et le gel de cet hiver, les cultures semblent prometteuses*» estime Nicolas Bellet. L'humidité est pourtant propice aux maladies... «*Oui, mais quand un équilibre est atteint, et que le choix variétal privilégie la rusticité, nous constatons une végétation saine*» poursuit l'agriculteur, « *en revanche, on peut effectivement rencontrer des problèmes chez les nouveaux bios, où le fonctionnement de la vie du sol n'est pas encore acquis. Rétablir la vie du le sol est un passage obligé pour réussir une conversion*».

Qualité du témoignage … et du vin

La deuxième visite de la journée a eu lieu en zone viticole chez Bruno Clavelier, à Vosne-Romanée. Le vigneron, appuyé par quatre ou cinq collègues, a exposé tout l'art qu'exige la conduite des vignes en bio. Dégustation à l'appui, il a fait partagé sa conviction pour ce mode de culture et sa passion pour son métier. Un sujet préoccupant a été abordé : les récentes dérogations accordées par le préfet concernant les traitements aériens de phytosanitaires, visiblement peu appréciées par les vignerons bio...

AURÉLIEN GENEST ET GAB 21

▶ Réactions

Vincent Delatte (maire de Varois et président du Crédit Agricole Champagne Bourgogne) :
«***Le bio a toute sa place en agriculture, pour au moins deux raisons : la protection de l'environnement et la demande croissante des consommateurs. Regardez le moulin d'Aiserey, c'est un très bel outil pour les agriculteurs. Côté financier, les équipes du Crédit Agricole maîtrisent les critères d'analyses de l'agriculture bio et sont à la disposition de chaque agriculteur***».

Maison familiale de Grandchamp

Opération 10 de conduite : Quatorze jeunes récompensés

La MFR de Grandchamp a accueilli l'opération 10 de conduite rurale la semaine du 18 au 21 juin 2012.

Cette opération de prévention est destinée à faire découvrir aux jeunes du monde agricole la conduite de leur futur outil de travail dans un cadre de sécurité optimale et à les sensibiliser à la sécurité routière. Elle est pilotée par Groupama avec le concours de Class et de Total et animée sur le terrain par les moniteurs des Compagnies républicaines de sécurité.

140 élèves d'établissement agricoles : CFA de Beaune, MFR de Quétigny, MFR de Liernais, MFR de Grandchamp, se sont succédés tout au long de la semaine au cours d'épreuves théoriques de code de la route spécifique « *engins agricoles* » et de conduite de tracteurs sur un circuit tracé dans l'enceinte de l'établissement.

14 jeunes ont été récompensés par les moniteurs CRS dont un plus particulièrement: Baptiste Danizel, élève de 3ème de la MFR de Grandchamp, qui termine premier avec un total de 9,2 points sur 10. Il est sélectionné pour la finale nationale qui aura lieu du côté de Castre où se retrouveront 20 élèves de l'enseignement agricole. Il s'est vu remettre des cadeaux offerts par les différents partenaires de l'opération.

Les personnalités présentes à cette remise des prix : M. Rebourgeon Jean-Pierre, conseiller général, M. Marey Jean, président de la caisse locale Groupama, M. Bour Maurice, Maire de Ruffey-les-Beaune, Mme Rufenacht Raymonde, présidente de la Fédération départementale des MFR, M. Guillemot Jean-Pierre, président de la MFR de Grandchamp, Mme Bayet Odile, coordinatrice prévention Groupama, M. Tournier Jérôme, représentant Jeunes Agriculteurs, M. Gones, Groupama, ont tous souhaité bonne chance à Baptiste pour la poursuite de ce concours.

J-L CHARLEUX

▶ Témoignages d'élèves

« Les CRS se mettent bien à notre niveau. », « J'ai bien aimé la pratique, plus que la théorie », « La conduite ça va, le code c'est plus compliqué et il y a des questions pièges. », « On se rend mieux compte maintenant des risques d'accident, du danger, de la sécurité. », « On voyait les CRS plus stricts, en fait ils sont sympas, on a une autre opinion d'eux. », « On croit maîtriser, en fait ce n'est pas si simple. », « Cette formation devrait être faite partout. »





Concours général agricole

Des diplômes remis en mains propres

Les producteurs récompensés lors du dernier salon de l'Agriculture étaient invités à Chassagne-Montrachet, par la Chambre d'agriculture.



Sophie Hanesse et Frédéric Mazilly ont salué la performance des producteurs au dernier Concours général agricole.

Mieux vaut tard que jamais ! Les producteurs qui se sont distingués au concours général agricole il y a quatre mois à Paris se sont réunis la semaine dernière au château de Chassagne-Montrachet. Des diplômes décernés par le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, enfin imprimés, leurs ont été remis. Frédéric Mazilly, vice-président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, en charge des dossiers viticoles, a salué *«le travail et la réussite de ces producteurs qui portent haut l'excellence des produits de notre département»*. Le bilan en vins est de 24 médailles d'or, 36 médailles d'argent et 19 médailles de bronze, les producteurs laitiers étaient repartis avec cinq médailles, les producteurs de cassis avec treize médailles. Le palmarès complet des producteurs côte d'oriens récompensés à Paris est paru dans notre édition du 16 mars. **AG**



Vingt-quatre médailles d'or avaient été obtenues en vins : pas étonnant que la réunion se soit tenue au château de Chassagne-Montrachet, en plein milieu des vignes.

Journées châtillonnaises

La Brune passionne les jeunes

Belle affluence ce week-end à la manifestation d'élevage de la race Brune à Châtillon-sur-Seine, avec un nombre impressionnant de jeunes filles et garçons passionnés. Le concours a réuni 93 bovins, la vente aux enchères s'est terminée sur un prix moyen de 2 373 euros.

«Une nouvelle vague d'éleveurs arrive, les jeunes de 10 à 20 ans sont très nombreux, c'est très encourageant pour nous !» annonce Mickaël Clerget, le président du syndicat de la race Brune. Le week-end dernier à Châtillon-sur-Seine, la moyenne d'âge des participants et bénévoles n'était vraiment pas élevée. De quoi assurer la relève de la race ! Si la manifestation d'élevage s'est déroulée samedi et dimanche comme tous les ans, la vente aux enchères s'est tenue samedi soir. *«Regrouper le concours et la vente le même jour était une première, c'est une option beaucoup plus pratique pour ceux qui viennent de loin»* explique Jean Bertrand, éleveur à Poiseul-la-Ville. *«Il y a eu un peu moins de spectateurs, mais les professionnels ont répondu présent. Je pense qu'il faudra maintenir ce programme l'an prochain»* analyse Mickaël Clerget. Les 28 vaches et génisses pleines ont toutes trouvé preneur, avec des prix allant de 1 650 à 3 600 euros. Le prix moyen est de 2 373 euros. Pour Thomas Gérouville, de Brune Génétique Services (BGS), c'est une *«bonne»* vente, voire une *«très bonne»* vente *«si l'on considère les acheteurs potentiels qui étaient au foin et ne sont, en conséquence, pas venus»*. De son côté, le concours inter-départemental a réuni 93 animaux. Mickaël Clerget juge cette participation *«correcte»* mais regrette qu'il n'y ait pas plus de vieilles vaches. *«La part des génisses atteindra bientôt les 50%, c'est un peu dommage»* confie l'organisateur. En ce qui concerne les résultats, le Gaec de la Perrière (Laignes) remporte le prix d'élevage pour la toute première fois. Les taureaux du schéma français réalisent *«d'excellents classements»*, selon BGS, avec la distinction des filles de Volvic, Voltaire, Traction, Cezanne et Pedigree. La championne jeune est d'ailleurs Miss BGS Est. En vaches adultes, Adorable (Gaec Chevallier Jacoillot) se distingue une nouvelle fois (voir palmarès).

AURÉLIEN GENEST



Le Gaec de la Tille participait à ses premières journées châtillonnaises, huit mois seulement après avoir débuté la production laitière. Alain et Christian Gérard (Til-Châtel) ont amené trois génisses, l'une d'elle a obtenu un très encourageant troisième prix de section. S





BGS

S Un abreuvoir était mis à disposition des animaux. Une rapide recherche bibliographique informe qu'une vache laitière en lactation consomme, en moyenne, plus de 115 litres d'eau par jour.



S Mathieu Chaumonnot, de Villers Patras, a préparé et présenté trois animaux de l'EARL des Corveottes, avec son frère Nicolas. Ce jeune passionné n'est pas venu pour rien car il remporte le concours des jeunes présentateurs, catégorie des moins de 18 ans.



S La vente aux enchères s'est terminée sur un prix moyen de 2373 € (la moyenne était de 2403€ en 2011, 2030€ en 2010 et 2417€ en 2009). Le top prix de la vente à 3600 € est obtenu par Futée (Vigor x Prince) proposée par l'EARL des Brumonts et Michel Cuenot. Les animaux vendus ont rejoint des départements très variés : le Nord, le Pas de Calais, le Bas-Rhin, la Saône-et-Loire, l'Ain, la Meuse et la Haute-Marne.

▶ Palmarès

Miss BGS Est : Eleonore (Pedigree) Gaec Chevallier Jacoillot (21)
Championnats génisses : Championne : Gazette (Volvic) Terrillon Alain (21). Réserve : Energie (Bonfire) Darbois Marie-Christine (21)
Championnats jeunes vaches : Championne : Eleonore (Pedigree) Gaec Chevallier Jacoillot (21), Réserve : Diva (Zaster) Gaec Funcken (52), Meilleure mamelle : Diva (Zaster) Gaec Funcken (52)
Championnats vaches adultes : Championne : Umeralda (Emerald) Gaec Funcken (52), Réserve : Adorable (Camaro) Gaec Chevallier Jacoillot (21), Meilleure mamelle : Bichette (Zeus CH) Gaec de la Perrière (21)
Meilleures fromagères : sur une lactation : Adorable (Camaro) Gaec Chevallier Jacoillot (21) avec 433 kg de Mat. Protéique (12007kg à 36.1 TP). Sur l'ensemble de la carrière : Radula (Gordon) Gaec Matrat (21) avec 2960 kg de Mat. Protéique (88589 kg à 33.4 TP)
Prix d'élevage : 1er prix : Gaec de la Perrière (21), 2ème prix : Gaec Chevallier Jacoillot (21), 3ème prix : ex-aequo Gaec Funcken (52) et Petitjean Sébastien (21).
Concours jeunes présentateurs
Seize jeunes ont participé au concours et qui ont aidé tout le week-end à préparer et présenter les génisses et vaches aux journées châtillonnaises.
Moins de 18 ans : 1er : Mathieu Chaumonnot, 2ème : Thomas Cotiby, 3ème : Laura Bayet.
Plus de 18 ans : 1er : Anne-Lise Macke, 2ème : Nicolas Chaumonnot, 3ème : Matthias Colson.



Demandeurs d'emploi

Journées-découvertes des filières agricoles de la Nièvre

L'association Avenir, en partenariat avec les agences Pôle Emploi de Nevers et de Cosne-sur-Loire, vient d'organiser deux journées de découverte des métiers agricoles à l'intention d'une trentaine de demandeurs d'emploi. L'agriculture, activité non-délocalisable, demeure une valeur sûre pour absorber les «*sans-activité-professionnelle*». Quand l'offre existe...

Les réunions proposées cette semaine par Avenir se sont déroulées sur un même ordre du jour. D'abord, une réunion en salle afin que chaque demandeur d'emploi se présente et fasse part de ses attentes en matière de métier et éventuellement de formation, une présentation des filières agricoles du département par Marie-Aline Saltel, l'animatrice de l'association, ainsi qu'un zoom sur les formations que celle-ci peut proposer: Accès des demandeurs d'emploi au métier agricole (Adema), action courte qualifiante en viticulture en alternance avec le CFPPA de Challuy pour apprendre à tailler la vigne et conduire l'enjambeur, Brevet professionnel agricole en travaux de la vigne et du vin avec le lycée des Cottereaux, BPA Productions animales là encore en alternance avec le CFPPA de Challuy... Ensuite, les stagiaires d'un jour étaient invités à se rendre sur une exploitation agricole, telle que celle, lundi, d'Emmanuel Meulet à Cosne sur Loire. Là, une quinzaine de demandeurs d'emploi ont écouté l'agriculteur présenter son élevage de 500 chèvres et sa production céréalière, visitant la fromagerie, s'intéressant aux conditions journalières de traite des animaux. Mais les visiteurs ayant été sélectionnés par Pôle Emploi pour cette journée gratuite et non obligatoire, très vite, le propos de l'exploitant s'est orienté vers les qualités requises afin de devenir salarié, en l'espèce, de la Ferme de Port-Aubry et, plus généralement, en agriculture.



Emmnuel Meulet (au centre) a fait visiter lundi la Ferme de Port Aubry aux demandeurs d'emplois sélectionnés par Pôle Emploi, en leur prodiguant des conseils sur les qualités requises.

Qualité requises

Selon Emmanuel Meulet, *«la première chose qu'on voit, c'est arriver à l'heure, tous les jours et pas une fois sur trois»*. La ponctualité précède même, second critère, la capacité de *«marcher vite et non pas d'appuyer sur le champignon quand on conduit le tracteur»* et cela devant l'incontournable *«compréhension et respect des consignes»* de l'employeur. S'agissant de son magasin de vente directe qui reçoit 70 000 visiteurs par an, l'agriculteur ajoute la pratique de l'anglais comme condition quasi-impérative, tout comme *«la possession du permis de conduire, qui est un minimum et surtout si le salarié veut être amené à conduire les engins agricoles»*. Compte tenu des règles de sécurité sur la ferme ouverte au public, Emmanuel Meulet indique qu'il pratique *«une série d'exercices avant d'autoriser ou non le salarié à se mettre au volant du tracteur»*. En découvrant la vie de la ferme, les demandeurs d'emploi ont aussi pu appréhender, de façon pédagogique, les conditions requises liées à l'exercice du métier. En toute transparence mais avec fermeté: *«l'emploi agricole ne s'improvise pas et la technicité de plus en plus importante demandée dans les exploitations leur fait toucher du doigt le besoin de se former et de se perfectionner»* dit Marie-Aline Saltel.

E.C

▶ Témoignage



Christabelle, 25 ans, d'Alligny était satisfaite de la journée: «*J'avais l'impression qu'il n'y avait pas grand chose pour moi à Pôle Emploi. Quand j'ai reçu la convocation, j'étais très contente*».

Christabelle, 25 ans, d'Alligny, est arrivée dans la région de Cosne-sur-Loire il y a un an, par intermittence, et officiellement depuis avril. Elle est domiciliée dans une maison familiale mais, avec son diplôme d'études horticoles (productions végétales et maraîchage), passé du côté de Rungis, elle éprouve des difficultés à s'intégrer professionnellement. Inscrite à l'agence Pôle Emploi de Cosne-sur-Loire, Christabelle confie qu'elle *"attendait impatiemment. J'avais l'impression qu'il n'y avait pas grand chose pour moi et j'ai été très contente de recevoir la lettre de convocation à cette journée découverte de l'agriculture."* Elle envisage de travailler dans le secteur agricole ou même viticole puisqu'à Alligny *"je suis au milieu des vignes"*. La jeune femme explique qu'elle a déjà reçu deux offres en viticulture *"mais qu'elles étaient conditionnées par la formation"*, notamment pour la pratique de l'ébourgeonnage. *"Suite à cette journée, je m'oriente donc vers la formation courte qualifiante en viticulture proposée par l'antenne de Cosne du CFPPA de Challuy"* explique-t-elle en regrettant que jusque-là *"on me demandait au minimum deux mois d'expérience pour deux semaines de travail"*. Une logique infernale que le dispositif mis en place par Avenir et Pôle Emploi devrait l'aider à franchir.

Joan a 24 ans et vit à Neuvy. Il a suivi ses parents, à leur retraite, parce qu'il ne trouve pas d'emploi en concordance avec sa formation. Il est titulaire d'un BTS de concepteur de produits industriels, passé à Melun, mais, un an après la fin de ses études, il reste sans affectation. *"La crise économique a fait du mal à l'emploi"* constate-t-il sobrement. Il a été contacté par le Technocentre de Renault à Guyancourt (78) qui s'est montré intéressé par son profil mais *"on m'a préféré quelqu'un qui avait 10 ans d'expérience"* déplore-til. Depuis le déménagement contraint dans la Nièvre, Joan galère: *"A Pôle Emploi, on m'a dit que les entreprises dans le secteur gelaient, tout au moins jusqu'à Noël"*. Il se dit prêt à trouver un boulot *"dans toute sorte de secteur, le tout venant"* et se montre très motivé. Aussi s'est-il empressé de répondre présent à la journée découverte de l'agriculture: *"l'agriculture, pourquoi pas? Ou la vente en supermarché. En tout cas, tout ce qui est à la portée de personnes sans qualification et qui ne demandent qu'à se former et à faire leurs preuves"*. Sa compagne étant éleveuse de chevaux, Joan se dit que la filière agricole pourrait devenir son recours. Il s'inscrira peut-être dans la prochaine session du dispositif Adema (1 semaine au CFPPA et 3 semaines sur une exploitation agricole).

Le préfet visite la Sicafome

Bernard Gauthier fait part des craintes des professionnels

Les élections sont passées et la période de réserve, qui incombait à l'administration, a pris fin. Renouant avec les visites aux forces vives du département, le préfet, Daniel Matalon, est allé découvrir le marché au cadran de Moulins-Engilbert le 19 juin dernier.



Le préfet a été accueilli au marché au cadran de Moulins-Engilbert par son président, Bernard Gauthier.

Accompagné d'Alain Ngouoto, sous-préfet de Château-Chinon, le préfet de la Nièvre a été accueilli dans l'enceinte de la Sicafome peu après 9 heures, ce 19 juin, par Bernard Gauthier, le président du marché, ainsi que par le maire-conseiller général de Moulins-Engilbert, M. Guillaumin, et par Alexandre Lorré, le président de JA58. Le représentant de l'Etat était également épaulé par Hubert Goglins, directeur départemental adjoint des territoires (DDT) face à plusieurs administrateurs de la société. La visite a mis en avant le parcours du vendeur au sein de la structure, Bernard Gauthier passant en revue chaque étape administrative et sanitaire des apporteurs du marché, de l'enregistrement de l'animal jusqu'à la transaction aux enchères dans l'une des deux salles de vente à pupitres électroniques. L'accent a été porté sur les efforts permanents réalisés par la Sicafome en matière sanitaire. Le préfet a semble-t-il apprécié la visite, demandant aux éleveurs de persévérer sur la voie de la rigueur sanitaire mais leur apportant aussi son soutien dans le manque de réactivité, qu'ils constatent parfois, de la part de l'administration. Une fois la présentation de la structure effectuée (chiffre d'affaires de 57 millions d'euros, marché prestataire de service pour des foires-concours et des ventes à la ferme de reproducteurs...), le président du marché s'est laissé aller à des interrogations vis-à-vis de son hôte. Il lui a dressé un tableau encore instable de l'élevage bovin, le nombre global d'animaux ayant baissé et ce, en dépit d'une relative embellie des cours depuis l'automne 2011. Il s'est également de nouveau plaint, au nom des professionnels, que la production ne soit pas en position de force vis-à-vis de l'abattage, de la transformation et de la distribution.

E.C.



Visite des essais Axéréal

Plus d'un millier de participants

Début juin, sept plates-formes, faisant partie de l'important réseau expérimental d'Axéréal, ont accueilli plus d'un millier de céréaliers sur l'ensemble du territoire du Groupe.

Dans la Nièvre, la journée Axéréal avait lieu chez Alexandre Thibaut à Varennes-Vauzelles. Visite pluvieuse, moisson heureuse… La pluie et même la tempête n'ont pas épargné la Nièvre ce jour-là mais par chance, la visite des essais s'est faite sous un ciel mitigé laissant tomber, seulement, quelques averses. Espérons que cela augure une moisson heureuse. Côté essais, la démonstration a été faite que la maîtrise technique (désherbage, maladies, insectes) était encore plus importante avec les conditions climatiques extrêmes de l'année.

2012 restera une année exceptionnellement propice à l'expérimentation pour comparer variétés, produits et programmes de protection des cultures dans un contexte climatique favorable, comme rarement, au développement des maladies et des insectes, au salissement des cultures, et à l'expression de tout le potentiel des variétés. Pour les adhérents Axéréal venus en nombre sur chaque plate-forme, il y avait le moins que l'on puisse dire beaucoup d'enseignements à tirer des essais, déjà visuellement, ce qui n'est pas le cas tous les ans. Et c'est, sans aucun doute, au-delà de l'expertise reconnue des ingénieurs du Groupe, une des raisons du succès de ces Rencontres 2012.

Une mine d'informations

Les spécialistes Axéréal, que ce soit en variétés, en herbicides ou en fongicides se sont « *régalés* » sur chaque plate-forme avec une mine d'enseignements à tirer de l'année. Qu'il s'agisse de sensibilité des espèces ou des variétés au gel, de leur comportement vis-à-vis des maladies, de la performance et du positionnement optimal des nouveaux herbicides céréales, ou encore de la maîtrise des conduites culturales, il y avait beaucoup à apprendre de ces visites sur tout ce qui constitue des préoccupations majeures des producteurs aujourd'hui. Car c'est bien là le véritable enjeu des expérimentations menées par Axéréal : commencer, avec pragmatisme, par permettre aux adhérents de pérenniser leur capacité à produire (voir le problème crucial du désherbage), et ensuite de produire plus et mieux, gage de compétitivité.

Un temps d'avance pour les adhérents

Grâce à son réseau d'expérimentation unique dans la région, Axéréal a l'ambition de donner un temps d'avance à ses adhérents en termes d'innovation. Cette année, plusieurs nouveautés (variétés de blé tendre, fongicides) présentent (ou confirment) une sacrée carte de visite. Du pain béni pour les adhérents qui seront les premiers à les tester grandeur nature avec les conseils avisés de leur technicien !



Dans la Nièvre, le climat mitigé alternant entre pluie et soleil n'a pas empêché les agriculteurs nivernais de venir voir les essais.



Une maîtrise technique d'autant plus importante du fait des conditions climatiques.

En bref

Les élus et la direction dévoilent le plan d'action Axéréal

Jean-François Loiseau, Bruno Bouvat-Martin et Philippe de Raynal ont profité de ces rencontres pour porter le message sur la mise en œuvre du plan d'action d'Axéréal. En salle de réunion le matin ou bien avant de partir dans les essais, les adhérents ont pu mesurer la volonté de changement et d'évolution du Groupe. Partant d'un projet clair centré sur la performance et le service aux adhérents, Axéréal adopte un plan de compétitivité qui passe par la réduction des charges d'exploitation, l'innovation dans l'offre et la mise en œuvre du levier « *région* ».





Vos Partenaires dans l'Yonne

JEANDOT Pneus

- Intervention 7j/7 en JUILLET
- Stock important, pneus de benne, de tracteur, de moissonneuse batteuse.
- 6 camionnettes de dépannage
- Une Equipe de Professionnelle

MOISSON 2012

JOIGNY
En semaine
03.86.62.18.84
Week-end et Jour Férié
06.07.76.59.25

En Juillet
Permanence Moisson
7j / 7

TONNERRE
En semaine
03.86.55.45.75
Week-end et Jour Férié
06.42.11.35.82

Matériaux biosourcés

Une dynamique qui s'accélère

Les 2èmes Assises Constructions et Bioressources 2012 qui viennent de se tenir à Sens ont permis de dresser un état de la dynamique des différentes filières engagées, au premier rang desquelles la production de chanvre, qui s'étend aujourd'hui sur près de 400 ha dans le département



Murs en brique de chanvre et projection de béton de chanvre

Les 2èmes Assises organisées à Sens par l'association « *Construction & Bioressources* » ont permis de faire un tour d'horizon des actions mises en place par les différentes filières concernées et d'échanger sur l'ensemble des thématiques abordées. Le secteur du bâtiment impacte encore lourdement le développement durable et si les bioressources représentent aujourd'hui un secteur émergent dans la construction, les exigences nées du Grenelle de l'environnement, notamment au travers de la réglementation thermique « *RT 2012* », ont pour ambition de parvenir à ce que 10% de matériaux biosourcés soient utilisés dans le bâtiment d'ici 2020.

L'association « *C&B* » a pour rôle entre autres, de fédérer les acteurs des filières partenaires, qu'ils soient issus du monde agricoles, industriel ou du bâtiment et compte à ce jour une vingtaine d'adhérents.

400 ha de chanvre implantés dans le département

Elaborés à partir de ressources renouvelables d'origine végétale ou de produits recyclés d'origine végétale, les isolants végétaux contribuent à la préservation de la ressource et au développement économique et social des territoires. La preuve dans l'Yonne, où près de 400 ha sont aujourd'hui dédiés à la culture du chanvre, pour le compte du partenaire historique qu'est la « *Chanvrière de l'Aube* » mais également pour les « *Chanvriers de l'Est* ».

Un travail est mené actuellement dans le cadre de la Chambre économique départementale, par le biais de l'association « *ChanvreYonne* », pour engager un plus grand nombre encore d'agriculteurs dans la démarche. Il y a urgence, comme le souligne Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture : « *aujourd'hui, la filière chanvre ne réussit pas à fournir l'intégralité des besoins en chènevotte nécessaires au monde de la construction. Par ailleurs, face au développement de la valorisation de la fibre de chanvre en plasturgie, il est plus que jamais indispensable de pouvoir fournir demain des volumes importants, sécurisés et pérennes au monde industriel.* »

L'enjeu dépasse même le territoire local, compte tenu du bassin de consommation que représente aux portes de l'Yonne, la région Ile de France et ses besoins en matériaux biosourcés pour la mise aux normes des bâtiments publics.

L'intérêt pour l'agriculteur est multiple, lui permettant à la fois un allongement de rotation de ses cultures et la possibilité d'implanter du chanvre sur des zones BAC, comme le montre l'expérience menée actuellement sur une parcelle de la Communauté de Communes de Sens, impactée par les normes environnementales.

DOMINIQUE BERNERD



Près de 400 ha de chanvre implantés dans le département



Fibres de lin teillées

▶ Zoom.

Petit tour des filières de fibres végétales

La France est le 1er pays européen producteur de plantes à fibres en terme de surfaces, avec 84 % des surfaces européennes implantées (chiffres sur une période de 2001 à 2008 *). Les fibres végétales représentent 0,4 % des productions agricoles en France et trouvent depuis 10 ans des applications sur les marchés de l'isolation, des bétons et de la plasturgie. Le bâtiment étant l'un des secteurs les plus dynamiques à leur développement.

Chanvre : implantation liée à la proximité des unités de 1ère transformation. Surface : 8000 ha/an (0,03 % de la SAU. Rendement paille : 7 t/ha. Environ 1000 producteurs. Utilisation : fibres de chanvre et granulats de chènevotte dans le bâtiment.

Lin fibre : cultivé dans les régions tempérées et plus particulièrement en Normandie. Surface : 75 000 ha (0,27% de la SAU). Rendement paille : 6,9 t/ha. Environ 6000 producteurs. Utilisation : fibres d'étoupes et granulats dans le bâtiment

Lin oléagineux : présent dans les régions à fortes précipitations du Nord et du Nord-Ouest. Surface : 11 000 ha (0,04 % de la SAU). Rendement paille : 2t/ha. Utilisation : fibres d'étoupe dans le bâtiment

Miscanthus : sa culture, produisant beaucoup de biomasse et très économe en intrants est localisée autour des unités de déshydratation, dans le Nord. Surface : 3000 ha/an (0,01 % de la SAU). Rendement paille : 10 à 15 t/ha. Seuls les fibres broyats/chips sont utilisées dans le bâtiment

Ouate de cellulose : Située sur le littoral atlantique, les côtes bretonnes et dans els Vosges, la part de sa production dédiée exclusivement au bâtiment a fortement progressé ces 5 dernières années, passant de 4000 t à près de 45 000 t/an

Laine de mouton : Une filière qui n'existe pas encore ! La production est effective pourtant. Marché porteur.

Sources : « Constructions & Bioressources »
* Données chiffrées issues de l'étude réalisée pour l'ADEME,par Fibres Recherches Développement et publiée en février 2011



CIALYN

Vers une filière ovine plus forte

Dans le cadre de la restructuration de la filière ovine, trois groupements de producteurs du centre de la France ont décidé de rejoindre la Cialyn, permettant ainsi à la coopérative de Migennes d'étendre sa zone de collecte, avec pour objectif annuel 115 000 ovins.


Yves Pinet des Ecots, président de la Cialyn et Séverine Breton, directrice.

C'est par une minute de silence à la mémoire d'un salarié de l'entreprise, disparu tragiquement quelques jours plus tôt sur son lieu de travail, qu'a débuté l'assemblée générale de la Cialyn, présidée par Yves Pinet des Ecots.

Dans un contexte national qui a vu la production française de *« gros bovins »* augmenter de plus de 5% et des cours de bovins finis rester au dessus de ceux de 2010, l'activité totale de la Cialyn a atteint l'an passé 119 317 équivalents UGB, soit une augmentation de près de 8% en 6 ans. La plus grosse activité pour la coopérative restant la filière *« bovins maigres »* (67,8% des apports), avec 72 954 bovins collectés, en hausse de + 5,2% par rapport à l'exercice précèdent. Côté ventes, on enregistre une plus forte proportion d'animaux commercialisés à l'export, avec 55 675 bêtes vendues en 2011. Un chiffre s'expliquant en partie par les conséquences de la sécheresse et la volonté de moins garder d'animaux en France. L'Italie reste le 1er pays importateur, représentant à lui seul 82 % des ventes de la Cialyn, loin devant l'Espagne (6,9%) et l'Algérie (4,8%). L'activité *« gros bovins viande »* est stable, avec 27 471 animaux, les abattages de *« jeunes bovins »* ayant pour leur part chuté de - 12,3 %, avec 11 508 animaux collectés. Côté reproducteurs, une bonne saison pour l'Union Charolais Croissance et le Centre d'élevage de Charmoy avec 553 charolais et pour Migennes Repro + avec 566 Prim'Holstein.

Au niveau du Groupe, le chiffre d'affaires consolidé atteint cette année 279 millions €, mais se solde par un résultat négatif de près de 279 000 €. Conséquence du résultat déficitaire de Sicavyl mais aussi, comme l'a rappelé le président Pinet des Ecots, des très mauvais résultats de la filière d'abattage-transformation porcine Tradival Porc : *« j'ai lu dans la presse que la filière porcine s'était fait mettre sous perfusion par la filière bovine plus solide : il y a des moments où il faut savoir débrancher les perfusions ! »* Reste que cette année encore, la Cialyn, partenaire de Tradival porc à hauteur de 18 %, devra réinjecter 1 M€ pour combler le trou financier.

Une filière ovine plus forte

L'activité ovine de la Cilayn, avec près de 47 000 animaux collectés, continue sa progression, retrouvant les chiffres d'il y a 6 ans, en dépit d'une consommation intérieure continuant de diminuer, en baisse de 3% par rapport à 2010. Près de 60 000 animaux ont été abattus en 2011 à Migennes, passant en 4 ans de 660 à 1136 ovins tués par semaine. Un peu en deçà des objectifs fixés et loin toutefois des possibilités qu'offre la nouvelle chaîne d'abattage de la Sicavayl qui peut recevoir jusqu'à 4000 agneaux par semaine. A noter que 66% des agneaux vendus l'ont été en filière identifiée.

Amorcé l'an passé, le rapprochement avec trois Organisations de Producteurs Ovines (Corel, Ovimonts et Ovicoop) s'est concrétisé par l'intégration de ces groupements de producteurs du centre de la France au sein de la Cialyn. Une fusion qui permet à la coopérative migennoise, d'étendre son territoire et renforcer sa filière ovine, avec un potentiel de collecte de 115 000 ovins. Un objectif qui s'inscrit également dans le cadre de la restructuration de la filière ovine et du *« rapport Porry »*, qui, à l'horizon 2013, fera obligation aux Organisations de Producteurs de commercialiser plus de 40 000 bêtes par an. D'où une concentration des élevages qui fera que d'ici la fin de l'année, moins de 40 Organisations de Producteurs seront présentes sur le territoire, comme l'a rappelé Séverine Breton, directrice de la Cialyn.

DOMINIQUE BERNERD

▶ En chiffres

Chiffres clés exercice 2011

Chiffre d'affaires : **140 millions €**
Activité totale : **119 317 équivalents UGB** (+ 2%)
Activité bovine : **121 542 bovins** (+ 1,7%)
Activité ovine : **46 937 ovins** (+ 10,3%)
Bovins maigres : **72 954** (+ 5,2%)
Gros bovins viande : **27 471** (- 1%)
Jeunes bovins : **11 508** (- 12,3%)
Reproducteurs : **553** charolais et **566** Prim'Holstein
Ovins abattus à la SICAVYL Migennes : **59 063**
Export : Italie **(82%)**, Espagne **(6,9%),** Algérie **(4,8%)**, Grèce **(1,3%)**, Turquie **(1,3%)**

Publi-information

AVENIR MOTOCULTURE joue la carte CHALLENGER



Depuis le 1er mai, la gamme de pulvérisateurs Challenger est distribuée par Avenir Motoculture, concessionnaire Massey Ferguson.
Dès le 1er septembre, les tracteurs à chenille de forte puissance rejoindront l'entreprise d'Arc/Tille.
Rencontre avec Thierry Geeraerts, PDG d'Avenir Motoculture.

Comment Challenger est-il arrivé dans votre entreprise ?

TG : Les équipes Challenger sont venues me proposer de distribuer leurs produits sur notre secteur Massey Ferguson. Après consultation de l'équipe, j'ai rapidement accepté l'offre, pour la qualité et le positionnement des produits Challenger.

Justement, comment se situe Challenger par rapport à la gamme Massey Ferguson ?

TG : Les produits Challenger sont complémentaires de la gamme MF. Qui plus est, Challenger et MF font partie du groupe AGCO. Challenger propose 3 gammes de pulvérisateurs automoteurs : la gamme SpraCoupe 4060, automoteur léger à la garde au sol et à la vitesse de travail élevées, la gamme SpraCoupe 7060, évolution du SpraCoupe 4060 avec plus de puissance et de capacité de cuve et le Ro-Gator 600, automoteur de pulvérisation grande capacité (jusqu'à 6000 l.). Le choix de Challenger en pulvérisateurs se justifie dans le cadre d'Ecophyto 2018 qui fixe une réduction de l'application des produits phytosanitaires d'ici 2018 de l'ordre de 50%. Le SpraCoupe, dans ce cadre, a démontré ses capacités de réduire les doses grâce au bas volume et ultra-bas volume.

Comment avez-vous appréhendé l'arrivée de Challenger dans votre entreprise ?

TG : En procédant par étapes. Nous avons d'abord suivi un programme de formations techniques, commerciales et magasin. Toute l'équipe est formée et motivée pour répondre aux attentes des agriculteurs. Nous avons constitué un stock pièces et maintenant nous nous tenons à la disposition des agriculteurs intéressés par Challenger.

Prêt pour un nouveau «challenge» en quelque sorte ?

TG : c'est exactement cela !

AVENIR motoculture

Arc / Tille 03 80 68 07 77
Ménétreux 03 80 96 08 05
avenirmotoculture.com





Challenger

Débat

A la recherche de la compétitivité perdue...

Ils étaient cinq représentants professionnels invités à débattre sur le thème de la compétitivité de l'agriculture bourguignonne, lors de l'assemblée générale de la FRSEA, le 18 juin dernier. Luc Smessaert, membre du bureau de la FNSEA, Guy Fonteniaud, président de Charolais Horizon et du Corel Viande (CRAB), Didier Laurency, vice-président de la FRCoop de France BFC et président de la Coopérative Bourgogne du Sud, Fabrice Genin, président des JA de Bourgogne et Damien Leclerc, directeur de la Chablisienne.



Quatre des cinqs responsables professionnels invités au débat : de gauche à droite Guy Fonteniaud, Damien Leclerc, Didier Laurency et Fabrice Genin.

Les cinq participants à la table ronde organisée par la FRSEA Bourgogne le 18 juin dernier, partagent le même constat : la compétitivité de l'agriculture française s'étiole, en Europe comme dans le monde, les gains de productivité s'essoufflent (alors que la productivité du travail s'accroît) et la production agricole stagne depuis quinze ans.

A qui la faute ?

A qui la faute ? Luc Smessaert rappelle que lord du congrès de Saint-Malo, la FNSEA a clairement dénoncé les distorsions de concurrence. Des distorsions si manifestes et si importantes qu'un document a porté ce constat préoccupant au niveau européen. Car c'est en France que tout commence avec le coût du travail, les mises aux normes, des règles environnementales et sanitaires trop strictes, une manière très franco-française de laver plus blanc que les partenaires européens... Pour le représentant de la FNSEA, ces problématiques renvoient également à la nécessité «*de travailler la recherche et développement, de renforcer l'autonomie alimentaire des exploitations, de faire évoluer la fiscalité, d'améliorer la gestion des risques et de progresser en matière de coûts de production*».

Un travail à mener collectivement

Sur le terrain régional, Guy Fonteniaud, président de Charolais Horizon constate «*que les exploitations comme les filières ont du mal à maintenir leur niveau de compétitivité, elles sont confrontées à des distorsions de concurrence qui ne facilitent pas l'équilibre des comptes*». Pour les exploitations «*la compétitivité passe par un travail technique de fond afin d'améliorer l'existant et de répondre à la demande des marchés*». Mais la compétitivité c'est aussi une affaire de filière, sans stratégie partagée, pas de compétitivité mais une compétition interne contre-productive. «*En s'organisant, de l'amont à l'aval, on devient compétitif sur les Pays Tiers, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas*». Pour Guy Fonteniaud, les enjeux sont clairement définis, «*les éleveurs doivent investir dans les outils de transformation. Car la compétitivité n'est pas seulement liée à l'export. La transformation du 1er au 3ème niveau a tendance à nous échapper, pourtant c'est avec elle que nous pourrons peser face à la distribution*». Il faut aussi penser à la proximité, au travail transversal entres les filières végétales et les filières animales. «*L'interprofession a également un rôle important à jouer pour communiquer sur la filière bovine et progresser dans l'étiquetage par exemple qui pourrait être beaucoup plus efficace vis-à-vis du consommateur*».

Analyser l'existant

Pour Didier Laurency, président de Bourgogne du Sud, la première exigence c'est déjà la capacité de production, il faut être capable de «*faire le produit*» et dans ce domaine, «*le coût actuel du travail est un facteur limitant*». Ensuite, «*il faut s'organiser à l'exemple de ce qui s'est fait avec Cerevia et Area*». L'une des clés de la compétitivité c'est aussi de «*décloisonner les filières, de rechercher des complémentarités et dépasser le clivage des régions pour trouver des alliances, car la taille permet de mieux maîtriser le marché*». A ces conditions on peut faire face à «*la volatilité qui représente un vrai danger* ». Reste que les filières céréalières comme les autres sont «*confrontées à des normes qui nous pénalisent*» insiste Didier Laurency, qui rappelle au passage l'importance de l'organisation collective pour conserver la maîtrise de la décision et de l'action. En matière de compétitivité il faut donc analyser d'abord l'existant : «*quels sont les moyens dont on dispose par rapport aux autres ? Quelles marges de liberté et quelle possibilité d'utilisation du progrès technologique ? D'un point de vue politique, car la compétitivité dépend aussi des politiques publiques, quelle vision de l'avenir avons-nous ?*»

S'organiser et se différencier

Pour la viticulture et son représentant, Damien Leclerc, «*notre marché c'est le monde, quand on exporte dans 70 pays, il faut travailler l'image*». Et le scandale actuel très médiatisé, surtout à l'étranger, de la maison de négoce Labouré-Roi, «*peut avoir des répercussions sur l'ensemble de la filière*». Là, comme pour d'autres productions «*depuis vingt ans nous nous organisons pour mutualiser les moyens*» témoigne le directeur de la Chablisienne. «*La force de notre vignoble c'est notre organisation de filière, avec des structures étoffées jusqu'à la commercialisation*». Et dans le domaine commercial, «*la qualité et le marketing sont nécessaires pour être compétitif, il n'y a pas de place pour l'amateurisme*». Mais en dépit de tous les efforts «*les contraintes peuvent représenter un problème de fond à moyen et long terme*». La compétitivité cela suppose aussi «*d'être capable de se différencier par rapport à ses concurrents et de dépasser le niveau régional. L'organisation en Union permet de conserver le lien avec le producteur*». La compétitivité enfin, «*est liée à la capacité d'adaptation aux changements du contexte, c'est valable pour les hommes comme pour les structures, ce qui suppose d'accepter la remise en cause* ».

Se positionner sur le long terme

Fabrice Genin, représentant régional de Jeunes Agriculteurs, estime que la compétitivité passe «*par le collectif, par l'organisation des filières*». Il alerte sur «*la nécessité de faciliter l'appropriation des outils existant par les jeunes agriculteurs* » qui n'ont pas participé de fait à leur construction. C'est en formant ces jeunes, en cultivant «*la confiance*» et en assurant «*la transparence*» qu'on les amènera « *à s'investir dans les outils collectifs* ». Pour ce représentant JA, « *il ne faut pas avoir peur de complexifier les systèmes d'exploitation* », la compétitivité peut être à ce prix et en plus « *une trop grande simplification conduit à la diminution des actifs* ». La compétitivité « *ce n'est pas seulement être compétitif sur les grands marchés internationaux, il nous faut aussi investir pour être compétitifs sur des filières où nous n'investissons pas assez comme les protéines végétales, par exemple* ». Car la compétitivité participe également « *d'une vision à long terme, de la capacité à voir ce qui peut se révéler commercialement plus intéressant pour répondre à nos besoins et limiter nos charges et notre dépendance à l'extérieur* ». Certains choix s'imposeront peut-être à l'avenir, Fabrice Génin évoque ainsi l'éventualité qu'à moyen ou long terme « *sur certaines productions gourmandes en intrants, nous ne pourront peut-être pas suivre très longtemps car notre compétitivité est assise sur notre haut niveau de productivité, un niveau que les Pays de l'Est atteindront forcément un jour et en plus, ils ont les hectares* ».

La conclusion revient à Francis Letellier, président de la FRSEA Bourgogne, « *beaucoup de facteurs de compétitivité ne dépendent pas de nous* ». Les facteurs extérieurs de la compétitivité, s'ils ne sont pas réunis, pèsent sur l'efficacité globale de l'ensemble économique. Les politiques (politique intérieure, PAC, choix de l'Union européenne), les réglementations, le coût du travail, le système social... Quand on parle de compétitivité, il faut d'abord « *mettre en évidence les disparités entre les pays et travailler sur l'harmonisation des règlementations et des pratiques* ». Les marchés sont diversifiés, les productions aussi, il faut donc « *donner à tous les circuits la possibilité de se développer* ».

ANNE-MARIE KLEIN



▶ Brèves

Sommet social : la FNSEA répond «présent»

La FNSEA sera présente aux tables rondes Emploi, Formation, Egalité professionnelle, Rémunération, Avenir des retraites et de la protection sociale lors du sommet social du 9 et 10 juillet. Ces tables rondes seront l'occasion de faire passer des propositions sur la compétitivité des exploitations agricoles, *«seule voix pour favoriser le maintien et le développement de l'emploi sur les territoires»*, selon la FNSEA. La question du coût du travail sera aussi soulevée. Le syndicat agricole majoritaire regrette de ne pas être présent à la table ronde consacrée aux *«Conditions du redressement productif»*, alors que *«le secteur agricole demeure la colonne vertébrale de l'activité en milieu rural et qu'il est un secteur de production et de maintien de l'emploi sur les territoires»*.

Doux : Xavier Beulin demande l'accompagnement des exploitations en difficulté

Suite aux dépôts de bilan du groupe Doux, Xavier Beulin, le président de la FNSEA demande, dans une lettre datée du 13 juin, aux caisses de la mutualité agricole, du Crédit agricole, du Crédit mutuel agricole et rural et de Groupama d' *«accompagner les exploitations en difficulté et leur octroyer le bénéfice de mesures exceptionnelles (délais de paiements, reports d'annuité, aides de trésorerie, etc.)»* Xavier Beulin qualifie l'affaire Doux de *«séisme de la production avicole»*. *«Les aviculteurs liés au groupe Doux connaissent actuellement des situations économiques et financières particulièrement préoccupantes (…) une partie d'entre eux est non rémunérée pour leurs livraisons depuis deux mois, d'autres sont soumis à des difficultés d'approvisionnement en aliments et énergie»*, explique le président du syndicat majoritaire. *«La pérennité de ces exploitations est mise en cause»*, conclut-il. Pour rappel, les retards de paiement de Doux touchent quasiment 800 éleveurs.
«La défaillance du groupe Doux est un véritable cataclysme pour l'ensemble de la filière française», commence Xavier Beulin, le président de la FNSEA, dans une lettre datée du 13 juin et adressée à Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture. Il lui rappelle les urgences et les priorités suite au dépôt de bilan de Doux : *«assurer financièrement l'approvisionnement des élevages (énergies et aliments du bétail) ainsi que l'enlèvement des volailles. Régler très rapidement aux éleveurs les arriérés de paiement afin de permettre une stabilité de la production»* Et enfin, *«garantir les équilibres de la filière avicole française en engageant une réflexion structurante pour son avenir et sa pérennité»*.

Négociations tarifaires : la FNSEA et la CFA pour la réouverture des négociations

Dans un courrier adressé le 19 juin à la Fédération des entreprises de la distribution et à tous les grands distributeurs (Leclerc, Intermarché, Auchan, Casino, Système U, Carrefour), Xavier Beulin, président de la FNSEA, et Michel Prugue, président de la Confédération française de l'aviculture (CFA) demande la réouverture des négociations tarifaires. *«Conformément aux indicateurs de l'accord de 3 mai 2011, nous considérons que les négociations commerciales entre industriels de la volaille et les grandes surfaces doivent s'ouvrir immédiatement et se concrétiser»*, indiquent les deux présidents. En effet, depuis le début de l'année, les coûts de production des produits avicoles sont en forte augmentation. Selon la FNSEA et la CFA, le coût de l'alimentation animale a augmenté de 22 % entre décembre 2011 et mai 2012. Sans compter les augmentations des autres charges d'élevage comme l'énergie et la main d'œuvre.

▶ FDSEA 89

Le gel a dévasté le secteur arboricole

Parmi les sujets abordés lors du dernier Conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne, le 19 juin dernier : les dégâts considérables enregistrés par les arboriculteurs de l'Yonne après l'épisode de gel du printemps.

Au lendemain des élections législatives, les administrateurs ont dressé un bilan positif des rencontres organisées sur le terrain avec les candidats. Le lien avec les nouveaux députés sera entretenu et de prochaines rencontres sont prévues à la rentrée. Cela permettra une fois de plus de sensibiliser les élus sur les sujets d'actualité agricole: réforme de la Pac, maintien de son budget, révision des zones défavorisées simples, révision des zones vulnérables, coût de la main d'œuvre et plus globalement la compétitivité des exploitations agricoles et viticoles.
Une rencontre informelle a eu lieu avec la DDT sur l'extension des zones vulnérables, à l'initiative de la FDSEA et de l'UPV de l'Yonne. L'administration a présenté son projet de cartographie qui a suscité parmi les représentants des sections bovine, lait et végétale de nombreuses questions. Le Préfet organise une réunion collégiale sur ce sujet avec tous les représentants syndicaux et professionnels le 4 juillet prochain.

Avant tout : maintenir le budget de la Pac !

Francis Letellier, président de la FRSEA de Bourgogne a participé au séminaire de la FNSEA sur le projet de réforme de la Pac le 13 juin. L'incertitude quant à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle Pac demeure entière : 2014 ou 2020 ? Les deux ont leurs avantages et inconvénients respectifs: soit se confronter au changement dès 2014 avec des étapes dans l'harmonisation des paiements un peu étalées dans le temps, soit un statu quo jusqu'en 2020, avec le risque d'avoir alors à fournir un effort plus grand le moment venu. Sur de nombreux points, le Parlement européen et la Commission ont encore pour le moment des vues différentes : les taux de convergence et le nombre d'étapes à prévoir à l'intérieur des pays membres, le verdissement et les sanctions éventuelles correspondantes, les mesures de gestion de marché et de gestion des risques, la conditionnalité, les ZDS… Le Parlement adoptant systématiquement une position plus modérée que la Commission. Dans ce contexte, la FNSEA appelle tous les représentants professionnels à rester unis et mobilisés sur le sujet premier : le maintien du budget de la Pac !

Le secteur arboricole icaunais gravement touché

Suite au gel la nuit du 16 au 17 avril, qui a gravement touché tout le secteur arboricole, une mission d'enquête sur le terrain a été réalisée le 4 juin avec comme objectif de reconnaître l'étendue des pertes en fonction des variétés et des communes. Les pertes sont estimées entre 70% et 90% pour les cerises, supérieure à 90% pour les prunes, les pêches, les nectarines et les poires et entre 20% et 90% pour les pommes. Un zonage a été effectué et 17 communes sont concernées. Le rapport a été présenté le 13 juin lors du comité départemental d'expertise. Le barème d'indemnisation est remis en question par les producteurs de pommes. En effet, seules les pommes à cidres sont citées, dont le rendement est inférieur aux pommes de table (32 t/ha contre 45 t/ha). Des prochaines missions d'enquête seront réalisées en fin d'année, dont une en décembre pour les pommes, afin d'enregistrer les rendements.
Dégâts de gibier : après une accalmie, les dégâts de sangliers reprennent de plus belle en Puisaye et de fréquents dégâts de corbeaux sur tournesol sont signalés en plusieurs points du département. La FDSEA rappelle que les corbeaux étant classés nuisibles, il suffit d'adresser à la DDT une demande d'autorisation de tir.

FDSEA 89

Pour vos affouragements en vert, essayez un combiné Pottinger !

Le Gaec Galicher de Mézilles vient d'acquérir un combiné Pottinger pour nourrir chaque jour son troupeau laitier en fourrage vert. L'ensemble est composé d'une faucheuse frontale **Alpha Motion 301** (3m) avec conditionneur et d'une remorque auto chargeuse **Eurobost 330** (33 m³) à tapis de déchargement et commandes électrohydrauliques. Les deux essieux équipés de pneus basse pression et le timon hydraulique rendent l'attelage peu tirant puisque 100 cv suffisent. Messieurs Galicher ont particulièrement apprécié les conseils de la **DAFP** lors de leur réflexion d'achat et la mise en route des machines par les techniciens Pottinger. Précisons que le constructeur autrichien propose une gamme d'auto chargeuses de 17 à 100 m³, adaptées à chaque exploitation.



Distributeur exclusif
sur l'Yonne et l'Ouest Côte d'Or,
la **DAFP** a déjà vendu une vingtaine de machines Pottinger depuis le début de l'année !

La DAFP et son agent Jean-Yves Jérusalem vous proposent d'essayer un combiné faucheuse frontale Alpha Motion 261 + remorque auto chargeuse BOST L25 (25m³). Demandez-leur un rendez-vous !

DAFP MATERIEL AGRICOLE
Route de Joigny - 89 130 Toucy- **03 86 44 00 77**
et son agent : Ets JERUSALEM - Ancy-le-Franc - **03 86 75 11 14**

publi-information

▶ Accompagnement des agriculteurs

Rapprochement opéré entre Gaec et Sociétés et la FDSEA de la Nièvre

Cela fait désormais quelques semaines que le service est opérationnel dans le département de la Nièvre. Au terme d'un accord politique entre les deux conseils d'administration, Gaec et Sociétés et la FDSEA se sont, en mars dernier, rapprochés afin d'améliorer et de renforcer l'accompagnement des agriculteurs Nivernais, et notamment celui des jeunes en phase d'installation, projetant de créer ou d'incorporer une structure sociétaire. Ainsi, Maëla Guegan, animatrice syndicale de la FDSEA, assure désormais l'animation de l'association et la coordination de son action avec les organisations professionnelles partenaires du département (Chambre d'agriculture, centre de gestion … etc). Après l'achèvement d'un premier stage de formation à destination des candidats à l'installation en mai dernier, Gaec et Sociétés proposera en septembre et octobre prochain un nouveau stage de 4 jours permettant de *«débroussailler»* les éléments fiscaux, sociaux et matrimoniaux essentiels à la réussite et à l'appréhension d'une installation sociétaire. Une expertise historiquement reconnue sur le département et désormais dopée par le dynamisme du réseau syndical FDSEA.

S.L – FDSEA 58

En direct de la MSA

page 14
Marie-Joseph Baumont et Jean-Paul Baudin
Innover pour répondre aux vrais besoins.
L'action sanitaire et sociale
une politique harmonisée et équitable.

page 15
Christophe Tassano
Des tablettes numériques pour les personnes âgées.
Édith Legourd
Accompagner les jeunes vers l'autonomie.

page 16
Le statut de collaborateur
Un choix sur le long terme.
Relations adhérents
Pour mieux répondre à vos attentes.

Dossier réalisé en collaboration avec la CRMSA de Bourgogne

La vie de l'institution

Dépenses de santé en Bourgogne

En baisse pour 2011 dans le régime agricole

C'est la première fois depuis de nombreuses années que les dépenses de santé remboursées pour les soins de ville (c'est-à-dire hors hôpital), tous risques confondus, diminuent en Bourgogne. Représentant 154 M d'€, elles enregistrent un recul de 0,4 % pour l'année 2011 par rapport à 2010. De là à conclure que les messages de bon usage des soins portés par l'assurance maladie avec les professionnels de santé portent leurs fruits…



Zoom sur quelques chiffres clés

Globalement, pour le régime agricole on constate :
- une baisse de 0,9 % des honoraires médicaux et dentaires ;
- une baisse de 0,3 % des prescriptions.

Dans le détail, on observe :
- un nombre de consultation en diminution de 1,1 % ;
- un nombre de visites en baisse de 7 % ;
- le poste pharmacie s'établit à -2,5 % poursuivant sa décroissance constatée depuis 2007, suite notamment à l'instauration des franchises médicales, du développement des médicaments génériques, du déremboursement de certains médicaments, mais aussi grâce aux actions de maîtrise médicalisée engagées par la MSA.
- A contrario, il est à noter une augmentation des indemnités journalières (versées au titre des arrêts de travail) de 5,3 % avec un nombre de jours indemnisés qui progresse, lui, de 4,2 %.

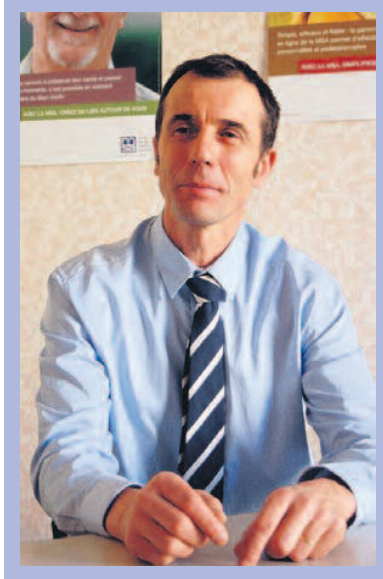
Une population agricole en baisse et vieillissante

En 2011, la population protégée en maladie par la MSA de Bourgogne diminue de 2,1 %. Cette baisse est constante depuis 2006 (-8,15 %).
L'âge moyen des personnes protégées est de 52 ans, 23 % d'entre elles souffrent d'une affection de longue durée (ALD) et une sur trois a plus de 70 ans.

Dépenser mieux en soignant mieux

Depuis 2005, la maîtrise médicalisée des dépenses de santé s'appuie sur des objectifs d'économie quantifiés définis avec les professionnels de santé, sur des thèmes de référence. Seize thèmes sont prioritaires pour leur intérêt de santé publique et/ou leur potentiel d'économies comme l'utilisation de médicaments génériques par exemple.
La maîtrise médicalisée des dépenses de santé est une démarche instaurée entre l'assurance maladie et les professionnels de santé et qui fait ses preuves en Bourgogne.
Les économies réalisées (qui sont en fait des dépenses évitées) permettent d'équilibrer le système et peuvent être réutilisées pour relancer l'innovation en santé, soutenir le progrès thérapeutique et prendre en charge les pathologies lourdes (cancers, maladies chroniques…). ■

Éditorial



Près de 300 délégués MSA avaient fait le déplacement jusqu'à Beaune, le 8 juin dernier, pour l'assemblée générale annuelle de la MSA Bourgogne.
J'ai eu également le plaisir d'accueillir de nombreux partenaires, et même pour la première fois le Président du Conseil Régional qui avait pu dégager un peu de son temps pour lancer les débats. Ce dernier a notamment fait part à l'assemblée de toute l'attention que portait sa structure aux actions que mène la MSA en direction des jeunes.
Les jeunes justement, il en était question, puisque le thème central de la journée "L'engagement des jeunes dans les territoires ruraux" a été explicité par le sociologue François Purseigle.
Notre préoccupation ne se limitant pas à cette seule catégorie de population, nous avons pu aussi à cette occasion faire le bilan d'activité de l'année 2011 des services de la MSA Bourgogne et évoquer les sujets d'actualités.
Dans ce dernier registre, comment ne pas évoquer la réforme possible du financement de notre régime par le versement d'une dotation d'équilibre de l'État qui nous fait nous interroger sur la reconnaissance de notre rôle sur les territoires. Comment ne pas aborder nos nouveaux modes de relations avec nos adhérents, avec tout d'abord l'événement majeur de ce 1er semestre 2012 qui est l'accueil téléphonique centralisé, mais aussi notre adresse postale unique et les nombreux services que nous proposons sur notre site internet et dans nos points d'accueil sur rendez-vous.
Enfin notre actualité, c'est également l'action des délégués MSA sur les territoires dans des domaines très variés que sont la prévention des accidents du travail, la communication sur les services que propose la MSA Bourgogne, la prévention du vieillissement, de la santé et du stress.
Des actions qui sont assez souvent mises en place de concert avec notre service d'Action Sanitaire et Sociale, que je vous propose de mieux découvrir dans les pages qui suivent.

■ Dominique Bossong,
Président



Pour joindre la MSA de Bourgogne, deux numéros sont désormais en place :
- le 0.969.36.20.50 pour les particuliers et leurs questions relatives aux prestations ;
- le 0.969.36.20.60 pour les employeurs et les questions relatives aux cotisations.

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

L'action Sanitaire et Socia

Zoom

Marie-Joseph Baumont et Jean-Paul Baudin

Innover pour répondre aux vrais besoins

Marie-Joseph Baumont et Jean-Paul Baudin sont tous les deux administrateurs de la Caisse régionale MSA de Bourgogne. Agricultrice à Pontaillier-sur-Saône (21), Marie-Joseph Baumont fait partie du collège des exploitants tandis que Jean-Paul Baudin, employé de banque retraité à Gueugnon (71), siège pour sa part au sein du collège des salariés. À ce titre, ils président tous les deux en alternance le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale (CPASS).



Quelle est la composition et quel est le rôle du CPASS que vous présidez à tour de rôle ?
Marie-Joseph Baumont : c'est un comité paritaire, ce qui signifie que les salariés et les non salariés sont représentés à part égale. La parité s'exprime aussi vis-à-vis de la géographie. Dans le CPASS, nous sommes le même nombre d'élus par département. L'objectif, c'est d'être au plus prêt des territoires et des adhérents.
Jean-Paul Baudin : notre rôle est avant tout de définir la politique d'action sanitaire et sociale de la caisse. Nous nous chargeons également de la préparation des budgets. Ce travail se fait dans le respect des contraintes des politiques de l'institution, mais aussi des politiques partenariales locales et des besoins recensés par les travailleurs sociaux sur les territoires.

En 2011, un nouveau Plan d'Action Sanitaire et Social (PASS) a été élaboré. Quel a été le rôle des élus du CPASS dans cette élaboration ?
Nous y avons travaillé pendant plus d'un an. Tout a débuté en 2010 avec un bilan des plans précédents. Ce nouveau plan prend également en compte les remontées des équipes d'action sanitaire et sociale. Notre rôle a été de faire au mieux malgré les contraintes budgétaires. En dépit de la baisse des enveloppes publiques, nous avons fait en sorte de maintenir une politique constante. Notre choix a été de se resserrer sur les publics les plus fragiles. Nous avons veillé à ce que ce nouveau plan soit au plus près des ressortissants et de leurs problèmes. Grâce à notre représentativité géographique, nous avons fait valoir notre connaissance du terrain et ainsi fait prendre en compte les spécificités locales. Nous avons voulu coller au plus près de la réalité de terrain.
M.-J. B. : la prise en compte des politiques partenariales a été aussi un élément important de l'élaboration du nouveau PASS. Ce travail en partenariat, nous y tenons beaucoup. Nous essayons de nous rapprocher au plus près des politiques des autres régimes. Parmi nos partenaires, nous avons quatre Conseils Généraux avec des sensibilités différentes. Nous nous sommes adaptés à cette diversité.

Quelles sont les évolutions les plus significatives du nouveau PASS ?
J.-P. B. : comme nous l'avons déjà dit, nous avons été contraints de recentrer notre aide sur les publics les plus fragiles. C'est le cas avec l'aide à domicile pour les personnes âgées. Désormais, l'attribution aux personnes âgées se fait notamment au regard de leurs ressources. Quant aux jeunes, nous avons voulu les aider en priorité au niveau de la famille et des enfants mais aussi de leur entrée dans la vie active.
M.-J. B. : nous essayons malgré tout d'être toujours dans l'innovation comme par exemple la mise en place de chèques vacances à compter de 2013. Cela s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle aide aux vacances et aux loisirs pour les familles. Grâce à un partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances, les familles pourront ainsi bénéficier d'une aide de la MSA qui leur permettra aussi de constituer une épargne au moyen du dispositif chèques vacances. En 2012, une nouvelle aide à l'entrée dans la vie active pour les jeunes de 18 à 26 ans vient de voir le jour. ■

Pour mieux comprendre

L'action sanitaire et sociale

Une politique harmonisée et équitable

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne met en œuvre une Action Sanitaire et Sociale (ASS) spécialisée qui propose des prestations et des interventions sociales, en complément de la protection sociale légale. Cette politique est harmonisée sur l'ensemble de la Bourgogne pour tous les ressortissants agricoles. Elle est déclinée à travers le Plan d'Action Sanitaire et Sociale (PASS), élaboré par le Conseil d'Administration pour la période 2011-2015.

Ce plan s'appuie sur des actions concrètes : accompagnement social individuel et/ou collectif par des travailleurs sociaux, réunions d'information et d'échanges, programmes de prévention, financements de services et prestations d'action sociale.
Pour être présente à toutes les étapes de la vie au quotidien et dans les moments difficiles, la MSA a défini des objectifs pour chacun des trois publics cibles de son action sociale :
- Famille-Enfance-Jeunesse : pour favoriser l'accueil des jeunes enfants, contribuer à l'amélioration de la vie des familles, susciter la participation des familles agricoles à la vie sociale, favoriser l'autonomie des jeunes, soutenir la fonction parentale.
- Actifs agricoles en situation de fragilité : pour détecter et accompagner les personnes fragilisées dans leur parcours professionnel (salariés et exploitants agricoles), les exploitants agricoles en difficultés socio-économique et le maintien dans l'emploi et/ou la préparation à l'insertion professionnelle
- Seniors-Personnes âgées : pour contribuer au mieux vivre à domicile des retraités agricoles, développer des actions de prévention du vieillissement, contribuer à développer les solidarités autour des retraités et à une offre d'hébergement médico-social en milieu rural.

Des prestations extralégales

Sous certaines conditions, des prestations extralégales, destinées aux ressortissants agricoles contribuent à la mise en œuvre de ces objectifs :
• aide à domicile aux familles,
• aide à la garde du jeune enfant,
• aide aux vacances et aux loisirs,
• aide à la poursuite d'études,
• prêt équipement ménager des familles,
• aide à l'accueil des familles d'enfants hospitalisés,
• prime à l'installation des assistant(e)s maternel(le)s,
• bourses de stage BAFA,
• aide aux jeunes actifs agricoles,
• aide à domicile santé,
• aide aux soins palliatifs,
• aide à la téléassistance,
• aide au remplacement des exploitants agricoles en cas de maladie ou décès,
• aide à domicile aux personnes âgées,
• dispositif Bien Vivre à Domicile,
• aide à l'amélioration de l'habitat.
La MSA participe également à la prise en charge d'aides aux personnes en situation de handicap en abondant le fonds de compensation du handicap dans les quatre départements.

Un soutien aux structures

Outre le soutien financier apporté directement aux ressortissants agricoles, la MSA verse aux gestionnaires de différentes structures et/ou aux collectivités territoriales en milieu rural une prestation de service qui participe à leur fonctionnement. Les structures de garde des jeunes enfants (crèches, halte garderie, micro crèches, Relais Assistantes Maternelles, accueils de loisirs), les Contrats Enfance Jeunesse, les services de Médiation Familiale sont concernés par ces prestations de services.

Un partenariat actif

La MSA a refondé sa politique partenariale en signant des conventions régionales avec les Fédérations ou Unions de structures telles que les Maisons Familiales Rurales, les Aînés Ruraux, les Centres Sociaux Ruraux, les Foyers Ruraux…
Outre le financement de ces structures régionales, la MSA, au travers d'appels à projets sur des thématiques en lien avec sa politique d'ASS, contribue financièrement à la réalisation d'actions en milieu rural par ces mêmes partenaires au niveau local.

Des actions innovantes

La MSA met également en œuvre des actions collectives sur les territoires, destinées à des publics spécifiques.
Ainsi, les travailleurs sociaux proposent des actions pour aider les personnes à s'adapter aux contraintes liées aux évènements de la vie et à l'environnement social et économique. Ces activités en groupes leur permettent de reprendre confiance en leurs capacités : Avenir en Soi, groupes de paroles, actions innovantes…
Les seniors et personnes âgées se voient proposer des actions de prévention de la perte d'autonomie telles que le Programme de Prévention Santé Seniors Bourgogne composé de cinq modules mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat régional entre la MSA, la CARSAT, les CPAM, la Mutualité Française, les quatre Conseils Généraux et le RSI :
- équilibre : prévention des chutes ;
- alimentation : bien s'alimenter pour bien vieillir ;
- le médicament : bien le comprendre pour mieux le prendre ;
- PAC Eureka : le remue-méninges ;
- les Ateliers du Bien Vieillir : s'informer sur les clés du Bien Vieillir.
Afin de préserver l'autonomie et le lien social, la MSA propose également aux retraités le module "Conduite seniors, restez mobiles", un programme pour réviser le code de la route, tester ses réflexes, sa vue, reprendre confiance en soi, continuer à se déplacer en toute sécurité. Ce module, composé de six séances, est animé par la Prévention Routière.

Hébergement et solidarité autour des personnes âgées

Pour favoriser une offre d'hébergement médico-social en milieu rural, la MSA accompagne les structures communales, intercommunales ou associatives pour la création de petites unités de vie de proximité de type MARPA (Maison d'Accueil Rurales pour Personnes Agées) ou autres, solution alternative entre le domicile et les établissements médicalisés.
La MSA a également comme objectif de contribuer à développer les solidarités autour des personnes âgées en accompagnant la mise en œuvre de projets innovants.
Il faut enfin souligner que la MSA n'œuvre pas seule dans le cadre de l'ASS, mais qu'elle intervient le plus souvent en collaboration et/ou complémentarité de nombreux partenaires tels que les Conseils Généraux, les Caisses d'Allocations Familiales, retraite et assurance maladie du régime général.

Pour en savoir plus sur la MSA et son Action Sanitaire et Sociale, et notamment sur les conditions d'attribution des prestations extralégales, consultez www.msa-bourgogne.fr ■

…le à vos côtés

Sur le vif

Christophe Tassano, Centre social des Portes du Morvan à Lormes (58)

Des tablettes numériques pour les personnes âgées

Grâce à son nouveau Plan d'Action Sanitaire et Sociale (PASS 2011-2015), la MSA de Bourgogne favorise les actions prioritaires de ses partenaires sociaux. Vis-à-vis de publics cibles que sont notamment les jeunes, les familles et les personnes âgées. À Lormes (58), le Centre social des Portes du Morvan fourmille de projets et d'idées. Rencontre avec son directeur.

Votre Centre social, situé en milieu rural, bénéficie du soutien de la Caisse régionale de la MSA de Bourgogne : comment cela se décline-t-il concrètement ?
- Christophe Tassano : ce soutien se matérialise de façon régulière dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, auquel participent la MSA à côté d'autres partenaires tels que la Caisse d'allocations familiales. La MSA a renouvelé son soutien en 2011, pour quatre ans, afin de nous aider à assurer l'accueil dans les centres de loisirs de Lormes et Brassy, durant les vacances scolaires et durant les périodes péri-scolaires (en semaine, entre midi et deux heures et le soir après l'école), de près de 250 enfants de 3 à 12 ans par an ainsi qu'une centaine d'adolescents. Cet été, par exemple, nous organisons sept camps, dont un à la mer dans l'Hérault, et un camp-péniche. En 2011, cela a représenté 42.000 heures de fonctionnement. Notre projet, c'est bien de permettre aux enfants de se défouler, d'occuper leurs vacances, mais il est servi par un motif pédagogique. Il y a du fond : nous cherchons toujours l'éveil culturel et sportif... Notre camp "changer d'aire" par exemple fera vivre aux jeunes des expériences écolo-ludiques basées sur des expérimentations scientifiques, l'observation de la météorologie, la création d'un four solaire. Vis-à-vis des adolescents, plus âgés, nous avons mis en place le programme appelé "Bouj té loa zirs" qui leur a fait toucher du doigt l'animation d'une émission de radio, la découverte de nouvelles disciplines sportives, l'art des graffitis (ils ont redécoré les transformateurs ERDF de Lormes avec l'accord de la mairie et sous la direction d'un artiste), l'organisation d'un voyage en Irlande... Toujours dans le cadre de ce contrat, le Centre social a mis en place une ludothèque itinérante, partant du principe qu'il fallait apporter des jeux (nous en avons plus d'une centaine de tous les pays) aux enfants et aux familles du canton qui ont des difficultés pour se déplacer. Nous avons appelé cela le "Cité Tour du Morvan", qui fonctionne 40 heures par mois, et qui a été lauréat du concours de l'Économie sociale et solidaire du Conseil régional. Cette initiative renforce la mixité sociale à l'intérieur du canton.

La CRMSAB a mis en place un appel à projets "Solidarité, lien social et ruralité". Comment y avez-vous répondu ?
- C. T. : grâce à une convention pluri-annuelle pour l'appui au développement social local (2011-2013), nous avons obtenu un financement de 5.000 € par an durant trois ans qui permet d'engager des actions qui sont réclamées par les habitants. En 2011, nous avons intitulé le projet "Port'âge, papot'âge, part'âge" avec comme slogan "Bien faire compagnie". Cela consiste à faire accompagner les bénéficiaires de l'association d'aide à domicile du canton par des visites d'un jeune que nous avons recruté dans le cadre d'une mission de service civique. Il s'agit de rompre l'isolement des personnes âgées, notamment quand l'hiver froid et lugubre les prive de toute rencontre. Parmi elles, il y en a qui sont atteintes de troubles cognitifs ou de symptômes de la maladie d'Alzheimer et qui ont besoin d'être stimulées. Notre animateur a accompli 250 visites l'an dernier chez 40 personnes âgées. Il s'agit de redonner du lien social, par des balades, des visites aux voisins, ou l'apport de livres, jeux, CD, de faire de la cuisine, le tout dans la convivialité et le dialogue. Le projet a eu un très gros succès. La demande est trois ou quatre fois supérieure à ce que nous pouvons faire. Mais nous allons nous adapter. Il y aura une saison 2 avec un autre animateur qui sera coordinateur d'animation gérontologique. L'idée sera de prêter des tablettes numériques aux personnes âgées, afin qu'elles puissent stimuler leurs cerveaux par le téléchargement de jeux, de livres, de journaux. Cela ne remplacera jamais le contact humain, mais cela peut le faciliter !



En quoi le soutien financier de la MSA va vous aider dans la mise en œuvre de votre projet ?
- C. T. : cela va contribuer à acquérir l'équipement. Sans les financements des partenaires, nous ne pourrions pas faire cet investissement. Nous évaluons le parc à 30 tablettes numériques, qui seront prêtées aux personnes âgées pour des périodes de trois à six mois renouvelables. C'est un gros achat mais c'est encore loin de répondre à toute la demande : 200 personnes sont déjà sur les rangs pour profiter de cette action. Si besoin, nous essaierons de trouver des financements complémentaires auprès de la CARSAT, du FEADER, de la Fondation de France, du Conseil Général, du Conseil Régional et de la CAF ainsi que de partenaires privés. Mais ce qu'il faut comprendre, c'est que nous ne créons pas les besoins, nous ne faisons que les révéler. Les soutiens financiers sur trois ans nous permettent d'avoir une vision durable par rapport à ces besoins. Le pire, ce serait de créer un trou d'air, une frustration, d'avoir monté une marche avant d'en redescendre deux… ■

Édith Legourd, Présidente de la Fédération des MFR de Bourgogne

Accompagner les jeunes vers l'autonomie

Un nouveau partenariat régional a été contractualisé récemment entre la Caisse Régionale MSA de Bourgogne et la Fédération Régionale des MFR, en quoi consiste t-il ?
Édith Legourd : ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la convention nationale signée entre l'Union Nationale des Maisons familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation d'une part et la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole d'autre part. Il vise à soutenir des projets qui se concrétisent par la réalisation d'actions sur le territoire bourguignon autour de trois grands axes :
- un accord cadre pour accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie : notamment au travers de thèmes comme la mobilité, le logement, l'insertion professionnelle, le rôle de futur parents, la citoyenneté…
- un soutien à leurs initiatives, que ce soit dans les domaines de la santé, de la solidarité, de l'innovation sociale ou bien pour des activités physiques et sportives, les arts, la culture…
- un appui aux projets ou initiatives émanant des MFR, à l'attention des jeunes.
La convention signée entre la FRMFR et la CRMSAB a pour objectif de favoriser des actions régionales et locales à travers des projets annuels autour des domaines suivants : prévention santé et vie quotidienne des jeunes, prévention des risques professionnels, ouverture sur les pratiques culturelles, accompagnement et soutien à la fonction parentale.

Vous avez relayé auprès de votre réseau l'appel à projets des MFR proposé par la MSA : combien d'établissements y ont répondu en Bourgogne ?
É. L. : onze dossiers au total ont été déposés en Bourgogne dans le cadre de cet appel à projets, pour dix MFR concernées, l'une d'entre elles ayant déposé deux dossiers : cinq en Côte-d'Or, quatre en Saône-et-Loire, deux dans l'Yonne.

Quelles sont les différentes actions menées sur le terrain, soutenues financièrement par la MSA dans le cadre de cet appel à projets ?
É. L. : en Côte-d'Or, plusieurs actions, notamment autour du thème de la démarche citoyenne, comme cette mise en place par des jeunes Bac Pro d'une action culturelle et humanitaire avec une association caritative travaillant avec le Maroc, mais aussi la mise en place d'une action culturelle et humanitaire ayant pour objectif d'ouvrir les jeunes à des territoires étrangers et à des modes de vie éloignés des nôtres. Ou encore, comme à la MFR de Beaune-Grandchamp, ce projet visant à renforcer le partenariat avec les établissements de formations agricoles et agir avec la profession, dans le but de prévenir les accidents sur le lieu de travail et sensibiliser sur les comportements à risque dans l'utilisation de tous véhicules.
Parmi les actions entreprises en Saône-et-Loire, il en est une qui visait à faire intervenir au sein d'une même MFR des enfants de maternelle et des personnes âgées, dans le but d'impliquer les jeunes dans des activités d'animations intergénérationnelles, en partenariat avec des associations locales apportant un service complémentaire et une relation sociale.
Dans l'Yonne, la MFR de Villevallier a travaillé sur le thème de l'excès de déchets alimentaires en fin de repas. Toutes les classes vont ainsi mesurer leurs déchets, les trier, participer à des commissions, des ateliers, avec pour but, de réfléchir à la mise en place de circuits courts favorisant les producteurs locaux, qui pourrait être facilitée par l'économie réalisée en amont par une diminution des déchets jetés. Une réflexion sera menée également autour des comportements alimentaires des jeunes de la MFR. À Toucy, ce sont les Bac Pro qui interviennent et animent des activités auprès des jeunes de 4e, dans le but de les sensibiliser aux conduites addictives, notamment pour tout ce qui concerne les substances illicites.



Qu'apporte aux MFR ce nouveau mode de partenariat ?
É. L. : grâce à ce partenariat, les jeunes de nos MFR ont pu conduire des actions concrètes dans des domaines variés et faire appel parfois à des intervenants extérieurs, dans le but de les amener à une réflexion, que ce soit sur leurs comportements alimentaires, la prévention au travail, les échanges entre générations, l'ouverture culturelle et humanitaire… Ce soutien de la Caisse régionale de MSA de Bourgogne est une aide importante pour les MFR, pour leur permettre de mener des actions non prévues par nos référentiels de formation. Ce partenariat a aussi des conséquences sur nos territoires ruraux : les MFR peuvent ainsi travailler avec d'autres associations locales, d'autres groupes de jeunes et de parents autour de questions sociales spécifiques au territoire rural. ■

L'actualité MSA

Le statut de collaborateur
Un choix sur le long terme

Le choix d'un statut est obligatoire si l'on participe régulièrement aux travaux de l'exploitation ou de l'entreprise agricole.
Pour le conjoint, concubin ou partenaire pacsé, il est possible d'obtenir le statut de collaborateur.

Qui peut choisir le statut de collaborateur ?

► Une personne mariée ou vivant en concubinage avec un exploitant, un entrepreneur agricole (exerçant à titre individuel ou sous forme sociétaire), dont elle est l'ayant droit.
► Une personne qui participe régulièrement aux travaux de l'exploitation de son conjoint sans être rémunérée et qui, aujourd'hui n'a aucun statut.
Bien qu'assumant un rôle clé dans l'activité de l'exploitation, elle ne bénéficie pas de droits individuels (accident du travail et maladie professionnelle, invalidité, allocation de remplacement maternité, retraite, formation).
Elle n'est donc pas protégée contre les aléas de la vie professionnelle et personnelle.
Face à cette situation, la MSA incite à acquérir le statut de collaborateur.

Quels avantages ?

Sans engager de frais conséquents, cette solution permet de bénéficier d'une protection sociale indispensable.
En effet, elle permet d'être couvert par l'Assurance Accidents du Travail des EXploitants agricoles (ATEXA) et de bénéficier ainsi d'une dispense totale des frais pour l'ensemble des soins médicaux liés à un accident ou à une maladie professionnelle. Elle peut aussi ouvrir droit à une rente en cas d'incapacité totale de travail.
Elle donne également accès aux services de la MSA en matière de Santé Sécurité au Travail sous forme de conseils et de solutions personnalisées.
Enfin, elle ouvre droit à la formation professionnelle continue et demain, au bénéfice de prestations vieillesse.

Une garantie de sécurité pour le chef d'exploitation

Choisir un statut pour son conjoint est aussi une garantie de sécurité pour son activité. Juridiquement, l'emploi d'une personne sur une exploitation sans rémunération et sans statut peut être assimilé à du travail dissimulé. Dans ce genre de situation, l'exploitant s'expose à de possibles sanctions qui peuvent mettre en péril son activité.
Plus d'infos sur www.msa-bourgogne.fr ■

Relations adhérents
Pour mieux répondre à vos attentes

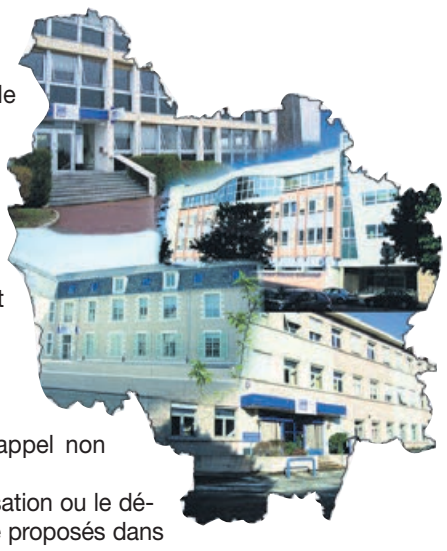
À compter du 1er juillet, une nouvelle politique de proximité se met en place. Elle a pour objectif de simplifier et professionnaliser la relation entre la MSA de Bourgogne et ses adhérents. Pour cela, les modes d'entrée en contact avec la MSA seront adaptés pour satisfaire vos attentes et vos besoins sur l'ensemble du territoire.



➢ Pour nous écrire
• Une adresse postale unique pour les quatre départements : Caisse régionale MSA de Bourgogne, 14 rue Félix Trutat, 21046 Dijon cedex.
• Une adresse en ligne :
contact@bourgogne.msa.fr

➢ Pour nous téléphoner
• Vous êtes un particulier :
n° 0.969.36.20.50.
• Vous êtes employeur de main-d'œuvre (questions relatives aux cotisations) :
n° 0.969.36.20.60.
• Vous êtes professionnel de santé :
n° 0.969.36.20.70
(prix d'un appel local).

➢ Pour nous rencontrer dans l'un de nos 18 lieux d'accueil
Sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 à Dijon, Nevers, Mâcon ou Auxerre.
Sur simple appel téléphonique, vous pouvez aussi convenir d'un rendez-vous sur ces mêmes points, ainsi que dans les autres points d'accueil (décentralisés) près de chez vous à :
• Châtillon-sur-Seine, Levernois, Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) ;
• Corbigny, Cosne-Cours-sur-Loire, Luzy (Nièvre) ;
• Autun, Charolles, Crissey, Louhans (Saône-et-Loire) ;
• Avallon, Maillot, Tonnerre, Toucy (Yonne).
En milieu rural, des visio-guichets sont également à votre disposition dans les Relais de Service Public, pour échanger avec des conseillers MSA.



➢ Pour garder le contact avec la MSA de chez soi
Tous les services en ligne comme on veut, quand on veut sur www .msa-bourgogne.fr

Nouveau : votre assistance Internet
N° cristal : 0.969.36.37.04 (appel non surtaxé)
à votre disposition pour l'utilisation ou le démarrage des services en ligne proposés dans votre espace internet privé.
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

www.msa-bourgogne.fr
Déjà près de 200.000 visites, plus de 28.000 inscrits.
Alors pourquoi pas vous !

À compter du 1er juillet, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne vous propose une relation plus personnalisée et adaptée à vos besoins... ■

En bref

"Aides aux Jeunes actifs"
Un coup de pouce de la MSA

Gagner en autonomie à l'entrée dans la vie active est une aspiration bien légitime pour les Jeunes actifs agricoles…
Pour accompagner cette étape, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne propose, dans le cadre de son Action Sociale, une nouvelle prestation aux jeunes de moins de 26 ans exerçant une activité agricole de plus de six mois pour les salariés ou apprentis et de moins d'un an pour les nouveaux installés ou aides familiaux.
Cette prestation "Aide aux Jeunes actifs" comporte quatre volets d'un montant total de 800 €. Elle peut, sous certaines conditions, contribuer à faire face à des dépenses liées :
• à l'accès ou à l'équipement d'un premier logement,
• à la mobilité géographique, professionnelle,
• à la santé pour faciliter une première adhésion à une complémentaire,
• à la culture et aux loisirs pour favoriser la vie sociale et la prise de responsabilité.
Cette prestation n'est pas soumise à condition de ressources et ne peut être allouée qu'une seule fois dans la limite d'un montant maximum pour chaque domaine.
Pour mieux connaître les conditions d'octroi de cette prestation et déposer une demande, contactez le 03.80.63.22.46.

Une complémentaire santé
C'est possible avec la CMU-C ou l'ACS

Prendre soin de sa santé et de celle de ses proches, c'est essentiel. Pour cela, il est important d'avoir l'assurance d'être bien couvert.
Bien que la MSA rembourse une part importante des frais de santé, il reste le plus souvent une partie à payer. C'est la raison pour laquelle, il est indispensable d'avoir une complémentaire santé.
En cas de faibles ressources, il est possible de bénéficier d'une prise en charge totale (la CMU-C) ou d'une aide (l'ACS) pour payer une complémentaire.
Renseignez-vous auprès de votre MSA.

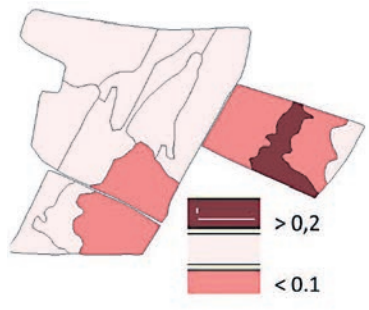
Caisse Régionale MSA de Bourgogne
14, rue Félix Trutat
21046 Dijon cedex
www.msa-bourgogne.fr
contact@bourgogne.msa.fr

msa santé famille retraite services

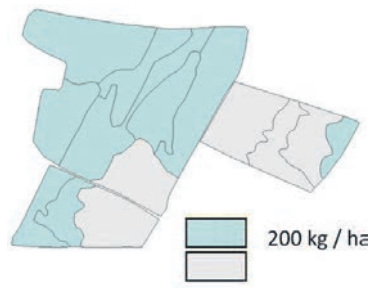
Service de cartographie

L'agriculture de précision au menu

Artémis travaille au développement de l'agriculture de précision. Elle a initié une réflexion sur la caractérisation de la variabilité des sols afin d'optimiser les apports d'amendements en fonction de celle-ci. Elle s'associe pour cela à la société Géocarta qui propose une service de cartographie 3D des sols agricoles.



Teneur en P



Apports en P

Artémis est la plateforme d'innovation agro-environnementale de Bourgogne Franche-Comté.

Elle rassemble les coopératives de Bourgogne Franche-Comté (Dijon Céréales, Bourgogne du Sud, 110 Bourgogne, Capserval, Terre Comtoise et Interval), les Chambres d'Agriculture de Bourgogne, Franche-Comté et Côte d'Or, les unions nationales Invivo et Sofiprotéol ainsi que la recherche (Université de Bourgogne avec Welience, Inra).

Mieux connaître les sols pour mieux les utiliser

A chaque type de sol correspond des besoins en engrais différents. A l'heure des grands défis économiques et environnementaux autour de l'agriculture, la nécessité d'apporter la bonne quantité au bon endroit s'avère fondamentale.

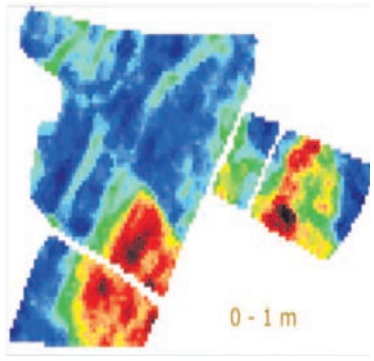
La société Géocarta a développé des techniques permettant de mettre en image les *«contrastes»* pouvant exister au sein d'une même parcelle. Elle s'appuie sur un appareillage, doté d'un GPS, mesurant la resistivité électrique des sols. les différents relevés aboutissent à l'élaboration de cartographie dévoilant des zones de nature distinctes. Son objectif principal consiste à expérimenter des systèmes de culture innovants pour produire *«plus et mieux»*.

La résistivité électrique est la capacité d'un sol à s'opposer à la circulation du courant électrique. C'est un paramètre physique corrélé à des paramètres agronomiques importants : texture, profondeur, teneur en eau, pierrosité. A titre d'exemple, un sol superficiel est plus résistant qu'un sol profond.

Ces données vont faciliter le travail de l'agronome en indiquant les lieux où effectuer les analyses de sols. Un prélèvement dans chaque zone homogène conduira à des conseils agronomiques de précision.

Matthieu Aubry résume cette démarche initiée par Artémis: *«L'objectif est de connaître la variabilité de la parcelle pour ajuster les pratiques culturales au plus près des besoins de la plante. Au-delà de l'intérêt agronomique, cette approche intègre aussi la dimension économique : à chaque type de sol son potentiel, à chaque potentiel son niveau de dépenses»*.

Concrètement, en considérant des zones homogènes de résistivité électrique et en prenant en compte la teneur, l'historique et les exportations, l'évaluation des besoins d'amendements se rapproche au plus près de la réalité.
Ci-après, un exemple de conseil d'apport différencié en phosphore.



Cartographie obtenue à partir du système de mesure de la résistivité électrique des sols Mise en évidence d'un zonage.



Système de mesure de la résistivité électrique des sols en continu avec positionnement par satellite.

▶ Artémis s'engage dans Précisio

Le service adéquat pour exploiter ces résultats

Artémis s'est engagée, depuis juin 2011, dans une structure baptisée Précisio avec une dizaine d'autres coopératives agricoles françaises pour mettre en place une solution d'accès au guidage de précision.
Précisio s'appuie sur un réseau de stations existantes, utilisées initialement par les géomètres-experts, pour envoyer sur une carte Sim (intégrée dans l'antenne GPS du tracteur) les informations de correction nécessaires pour améliorer la précision du signal GPS natif ; environ 2 m avec le signal naturel contre 10 ou 2 cm avec Précisio selon l'abonnement.
De plus, les données GPS collectées par Géocarta peuvent être utilisées par le système Précisio, permettant ainsi d'appliquer les recommandations de fertilisation directement.
Enfin, Précisio est compatible avec toutes les marques de guidage et de matériels agricoles, ce qui permet de répondre aux besoins du plus grand nombre d'entre eux pour un coût optimisé.
Si vous êtes intéressés par Précisio, contactez : Matthieu Aubry au 06 74 61 23 52

Sécurité

Attention à l'édification des meules

Aujourd'hui, certaines pratiques comme le stockage en meules peuvent être exercées par certains agriculteurs et, cela, principalement dû à un manque de place dans des bâtiments dédiés à cet usage spécifique.

Ce genre d'édification n'est pas sans risque et peut présenter au contraire un risque d'incendie élevé lorsque certaines règles de sécurité ne sont pas appliquées.

C'est pourquoi nous vous rappelons les principales précautions à prendre pour réduire la gravité d'un éventuel début d'incendie.
Un arrêté préfectoral du 31 décembre 1979 * régit l'édification des meules.

1- Le volume d'une meule ne devra pas dépasser 1500 m³. Entre chaque meule il sera laissé un espace de 50 m au moins.

2- La portion de terrain immédiatement voisine sera déchaumée sur une largeur de 10 m à partir de la base de la meule.

3- Aucune meule supérieure à 100 m³ ne sera construite à moins de 50 m d'une construction quelconque, d'une route nationale ou départementale ou de l'emprise d'une voie ferrée.

Par ailleurs, la Direction Départementale de l'Equipement attire l'attention des agriculteurs afin qu'ils disposent les meules édifiées en bordure de voies communales à une distance minimale de **10 m** pour éviter la dégradation de la chaussée en cas d'incendie.



* Certains départements peuvent prendre des mesures spécifiques, c'est pourquoi nous vous invitons à vous rapprocher de votre préfecture pour en avoir connaissance.

▶ En bref

RESPONSABILITE et ASSURANCE :

Attention votre responsabilité pénale est engagée en cas de non respect de ces règles.
De plus, dans le cas d'un incendie de la meule ainsi implantée, des dommages peuvent être occasionnés à la voirie. L'exploitant et/ou son assurance sont alors tenus d'indemniser la collectivité gestionnaire de la chaussée ; la remise en état des voies de circulation pouvant atteindre des sommes très importantes.
Il est nécessaire de déclarer tout stockage de paille à votre assureur.
Lors de l'édification de ces meules avec des engins agricoles, il serait opportun de disposer d'un moyen d'extinction à eau, à proximité du chantier.
Durant cette période particulière, entre le stockage et le départ de la paille, nous vous recommandons d'effectuer des passages fréquents près du site de stockage.

Informations Groupama 01 49 85 52 05

Salon du Charolais du 24 au 26 août

Le charolais pour le meilleur et pour la forme

A événement d'exception, présentation d'exception... Tous les partenaires du prochain Salon du charolais, qui se déroulera à Saulieu du 24 au 26 août, étaient présents pour le lancement officiel de la manifestation. Bénévoles et professionnels oeuvrent déjà depuis plusieurs mois, mais le lancement officiel marque un point d'étape important. Ce premier Salon du charolais unique en son genre va rassembler le gratin de la race charolaise, présentée et magnifiée « sous toutes ses formes, de la paillette à l'assiette ».



Tous mobilisés pour un événement d'envergure : le premier Salon du charolais qui va accueillir le concours national charolais du Herd Book charolais, le concours d'animaux de boucherie de Saulieu et la traditionnelle fête du Charolais avec avec ses ovins, ses chevaux, ses volailles et de nombreuses animations pour les petits et les grands...

Cette fois c'est officiellement parti ! Les nombreux acteurs et partenaires du prochain Salon du Charolais, qui se déroulera entre le 24 et le 26 août à Saulieu, capitale du Morvan et pour l'occasion capitale encore plus emblématique du charolais, ont présenté officiellement la manifestation. Les chiffres sont aussi impressionnants que le magnifique animal qui orne les visuels de l'opération : 800 charolais, 8000 m² de chapiteau, 50 chevaux, 300 moutons, 1000 volailles, 250 éleveurs venus de 35 départements, des dizaines de milliers de visiteurs attendus et un foisonnement d'événements entre les concours, les remises de prix et les trophées, les tables rondes, les débats, les animations et un grand ring entouré de 700 places assises qui, par ses dimensions, constitue déjà un événement en lui-même.

Un événement majeur pour le territoire et l'élevage

Les Salon du Charolais représente en effet une double performance : l'occasion unique à ce jour de rassembler dans un même espace et dans la même unité de temps « *le charolais sous toutes ses formes, de la paillette à l'assiette* ». En réunissant le concours national charolais qui est le plus grand rassemblement de reproducteurs charolais adultes et le grand concours de boucherie de Saulieu, qui permet de confronter les qualités bouchères des meilleurs animaux de la race, la boucle est bouclée et l'Espace Jean Bertin, revisité pour l'occasion, se prête parfaitement aux contraintes d'une telle organisation.

« *C'est un événement majeur pour l'élevage, pour le territoire bourguignon et pour l'économie* » a salué Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale d'agriculture et de la Chambre de Côte d'Or. « *Une occasion de donner un coup de pouce et un coup de chapeau aux éleveurs en mettant leur travail en lumière* » a renchéri Anne-Catherine Loisier, maire de Saulieu et conseillère générale du canton. Michel Baudot, président du Herd book charolais, a pour sa part insisté sur cette « *première en France, un Salon du charolais qui permet de communiquer sur la race et de la valoriser sous toutes ses formes* ».

Du ring à l'assiette une même logique de production pour des marchés diversifiés

Le comice agricole de Saulieu, qui en est à sa 51ème édition, est rompu à l'organisation d'événements de grande envergure. Jean-Michel Cap, son président, est serein quant à l'implication et au savoir-faire de la centaine de bénévoles qui assurent chaque année le succès de l'organisation. Partenaire de l'opération, comme le Crédit Agricole Champagne Bourgogne, le Conseil régional, le Conseil général, la MSA, Interbev, ainsi que beaucoup d'autres, Dijon Céréales par la voix de son président Marc Patriat relève qu'une « *telle mobilisation de moyens relève de l'exception* ».

Une « *exception* » qui justifie la forte mobilisation des partenaires et des nombreux bénévoles, plus de deux cents, qui vont concourir dans l'ombre à la réussite de cette opération d'envergure.

Président du Copil, le comité d'organisation de la manifestation, Jean-Pierre Fleury a insisté sur l'impérieuse nécessité de montrer au travers de ce premier Salon du charolais, que l'on se situe bien dans une logique d'élevage destinée « *à satisfaire tous les segments de consommation et tous les consommateurs* ». Le charolais a bien cette vocation d'universalité et il entend le démontrer sur les rings et dans les assiettes à Saulieu comme partout ailleurs.

ANNE-MARIE KLEIN

MITSUBISHI



Garantie 3ans ou 100.000 km

PAJERO
COURT 3 portes
3,2 l DD
à partir de
27 900€ HT (1)
existe aussi en version longue 5 portes

(1) Sous conditions de reprise, voir conditions en magasin.
(2) Prix du single CAB.



L200
Garantie 3ans ou 100.000 km
à partir de
17 900€ HT (1) (2)
- TVA récupérable
- Pas de TVS
- Pas de Malus

Votre NOUVEAU CONCESSIONNAIRE
GARAGE EUROPE
DIJON - MARSANNAY (à côté de Lapeyre) 03 80 52 99 50
MITSUBISHI MOTORS

Filière ovine

110 moutons aux Journées châtillonnaises



Repos bien mérité

Cette année encore les journées châtillonnaises ont accueilli les éleveurs de la filière ovine qui n'a pas failli à sa réputation de digne représentante de l'élevage Côte d'orien. En effet, l'équipe des éleveurs sélectionneurs, encadrée par le syndicat d'élevage ovin a présenté les différentes facettes de cette production. Le défilé des races Charollaises, Ile de France, Rouge de l'Ouest, Romane et Mérinos Précoce a ravi petits et grands venus découvrir les particularités de chacune d'entre elles et particulièrement le fameux Mérinos du Châtillonnais présenté par Guy Tarteret. «*Même si cette race n'est plus élevée dans notre département, elle n'en demeure pas moins la digne représentante d'un passé pas si lointain où le nord Côte d'Or comptait 55000 brebis de cette souche*». Après la génétique à l'état pur, le traditionnel concours d'agneaux de boucherie venait compléter l'exposition. Pour agrémenter cette vitrine,les visiteurs ont eu le plaisir de déguster de la viande d'agneau finement cuite au grill. Les amateurs de génétique ou de gastronomie ont pu apprécier encore une fois le savoir faire des moutonniers.

SYNDICAT D'ÉLEVAGE OVIN

▶ Palmarès du concours

Section Bergerie
- 1er prix : EARL Deschamps JF à Poiseul la Ville
- 2ème prix : Mony Hubert à Francheville

Section herbage
- 1er prix : EARL Joubert à Coulmier le Sec
- 2ème prix : Gallois Nathalie à Braux
- 3èmes prix : EARL Parent à Frolois et EARL Claudon à Gevrolles

Axe Equipement

Sébastien Boulin, de la Côte d'Or à la Nièvre



Depuis le 1er juin, Sébastien Boulin est le conseiller commercial d'Axe Equipement sur les cantons de Lormes - Montsauche les Settons - Chatillon en Bazois - Corbigny et St Saulge.

Originaire du milieu agricole, Sébastien officiait auparavant sur le secteur sud-ouest de la Côte d'Or. Il connaît donc bien l'entreprise, la gamme de produits et l'équipe SAV d'Aunay en Bazois. Sébastien Boulin : 06 89 80 95 31.

Inauguration

Nodimat s'installe à Beaune



Nodimat a inauguré le 20 juin dernier une base-service dans la zone artisanale des Bruottées à Beaune-Vignoles. Une journée porte ouverte était organisée pour marquer cet évènement. Cette journée a été l'occasion pour les visiteurs de découvrir l'équipe et la structure, mais aussi de rencontrer les représentants des fournisseurs de l'entreprise. Déjà implantée à Chatillon sur Seine et Longeault, la concession New Holland, dont le siège social se situe à Chaumont renforce ainsi sa présence en Côte d'Or. Le bâtiment de Beaune de 350 m² est composé d'une équipe de 2 techniciens animée par Carlos Oliveira, le commercial du secteur. Ouvert depuis 2 mois, les agriculteurs retrouveront les principales marques distribuées par Nodimat : New Holland, Horsch, Hardi-Evrard, Amazone, kverneland, Brimont, Quivogne et les quads Yamaha…

NOUVEAU système **M CDC**
de série sur toute la gamme TURBOFARMER
PESEZ votre **INVESTISSEMENT !**



- pesée dynamique individuelle et totalisatrice
- sécurité pour la machine et l'utilisateur



- exclusivité MERLO
- système breveté

MERLO

AXEQUIPEMENT
www.axequipement.com
AUNAY - CLAMECY - IMPHY - BEAUNE

VENTE LOCATION SAV spécifique MATERIEL de remplacement

Laurent BENOIT, responsable manutention
06 82 69 57 73 - benoitlaurent@axequipement.com

Des professionnels à votre service

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ **03 86 30 82 92**
www.chaux-de-ternant.com

Patrick CESCHIN
patrick.ceschin@ceschin.fr
03.86.42.38.61
PAROI DE SOUTENEMENT ET DE STOCKAGE
HANGARS, SILOS COULOIRS, CELLULES, MURS, GARAGES, CAVES...
www.patrickceschin-btp.fr
BLOCS 2S BETON®
Ecologique – Economique – Durable

TRANSFORMATION ET CONSTRUCTION DE BATIMENT D'ÉLEVAGE
FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PLUSIEURS MARQUES
• Conseil • Aide dossier de subventions •
L'Eleveur Bourguignon
J.P. CLERGET **Tél. 06 80 34 11 73**
21320 POUILLY en AUXOIS - **Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48**

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Les formations

Stages Informatique

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise en juillet prochain trois stages dédiés à l'usage de l'informatique. Le 1er module, intitulé «*Découverte de Windows*», se tiendra jeudi 12 juillet à Nevers et propose de devenir capable d'utiliser les fonctions de Windows, de découvrir les particularités du bureau, l'organisation du disque dur, de jongler avec les fichiers et les dossiers. Le 2ème module, «*Initiation au traitement de texte*», aura lieu mardi 17 juillet à Nevers. Objectif: être capable d'utiliser les fonctions de base d'un traitement de texte de type Word, de maîtriser la saisie, les modifications, la mise en forme, les tableaux et l'impression. Le 3ème module enfin, intitulé «*Initiation au tableur*» se déroulera jeudi 19 juillet à Nevers et propose d'être capable d'utiliser les fonctions de base d'un tableur de type Excel (différentes fonctionnalités: réalisation de tableaux, calculs automatiques, graphiques, fonctions...). Durant les trois stages, des manipulations sur ordinateurs portables sont prévues ainsi que la fourniture d'un support écrit. La maîtrise de Windows est un préalable aux stages sur le traitement de texte et le tableur. Participation: 50 euros par stagiaire et par journée, et financement Vivea. Renseignements: Laurence Evers au 03 86 93 40 36 ou par mail à laurence.evers@nievre.chambagri.fr.

CAPTAV à Challuy

Le CFPPA de Challuy organise une formation permettant d'obtenir le Certificat d'aptitude professionnelle au transport des animaux vivants (Captav), les 13 et 20 juillet prochains. C'est un règlement européen de 2004 qui impose à toute personne chargée du transport des bovins, ovins et caprins, d'être titulaire de ce certificat, ces nouvelles règles ne s'appliquant pas aux éleveurs qui transportent leurs animaux (ou ceux d'un tiers) sur une distance de moins de 65 km, ou quand il s'agit de changer les animaux de pré. Renseignements: Isabelle Rousset - Julien au 03 86 21 66 08, ou par fax au 03 86 37 68 49 ou par mail à: isabelle.julien@educadri.fr

Optimiser la vie du sol maraîcher pour raisonner sa fertilisation

- Dégager les bases d'un raisonnement de fertilisation et de conduite des cultures en fonction du sol et de sa préparation
- Visiter la station expérimentale Serail (réduction des intrants, essais variétaux...)

Lieu et date : Dijon, 9 juillet 2012 (14h00 - 17h30); déplacement (9h - 17h), 3 septembre et Dijon, 8 octobre 2012 (13h30 - 17h)
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Contact : A.-L. Galimard - Chambre d'agriculture Côte d'Or 03 80 28 81 22.
En savoir +
CA21, Centre de formation au 03 80 68 66 40 ou www.cote-dor.chambagri.fr pour connaître les programmes de formation, les tarifs et conditions générales.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 26/06/2012	Bourg-en-Bresse 20/06/2012	St Christophe-en B. 20/06 au 26/06/12	National
Vaches viande (V)	U		4,10 €	4,12 €	3,95 €
	R	3,78 €	3,90 €	4,00 €	3,79 €
0	-	3,70 €	-	3,46 €	
Vaches mixte (M)	R		3,65 €	-	3,58 €
	O	3,50 €	3,55 €	-	3,42 €
Vaches lait (L)	O		3,30 €	-	3,31 €
	P	3,23 €	3,10 €	-	3,15 €
Génisses VML	U		4,40 €	4,42 €	4,18 €
	R	-	4,10 €	4,12 €	3,86 €
0	-	3,60 €	-	3,42 €	
Taureaux VML	URO	3,23 €	3,20 €	3,25 €	3,12 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 26/06**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,37	3,06
250-300 kg	-	3,10	2,95
300-350 kg	-	3,11	-
350-400 kg	-	3,07	2,95
400-450 kg	-	3,11	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,82	-
250-300 kg	-	2,72	2,54
300-350 kg	-	2,56	2,51
Taurillons 12-18 mois	-	-	-
350-400 kg	-	3,06	2,99
400-450 kg	-	2,98	2,89
450-500 kg	-	2,92	2,80
500-600 kg	-	2,92	-
600 kg et +	-	2,57	-
Génisses 12-18 mois	-	-	-
300-350 kg	-	2,60	-
350-400 kg	3,29	2,53	-
400-450 kg	-	2,41	2,32
450 kg et +	-	2,35	-
Taureaux			
+500 kg	-	1,98	-
Vaches			
- 5 ans	2,44	2,16	-
5-10 ans	2,45	2,12	1,93
+10 ans	-	2,02	1,83
Génisses			
24-36 mois	2,64	2,23	2,09

Tendance :
97% de vendus.
L'offre est insuffisante, et ne couvre pas les besoins dans aucune des catégories.
La demande est toujours très présente et rend les cours stables à haussiers.

Taurillons culards 336 à 451 k :
1230 à 1440 € (3,19 à 3,66)

1 génisse 2 ans culard 418 k :
2010 € (4,81)

Effectifs
- Broutards: 62
- Génisses + 2 ans: 30
- Génisses - 2 ans: 128
- Laitonnes : 48
- Taureaux: 21
- Taurillons: 118
- Vaches: 111
- Vaches suitées: 19
- Veaux: 6
- Culards: 8
- Divers: 16

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 25/06**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
250 à 375 kg	810-1110 €	2,93-3,26 €
Taurillons d'herbe		
350 à 460 kg	1040-1390 €	2,84-3,02 €
470 à 590 kg	1320-1470 €	2,40-2,82 €
Génisses		
375 à 460 kg (16-24mois)	920-1050 €	2,28 - 2,45 €
650 à 815 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
750 à 1090 kg	1460-2150 €	1,86 - 2,00 €
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	950-1130 €	
entre-deux	1210-1420 €	
lourdes	1440-1660 €	

Tendance : En broutards et taurillons, les animaux supérieurs sont les plus recherchés à des tarifs plus fermes. Cours facilement reconduits pour le restant de la catégorie. Vente rapide en laitonnes et génisses à des cours plus soutenus, aucun invendu. Forte demande en taureaux, nouvelle hausse. Vente totale et rapide en vaches à des tarifs très fermes.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 13/06**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,25	3,10
250 à 300 kg	3,25	3,10
300 à 350 kg	3,20	3,05
350 à 400 kg	3,13	2,93
400 à 450 kg	2,98	2,76
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	2,66	2,53
200 à 250 kg	2,60	2,76
250 à 300 kg	2,55	2,34
300 à 350 kg	2,49	3,30
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,25	2,10
Vaches		
- 5 ans	2,15	2,10
5 à 10 ans	2,15	2,05
+ 10 ans	-	1,95

Tendance :
Broutards: Cours facilement reconduits en broutards, meilleure demande pour les laitonnes destinées à l'Italie, le marché espagnol reste difficile.

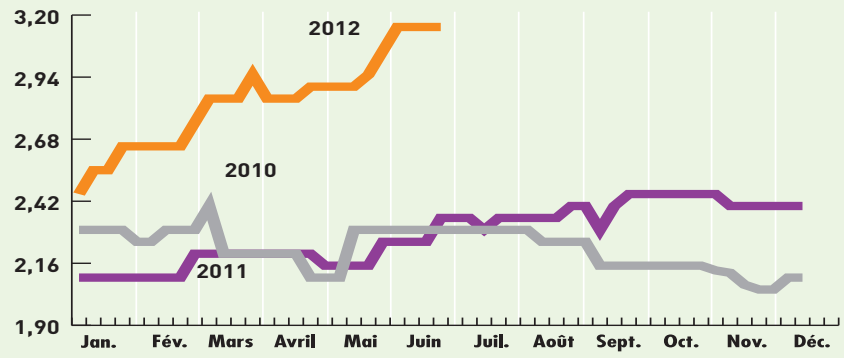
Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 27/06/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,35 €	-	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	3,18 €	-	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	3,11 €	2,90 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,30 €	2,90 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	3,00 €	2,75 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	3,00 €	2,75 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,00 €	nc

Tendance : Vente toujours active.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 18/06/12 au 24/06/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	3,02 €	2,98 €
350 kg	-	2,95 €	2,88 €
400 kg	-	2,88 €	2,82 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,76 €	2,70 €
500 kg	-	2,65 €	2,60 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,55 €	2,45 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,37 €	2,27 €

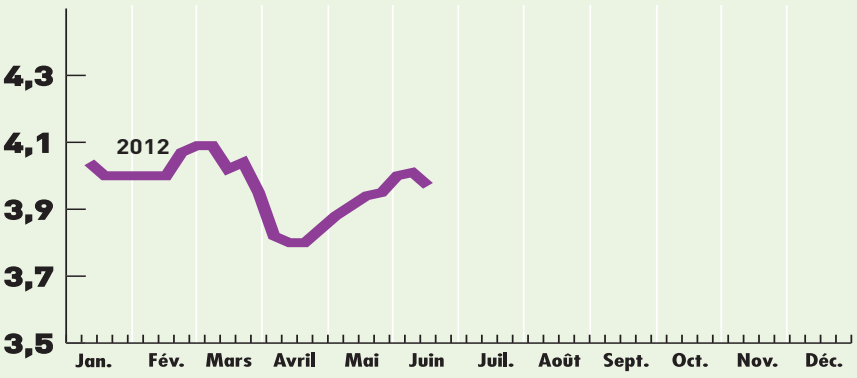
Tendance :
Commerce actif et prix soutenus.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 18/06/12 au 24/06/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	3,97 €	3,79 €	3,66 €			
Races mixte		-	3,68 €	3,64 €	3,62 €	3,58 €	
Races lait					-	3,38 €	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-			
Races mixte				-	-	-	
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,12 €	4,06 €	4,00 €	3,85 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,12 €	4,04 €	3,99 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,15 €	4,09 €				
Races mixte				3,70 €	3,65 €	3,62 €	
Races lait					-	-	-
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,30 €	4,20 €	4,08 €	4,01 €	3,71 €	-	
Viande +350 kg	4,32 €	4,21 €	4,15 €	4,02 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 25 JUIN AU 29 JUIN 2012

Bovins de boucherie

L'activité commerciale un peu moins soutenue avec la fin de l'année scolaire et le début de la période des soldes d'été. Pour le moment, les éleveurs ne forcent pas les ventes et sont occupés par les foins. Ils attendent la mi-juillet pour pouvoir approvisionner les zones de vacances. Sur les marchés, la demande est normale dans le domaine des très bonnes femelles haut de gamme ou Label, favorisée la modestie de l'offre. La tendance est à la stabilisation des prix dans les bonnes vaches charolaises et les allaitantes de choix secondaire. Dans le cheptel laitier, l'offre régionale reste modeste et permet une reconduction des cours dans les vaches frisonnes ou montbéliardes. En jeunes bovins, les exportations en vif vers la Turquie sont reparties malgré l'augmentation des taxes à l'import. Le commerce à la viande se durcit avec la baisse des commandes en Italie (fin d'année scolaire). ■

Broutards

La demande reste soutenue pour des disponibilités peu abondantes pour la saison. Les marchés exports continuent de dynamiser le marché avec des tarifs qui restent élevés. Les échanges restent fluides avec toujours une bonne valorisation pour l'ensemble des broutards et les taurillons. Dans les femelles, la demande est suivie avec des tarifs en hausse pour les bonnes Charolaises lourdes et vaccinées pour l'Italie. Du côté de l'Espagne, la demande reste limitée mais la modestie de l'offre permet un léger mieux sur les cours. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les tarifs se maintiennent sans difficulté ou progressent légèrement dans les frisons et les montbéliards avec toujours une bonne valorisation pour les sujets destinés aux labels ou l'export. Dans les veaux charolais, limousins ou croisés de qualité ou destinés aux labels, la tendance demeure très ferme, faute d'offre suffisante. ■

Veaux

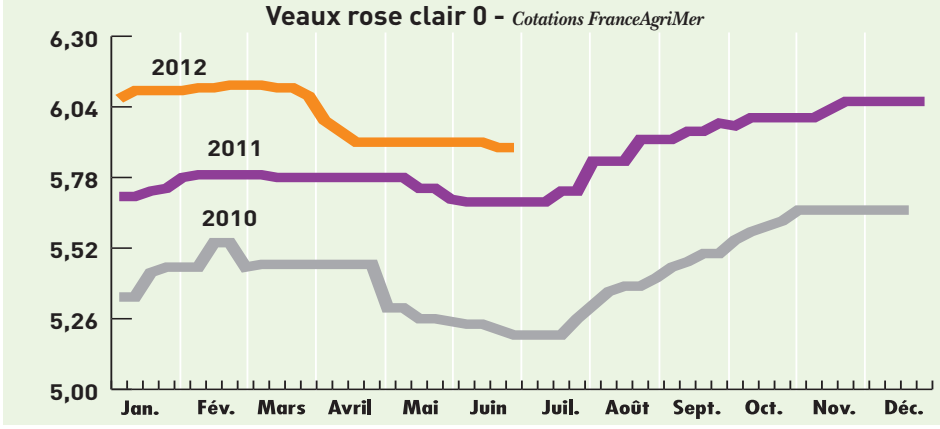
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 20/06 au 26/06/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	8,65 €	-	-	-
U	7,90 €	7,27 €	5,86 €	-
O	6,09 €	5,89 €	4,84 €	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 25/06 au 29/06/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	87	450-540 €	340-450 €	240-315 €	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		230-310 €	210-270 €		110-140 €
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	150-170 €	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	654	-	-	195-265 €	170-200 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 18/06 au 24/06/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,56 €	2,45 €	1,52 €	–
Bons	2,30 €	2,00 €	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 18/06*

Agneaux (491)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	2,32-2,48	2,18-2,46
Gras (38-44 kg)	-	2,20-2,66	2,16-2,39
Gras (+44 kg)	-	2,13-2,35	1,95-2,15
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (235)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	1,07-1,56	0,53-1,00	-
(+60 kg)	0,98-1,32	0,67-0,99	-
Divers			
Béliers(6)	85 à 100€/kg		
Agneaux maigres	71 à 98€/kg		
Chèvres	7 à 26€/kg		

Tendance
99% de vendus.
Agneaux La faiblesse de l'offre sufit à couvrir les besoins. Les transactions sont toujours aussi moroses, et les cours continuent de chuter.
Brebis L'ambiance s'oppose à celle des agneaux. Le nombre de brebis augmente, mais ne couvre pas les besoins sans cesse croisssants. Les cours continuent de progresser.
Béliers-caprins Cours econduits sans changement.

Prochain marché lundi 02 juillet. (pesée 6h30 - vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 25/06*

Ovins : 134	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	93-113 €	1,94-2,38 €
Agneaux maigres	80-93 €	2,05-2,45 €
Brebis	50-103	0,85-1,36 €

50% d'animaux non annoncés. Demande prudente en agneaux, les tarifs sont plus discutés, peu d'invendus. Stabilité des tarifs en brebis, aucun invendu
Prochain marché ovins le lundi 09 juillet aux horaires habituels.

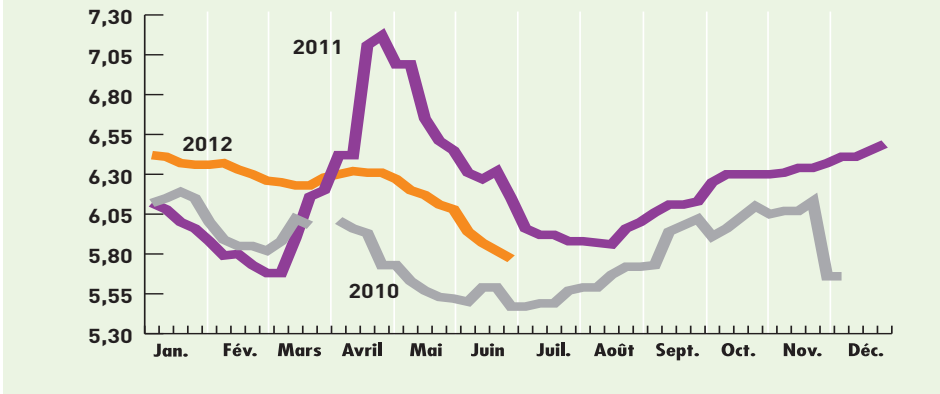
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 18/06 au 24/06/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	6,26 €	5,99 €	5,40 €
Couvert	16-19 kg	6,08 €	5,85 €	5,23 €
Gras	13-16 kg	4,33 €	4,21 €	3,83 €
Gras	16-19 kg	4,16 €	3,89 €	3,61 €

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 18/06 au 24/06/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,13 €	6,11 €	5,77 €

Agneau moyenne nationale



Porcins

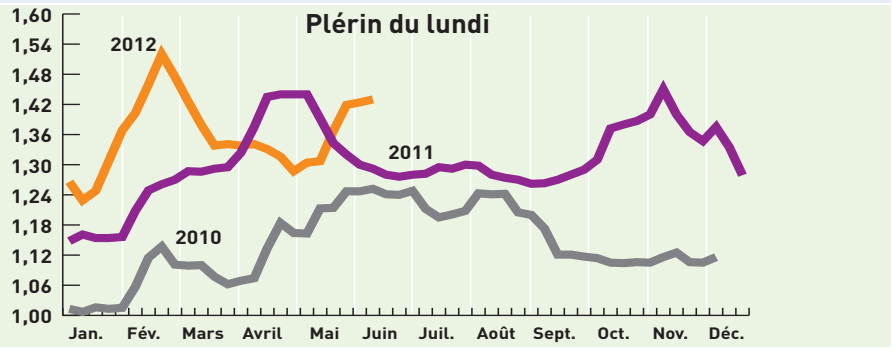
Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 778 porcs présentés) — *Cotations du lundi 25/06/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,443 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 15/06 au 21/06/12*

1,65 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 26 à 28
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
26/2012	2	62 000	nc	-	-	2
27/2012	2	124 000	nc	-	-	2
28/2012	0	0	-	-	-	1

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 20 juin 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,80 à 5,30 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,30 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	200-210 €	170-180 €
2e coupe	Inc	Inc
3e coupe	Inc	Inc

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	juin	198	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	juin	205	V C
Nord Côte d'Or	BPMF	juin	202	V C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud -Côte d'or	76/220/11%	août.-déc.	207	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	67 kg/hl	juin	174	T C
	-	-	-	-
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	inc	-	C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	juil.-août	182	A C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	juil.-août	182	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		juil.	200	N C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		juin-sept	192 à 193	T C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 26/06/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Abricot Oranged France cat I 40-45 mm	1,30 €	-	1,10 €
Aubergine longue-violette France cat I	1,00 €	1,00 €	-
Bette France plateau	1,15 €	-	1,50 €
Bigarreau Burlat France cat I + 24 mm plateau	3,30 €	4,60 €	3,20 €
Carotte France cat I sac 12 kg	0,80 €	0,80 €	0,90 €
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	0,42 €	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	0,95 €	1,00 €	1,70 €
Endive France cat.I colis 5kg	1,00 €	1,70 €	1,30 €
Epinard France cat I	1,55 €	-	1,10 €
Fraise standard France cat.I barq 500 g	4,00 €	-	-
Kiwi Hayward France cat I 95-105 g (30 fruits)	1,30 €	1,60 €	-
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	0,45 €	0,70 €	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12	0,48 €	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	0,78 €	-	-
Melon Charentais jaune France cat I 800-950 g	1,40 €	1,90 €	-
Navet rond violet France	1,35 €	1,75 €	1,20 €
Persil frisé France	1,55 €	-	-
Pois à écosser France	3,50 €	4,50 €	-
Pomme Golden France cat I 170-215 g caisse litée	0,90 €	1,15 €	0,95 €
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	0,30 €	0,55 €	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	0,68 €	-	-
Radis demi-long France (la botte)	0,60 €	-	-
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	1,05 €	-	-
Tomate ronde France grappe cat I	1,30 €	1,60 €	0,80 €

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur MF 6485, 2004, 155 cv, prix à débattre - décompacteur Durou 8 dents 2 jumelages GS MD+4 20 R38 et 480170R28 4 verrous par roue
✆ **06.40.18.07.28**

18 - Vds tracteur Landini Légend, 130 ch, 4.000 h, année 2003, clim, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - VENDS tracteur NH T 6090, déc. 2010, 500 h., BV, range commande, état neuf (réf. 240F)
✆ **06 16 66 38 16**

21 - Cause cessation VENDS Renault Arès 616RZ, 4 500 h, TBE, - presse JD 580 Balmaster TBE, - girofaneur Kuhn 5001 MH, - divers autres matériels (réf. 240D)
✆ **03 80 97 03 03**
ou 06 15 93 10 18

38 - Vds tracteur D30 Renault super 5 les 2 : 1400 euros 1 tracteur utility ess. : 500 euros.
✆ **06 75 04 60 70**

39 - Vends Renault ares 620 RZ, 110 CV, 1997, inv meca, 4730 h, 1ère main, très beau, clim.
✆ **06 86 92 54 21**
ou 03 84 70 16 71

55 - Vends Case 5140 6.450 H 1996 relevage avant, 3 dist., masses, clim., crochet, TBE, 14.000 euros.
✆ **06 83 03 53 32**

55 - A vendre Renault 110-54 TS année 90 9.300 H BE.
✆ **06 79 18 35 92**

57 - Vds Deutz MK III 130 ch, relevage avant 4.900 h garantie 6 mois, 26.000 À HT, jumelage.
✆ **06 81 04 52 38**

69 - Vds tracteur Bobard 625T moteur avant Deutz 72 CV 3380 H. voie 125 - H 120. TBE.
✆ **06 16 53 98 87**

69 - Vds tracteur Valtra 6350 année 2005 4196 heures 95 Ch. relevage avant : 22000 euros.
✆ **04 74 70 40 78**

71 - Vds tract. MF 6260, an. 2002, 3.600 H, dyna 4, TBE et fourche Mailleux MX 100 adap. 4245 -35-55.
✆ **06 77 03 68 84**

74 - Vds Same Laser 700 cv, très bon état.
✆ **06 08 54 23 48**

Travail sol

21 - VENDS deux épandeurs engrais : - Vicon, 1 800 l., - Sulky 1 500 l. avec roue pour avancement DPA, les deux sont en bon état, - semoir «Naudet» 4 mètres à bas prix (réf. 2506)
✆ **06 78 75 83 87**

38 - Vds broyeur Quivogne 2m25 couteaux neuf TBE herse alternative Quivogne 3 m TRE.
✆ **04 74 85 54 59 HR**

38 - Vd herse rotative 2 m de large, bon état.
✆ **06 79 67 75 39**

55 - Vends andaineur de pierres Kirpy 3,50 m très bon état.
✆ **06 86 43 54 91**

71 - Vds semoir à maïs 4 rangs - 2 vis à grains sur charriot diamètre 125, 8 m et 10 m - semoir à vis engrais.
✆ **06 12 80 54 18**

Récolte

01 - Vds scie à colza mécanique releveurs beaucerons intérieur maïs batteuse NH 1530
✆ **04.74.55.82.98 midi**

21 - VENDS autochargeuse NH 1 006, bon état. (réf. 2502)
✆ **03 80 90 88 45 HR**

21 - ACHETE mois. batteuses claas, consul, mercator, dominator, 66, 76, 85, 86 - John Deere, 950, 952, 955, 960, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085 - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070 - Presses MD ET RB.
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds MB 1460 IH AXIAL 1982 5150 hrs coupe 4,28 chariot cueilleur JOHN DEERE 5rgs maïs tournesol
✆ **06 85 38 23 71**

26 - Calibreuse CALIBREX 4 couloirs T1ES peu servie 5000euros
✆ **06 70 62 64 29**

38 - Recherche presse balles rondes 100x120, petit modèle pour foin montagne.
✆ **06 73 72 39 21**

42 - Vds presse BR NH648 + broyeur de haies GT435 + charrue trs ret hyd. + cultivateur 2.40 m T
✆ **04 77 64 51 19**

42 - recherche presse balles rondes 120 x 120 ou volume variable pu large moiss. batt. Class NH
✆ **06 23 19 33 18**

55 - Vds presse NH BR 750 2006 ficelle, filet + éjecteur TBEG, brabant Grégoire Besson 7 fers semi-porté 2004 TBEG.
✆ **06 87 29 25 13**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds benne Rock 13 T, 97, essieu, bogie, pneu 445/22,5, port. auto. pied hydro, benne card. TBE, 10.000 euros.
✆ **06 65 05 33 23**

71 - Vends remorque auto chargeuse Kemper 95 bottes, TBE.
✆ **03 85 24 12 52 H.R.**

Traitement

26 - Vds sulfateuse BERTHOUD 15 mètres repliable 2009
✆ **06 08 12 89 97**

Arbo-viti

26 - Vds effeuilleuse TBE marque FERRAND
✆ **06 03 40 07 84 HR**

Epandage

21 - VENDS épandeur à fumier 6 T. Krone BE, - 1 cuve à fuel, 10 000 l. avec pompe et pistaut, TBE. (réf. 240G)
✆ **06 07 77 00 13**

Manutention

84 - 13-Vends chariot élévateur Hyster diesel H250XMX 2Ts mât duplex, h. levé 4,30 m, 7300 h : 6 500 euros à déb.
✆ **06 24 56 96 48**
ou 06 50 63 49 19

TÉLESCOPIQUES AGRICOLES
- CATERPILLAR TH 407, 2011
- JCB 536-60 agri super 2009
- MANITOU
 MLT 634-120 LSU 04/05/07
 MLT 741-120 LSU 2004
- Chargeuse ATLAS AS45

Tel. 06 80 61 76 07

Station

21 - Vends boisseau à grains 38 m³ - démonté - avec pieds. Prix : 2500 euros.
✆ **06 30 40 15 28**

Agri. divers

01 - Vds char à foin Ferrier bon état L3,80x1,71 H67 + Tombereau bon état L1,60x1m H43
✆ **04.74.51.23.93. hr**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds cuves pour GNR de 1.000 à 10.000 litres, double paroi avec ou sans équipement, NF, livrée.
✆ **02 48 78 20 00**

18 - Vds 2 pneus, 700-45-22,5, état neuf - caisse bétaillère bâchée, plancher résine, sur SG2, 1.500 euros HT.
✆ **06 14 40 22 10**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - round baller, - semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., - tracteurs 4 RM (réf. 240A)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - Vend autochargeurse NH 1006 spéciale côteaux - nourisseur à veaux (réf: 2603)
✆ **03 80 93 82 90**

21 - Vend Renault 95-12-TX 1994 avec fourche. Chiots beauceron garde et troupeau nés 16/06 (réf: 2604)
✆ **03 80 20 24 82**

21 - Vends rigoleuse greffet D 650 rotor 500 TBE 700 euros 1 pneu 16/9/34 50% 40 euros
✆ **06 65 75 27 85**

38 - Vends groupeur de bottes de foin de 25 kgs, modèle occasion.
✆ **04 74 85 24 24**

38 - Vend pompe à eau électrique 13 m3/h, 2 cuves à fuel 1200 l 1000 l.
✆ **04 76 64 76 89 HR**

58 - VENDS remorque 4 T. 4 roues, - herse 4 m. portée, - tailleuse Agram, - semoir engrais porté, - 2 plateaux Amazone (réf. 24VB1)
✆ **03 86 30 03 32**

69 - Vends Express Diesel 7 cv. première main 66400 km. visite OK. Pirouette Fella 4 toupies. Dessileuse Pailleuse Jentil type 3800. Moteur, réducteur d'évacuateur curétable.
✆ **06 45 27 63 36**

71 - Achète presse moyenne densité + R.B. 120 x 120 à rouleau + semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - VENDS faneuse GF452 Kuhn, très bon état, - tracteur Renault 80 14 TX, bon état (réf. 240H)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds faneuses Kuhn 4,20 m et 5,80 m, 6 toupies, Deutz Fahr 5,20 m, Krone 6 toupies 6,40 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V 3 TA Deutz Agrotron 90 + K90 avec charg. + 108, 120 CV avec crédit 2,88 % sur 7 camp.
✆ **03 85 26 00 27**

71 - Vds 2 conditionneuses 2,40 m, 6 disques Kuhn FC 240, 2.990 euros HT et Krone AM 243 CV, 2.900 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Vds ventilateur à foin, silo farine 7,5 T, tank à lait 2000 l, pipe lait machine traire.
✆ **04 50 22 42 38**

74 - Vds autocharg. krone 28 m3, turbo, div. options, b. état + aéro engrangeur Mulos 10 cv, b. état.
✆ **04 50 64 03 77**

74 - Vends cellule à grains ø 2,67 m x H1,73 m, composée de 6 panneaux, 1 tube reprise ø 200, prix 350 euros.
✆ **06 71 47 99 54**

84 - 30-Vds cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., décompacteur 6 d. Durou, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, épand. engr. dble dis., semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3+ 5,10+6+6,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

88 - Vends tracteur Deutz K100 2800 H avec chargeur Stol F15 6 outils TBE. Bétaillère Masson 5m50 baisse au sol TBE. Faucheuse Kuhn 3110 pendulaire.
✆ **06 07 61 82 64**

88 - Vends pelle Case 1188 Q1 98 10500 H chenilles acier 14.900 euros 88370 Bellefontaine.
✆ **06 88 94 97 07**

Elevage

21 - VENDS dessileuse pailleuse Jeulin «Alizée» : double commande électrique, bon état, - ensileuse «Mengele» semi-portée avec pick-up à herbe (réf. 2507)
✆ **06 78 75 83 87**

21 - RECHERCHE bascule bétail type PM 1500 (réf. 2602)
✆ **03 80 37 01 43**

26 - Vds tank à lait 1200l TBE
✆ **04 75 59 82 51**
ou 06 75 06 79 10

54 - Vends distributrice recycleuse pailleuse TBE Supertino 1999 Cover Crop Souchu Pinet pour pièces.
✆ **06 83 35 17 05**
ou 03 83 72 47 17

Véhicule

Utilitaire

69 - Vds bétaillère 12/17 Mercédès, CM OK, prix à débattre.
✆ **04 74 66 91 77**
ou 06 58 90 19 48

Tourisme

21 - VD Mitsubishi Pajero long, 3,2 litres, modèle Elégance, Diesel, année 2003, 180.000 Kms, contrôle tech OK, 4 pneus neufs, BE général, 12 500 euros à débattre.(250C)
✆ **06 45 47 23 07**

38 - Vds Peugeot Partner 2010 32000 Km 4 pneus neuf house clim auto abs TBE cause handicap.
✆ **04 76 65 40 88**

Achat-Vente

Récolte

07 - E.T.A. LAMBERT achète paille en andain, enlèvement rapide dans les jours qui suivent. Départements 38,26,07, pas sérieux s'abstenir
✆ **06 89 15 10 43**

21 - ACHETE paille en andains 30 € la tonne à débattre dans un rayon de 25 Kms autour de Gevrey-Chambertin (2511)
✆ **06 80 41 58 75**

69 - Vds plants de poireaux var Porbella.
✆ **06 60 18 89 25**

74 - Vds foin regain balles rondes année 2011. Désileuse gd Audureau Baby Crok 1650 peu servie.
✆ **04 50 60 54 70**

74 - Vds foin biologique récolte 2012.
✆ **06 20 42 41 93**
ou 04 50 69 67 28

Fourrage

26 - Eleveur achèt paille blé org colza en andain
✆ **04 75 72 20 04**
ou 06 07 64 29 69

63 - AV foin de luzerne FCS 145E/T départ champs, dispo AB poss. transp. et ration.
✆ **04 73 63 64 83**

69 - Achète foin 2011 et 2012 en grosses bottes et paille derrière batteuse.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

FW Viti Agri
Travaux viticoles et agricoles

Achat paille sur champs
et foin sur pieds / Foin Façon
Pressage botte carrée 90x120 / balle ronde

Tél. 03 85 50 92 50
Fax. 03 85 50 95 69 - Port. 06 24 13 28 70
SARL FW Viti Agri
Aux Closailles - 71680 Vinzelles
www.fwvitiagri.fr

73 - Vds foin bio.
✆ **04 79 28 70 79 HR**

Propriété

71 - A V région Gueugnon 71 ferme élevage allaitant, maison habitation 129 m2, bât. agri. 36 ha.
✆ **06 17 98 19 19**

77 - Agri. CHERCHE exploitation agricole de préférence céréalière de 100 à 500 ha ou plus en reprise ou en foncier ou achat de part social, paiement casch, référence bancaire à disposition et discrétion total, commissionne toutes personnes qui auraient des informations pouvant aboutir. (réf. 250B)
✆ **06 07 29 67 63**

Terrain

69 - Vds 1 Ha AOC Beaujolais-Villages arraché mai 2011 accès très facile conviendrait plantation intelligente disponible immédiatement.
✆ **04 78 66 16 58**

Divers

69 - Recherche containers plastiques de 100x120 x 80 cm. ajourés.
✆ **06 82 23 74 75**

84 - Vends Mobilier de reprise : Salon cuir canapé 3 places + 2 fauteuils : 280 euros – Table provençale 160 X 100 avec allonges et 4 chaises : 1 200 euros – Chambre Pont Louis Philippe, couchage 140 X 190 état neuf : 760 euros – Meubles FABROL – RN 7 – 84840 Lapalud
✆ **04 90 40 35 79**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM005012 - HAUT RHIN
TECHNICO - COMMERCIAL GRANDES CULTURES H/F
Entreprise familiale d'agrofournitures, lien entre l'agriculture et les industriels utilisateurs de céréales. Sur un secteur géographique limité au sud du département : Suivre et développer une clientèle d'agriculteurs en leur proposant l'ensemble de la gamme de produits. (engrais, amendements, produits phytosanitaires et semences). BTSA avec première expérience souhaitée. Personne rigoureuse et organisée. Entrée de suite. CDI. Rémunération fixe selon profil (13 mois) + intéressement sur objectif.

AM004108 - CENTRE ET BOURGOGNE - VALLEE DU RHONE
2 TECHNICO-COMMERCIAUX H/F
Pépinière viticole leader sur son marché. Suivi technico-commercial des clients existants. Prospection et fidélisation de nouveaux clients. Organisation et suivi des chantiers de plantation. Représentation de l'entreprise sur les salons professionnels. Dynamique, autonome et organisé, vous êtes une personne de terrain. Vous disposez d'une bonne connaissance du milieu viticole et d'une première expérience commerciale. CDI. Rémunération attractive : fixe + primes.

AM005915 - SAONE & LOIRE
AIDE LABORATOIRE EN OENOLOGIE H/F
Négociant éleveur vinificateur en vins du Beaujolais et du Maconnais. Pour période des vendanges, missions suivantes : enregistrement et préparation des échantillons, petits travaux de laboratoire. BTS ou équivalent. Aisance avec les outils informatiques. Une expérience en laboratoire sera un atout. Entrée début septembre. CDD 1 à 2 mois. Travail le samedi et/ou le dimanche. Rémunération SMIC +10%.

AM005885 - HAUT RHIN
ENSEIGNANT EN PHYSIQUE - CHIMIE H/F
Pour centre de formations agricoles. Enseigner la physique - chimie dans les classes de Seconde Générale, Bac Professionnel et Bac Technologique. Licence minimum. Débutant accepté. Contrat à durée déterminée à 60% (11h sur 18h) du 01 septembre à fin décembre 2012. Rémunération selon grille et diplôme.

AM005804 - DOUBS
RESPONSABLE ABATTOIR H/F
Pour abattoir (7000 TEC/an à dominante bovine), rattaché à la direction du groupe. Management de 30 pers., planification des abattages, organisation et coordination des activités, reporting auprès du groupe, -coopération avec service qualité, -relation avec services vétérinaires... Professionnel de la viande, meneur d'homme, sens de l'animation. CDI. Cadre. 30 à 39 K€ selon profil et exp.

AM005858 - COTE D'OR
VENDEUR CONSEIL EN JARDINERIE H/F
Filiale d'un groupe, la Société et son enseigne figure parmi les leaders régionaux dans le commerce et la distribution en loisirs verts, jardinerie et animalerie. Vous serez en charge de l'accueil et du conseil de nos clients dans les différents univers existants (alimentation animale, vêtements, élevage, terroirs, jardinage.....) jusqu'à leur passage en caisse. Vous assurerez la bonne tenue de nos rayons : de l'entretien des végétaux, en passant par le facing produit ou encore la réception/réapprovisionnement des marchandises. Vous gèrerez aussi la mise en place de nos promotions avec l'installation des supports et la mise en avant podium. Enthousiasme, disponibilité et savoir-faire seront des atouts pour mener à bien vos projets et différentes missions dans notre magasin. De formation BAC PRO spécialisation végétale ou commerciale, vous devrez faire preuve de réactivité et de curiosité. Pour cet emploi, nous vous proposons une rémunération motivante et intéressante, et une évolution possible dans un Groupe en pleine croissance. poste en CDI.

AM005909 - SAÔNE & LOIRE
OENOLOGUE TRAÇABILITÉ ET QUALITÉ DES APPROVISIONNEMENTS DE MOÛTS H/F
Négociant Eleveur en vins du Beaujolais et du Maconnais. Pour période des vendanges, les missions suivantes : Contrôle amont de la vinification des blancs : contrôle parcellaire, réception des citernes, agréage... Suivi des expérimentations. DNO, débutant accepté. Permis de conduire valide obligatoire. CDD 3 mois (20/08-20/11). Logement possible. Salaire à négocier.

AM005815 - SAONE ET LOIRE
TECHNICIEN D'ELEVAGE H/F
OPA. Pédicure bovine (parage des onglons en troupeau laitier essentiellement). Prestations d'hygiène en élevage (désinfection, désinsectisation et dératisation). Bac pro ou BTS. Personne prête à s'investir sur le long terme dans l'entreprise. Bonne connaissance de l'élevage. Aptitude à la manipulation des bovins. Rigoureux, autonome et sens des responsabilités. Bon relationnel. Débutant accepté. CDI. Période de formation qui sera assurée par l'entreprise.

AM005827 - HAUT RHIN
RESPONSABLE RÉCEPTION MARCHANDISES H/F
Industrie spécialisée ds la boucherie - charcuterie. Sera chargé de réceptionner les marchandises et de les affecter aux différents entrepôts : directement rattaché au responsable, vous êtes garant du respect des règles d'hygiène alimentaire. Fort d'une 1ère expérience en boucherie, vous avez idéalement déjà utilisé un ERP. Entrée au + tôt. Mission intérim 3 mois avec poss. CDI dans structure. Horaires 6h-12h

AM005838 - COTE D'OR ET YONNE
3 SALARIES AGRICOLES SPECIALISES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE H/F
Pour 3 exploitations en Agriculture Biologique : grandes cultures (160 ha), polyculture élevage (200 VA, production viande + atelier de transformation), légumes de plein champ et maraîchage. Grandes Cultures : réalisation de l'ensemble des interventions, conduite de tracteurs, travaux ponctuels en espaces verts, - Polyculture-élevage : conduite de l'atelier bovin viande, participation aux opérations de transformation et commercialisation, - Maraîchage : opérations liées au maraîchage, travaux en serre, commercialisation des produits, conduites des cultures de plein champ, interventions mécanisées ponctuelles. Bac. Motivé. Voulant développer un projet en Agriculture Biologique. Permis B. Contrat de professionnalisation 1 an en alternance avec formation Certificat de Spécialisation Conduite de Productions Biologiques.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi



84 - Déstockage – Lit Baldaquin métal en 140 X 190 avec matelas sacrifié : 300 euros – Literie en 120 X 190 sommier + matelas + 4 pieds, état neuf : 120 euros – Sommier tapissier cuvette 140 X 190 – Cuvette Tréca : 80 euros – matelas ressorts en 120 : 60 euros - Meubles FABROL – RN 7 – 84840 Lapalud.
✆ **04 90 40 35 79**

84 - Déstockage – Vaisselier Louis Philippe 6 portes en 1,96 – Chêne massif : 3 750 euros vendu : 2 250 euros – Cuisine d'expo 5 éléments chêne massif avec évier Pierre de Bourgogne : 7 765 euros vendue : 3 106 euros - Meubles FABROL – RN 7 – 84840 Lapalud.
✆ **04 90 40 35 79**

84 - Déstockage : Bibliothèque moderne 2 corps chêne massif et placage en 1,68 m : 1 998 euros vendue 1 200 euros – Bahut 3 portes 1 tiroir en 1,90 m : 1 244 euros vendu : 700 euros - Meubles FABROL – RN 7 – 84840 Lapalud.
✆ **04 90 40 35 79**

84 - Déstockage – Bahut campagnard en 2,20 en chêne sacrifié : 400 euros – Meuble TV pin massif : 100 euros – Bar droit bambou en 140 : 350 euros - Meubles FABROL – RN 7 – 84840 Lapalud.
✆ **04 90 40 35 79**

Location

Agricole

26 - Cherche à louer bâtiment ou ancien poulailler + terrain, région Romans ou à acheter
✆ **06 81 93 05 89**

Autre

21 - Maison de Gardien à Saint-Prix-lès-Arnay (21230), 120 m² (cuisine-SdB-grand salon-SàM-2 grandes chambres à l'étage) Valeur locative env. 600 €/mois, mise à disposition gratuitement contre entretien du parc 2 ha (tonte pelouse, taille haies, jardin potager). Conviendrait à agriculteur aimant jardiner. (22VB1)
✆ **03 80.84 27 61 ou portable +32.474.800.979**

83 - A louer studio Presqu'ile de Giens face Porquerolles. Site superbe, 4 couchages, 500 m plage, 400€/sem. Juillet-Août - 250 € Sept
✆ **03 80 84 32 33**

88 - Hautes Vosges loue meublés 15 pers. + BB - 1 de 3 pers ds ferme. Indépendants. Tte l'année de 170 à 200 euros/S.
✆ **03 29 61 28 28**

89 - Chambres d'Hôtes 3 épis, vignoble de Chablis, 50/55 € nuitée, petit déjeuner compris. La Maison de Mireille (réf. 2601)
✆ **06 28 79 58 10**

Offre

Emploi

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur à compter du 15/06/2012 jusqu'au 30/09/2012. S'adresser au CREAS - Bat M1 - BP 508 - 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ **04 72 23 80 85**

69 - Cherche couple pour garde propriété à l'année. Logement de fonction 60 m2, réf. souhaitées. possibilité de faire heures de travail rémunérées. Localisation Rhône 69380.
✆ **06 60 84 42 82**

71 - Service de remplacement secteur Autun recherche salarié (e) agricole polyvalent, pour complément de main d'oeuvre (+/-400 h/an). Expérience souhaitée - CDI. Idéal pour compléter vos revenus ou votre temps partiel. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'Agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**

74 - Elevage lait 74 ch jeune souhaitant s'installer pour rempl. associé et création atelier.
✆ **06 19 18 19 87**

74 - Rech agent de remplacement qualifié pour secteur Chablais, 2 exploitations bovins lait. CDI 35 h, début juillet.
✆ **04 50 88 18 23**

CH - ETA cherche chauffeur batteuse avec expérience pour la saison (Genève).
✆ **0041 79 625 40 74**

Mariage

Rencontre

89 - Agriculteur 58 ans seul, dispo. aider agricultrice travail et vie chez elle, bovins, lait, situation indifférente (réf. 2203)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Bovin

07 - Vds génisse Jersiaise 6 mois 500 euros pure race
✆ **04 75 29 28 59 ou 06 76 73 26 87**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein rouge et noir et Montbéliard T B . orig. , poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

55 - Vds taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS bons veaux reproducteurs charolais HBC 15 - 16 mois à choisir dans lot de taurillons (réf. 2512)
✆ **03 86 50 37 07**

58 - Monte terminée VENDS très bon taureau 18 mois HBC, IBR A. Gresle - Inty - Challement (réf. 2513)
✆ **03 86 29 62 74**

69 - Achète broutards et vaches Charolaise pour l'engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

58 - Vends TB taureaux 18 mois et 2 ans HBP IND IBR TBO EARL DE BEAUMONT Alligny-en-Morvan.
✆ **06 70 34 71 84**

71 - Vends taureau ch. 2 ans, né dans l'élevage, HBC, cause consanguinité. M. Goireau, Toulon-sur-Arroux.
✆ **03 85 79 40 83**

74 - Vends génisses et vaches prêtes également fraîches vêlées race montbéliarde.
✆ **06 08 53 93 69**

88 - Vends veaux m.les Montb. 15 j à 1 mois. Poneys M - F.
✆ **06 37 52 06 12 ou 06 22 66 61 21**

Ovin

58 - VENDS 5 brebis charmoises avec 2 agneaux, 500 € le lot, - 10 agnelles charollaises d'un an, 110 € l'une. GAGET - Les Girauds 58300 Neuville les Decize (réf. 2510)
✆ **03 86 50 60 70**

74 - Achète brebis pleines ou suitées, réformes, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

38 - Vends pouliche Comtois 1, 2 et 3 ans et jument pleine ou suitée PP.
✆ **06 81 02 02 75**

Volaille-Lapin

42 - Vds poules pondeuses réformées élev. agri. bio 2.50 euros/pièce dégressif 50 poules - age 1 et 2 ans
✆ **06 66 29 86 09**

Chien

23 - Vds 3 chiots mâles Setter anglais insc. LOF nés le 4/4/12 tat. mère 2GJJ255.
✆ **06 19 55 23 67**

71 - Vends chiots Berger allemand pure race, n° tatouage mère : LOF 1 BAL603338
✆ **06 37 33 65 15**

73 - Vends chiots Border collie parents extra sur troupeau bovins. 200 euros. Mère n° 360 228 500 206 520.
✆ **06 68 95 74 61**

Chasse-Gibier

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2,50x4 de terrasse différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - prix à débattre
✆ **04.74.22.72.31. hr**

07 - Déçu de la qualité de vos Perdrix de chasse : elles ne volent pas, maigrissent, ne s'alimentent pas...Adressez vous à un véritable élevage spécialisé en Perdrix rouges et grises
✆ **06 82 28 12 19**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires

Agrileader
Génération "tout compris" : qualité, conseil et prix.
2012 = 100% des terres agricoles en zones vulnérables doivent être couvertes avant l'HIVER
Grand choix d'intercultures valorisables ou non
• MOHA 1,95 €HT/kg • AVOINE DIPLOIDE 1,95 €HT/kg
• TREFLE D'ALEXANDRIE 2,49 €HT/kg
• PHACELIE 3,35 €HT/kg • MOUTARDE 1,65 €HT/kg pour 200kg
Mélanges prêts à l'emploi à partir de 1,98 €HT/kg
Remises = -2% pour 500 kg / -3% pour 1T
ANTI-LIMACES 5% Métaldéhyde PRIX VOLUME
GLYPHOSATE 360 g/l + surfactant incorporé 2,70 €HT/ l hors RPD / 100L
Prix morte saison engrais
PK 0 14 18 Stim'ALGUE et 0 18 10 Stim'ALGUE
Opération déstockage
NPK 9-6-12 + 4% MgO S CaO Prix départ usine : 280 €/T
NOUVEAU : www.agrileader.fr
N° Azur 0 810 810 837 Prix d'une communication locale
RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUE SUR SIMPLE APPEL !

LE BON CHOIX : R.L DISTRIB80
Citernes Eau – Adblue – GNR – Engrais...
Compresseurs...
Bac de rétention...
Pompes Eau – Gasoil – Adblue, Engrais...
Containers standard, bureau, sanitaire, Phyto...
Etre le « moins disant » c'est facile...Nous préférons être le « mieux disant » !!!
80370 Maizicourt Tél. 0 322 325 325 Fax 0 322 326 856 rldistrib80@gmail.com

La Maison de l'Eleveur
Tél. : 03 24 71 74 27
Fax : 03 24 71 97 70
6660€* ou 36 mensualités de 185€* Fabrication Française
Plateau 8 m Charge utile 9 tonnes
Finition peinture martelée
Echelettes type berceau + 1,20 mètre
Bord du plateau réhaussé
Plancher 8 m en tôle larmée de 3/5 mm sur traverses espacées tous les 30 cm
Coffre à sangles
Timon maintenu par ressort
Support gyrophare câblé
2 moulinets
Crochet d'attelage
Eclairage protégé
Renfort croisé entre les chaises d'essieux
Roues 400 x 60 en option monté d'origine 12,5 x 15/14 plys
Renfort horizontal sous HEA de 120
Rond à billes monté sur cadre suspendu par lames de ressort
Essieux avant et arrière carré de 70 freiné hydrauliquement sur les 4 roues
* Prix HT - Offre soumise à conditions
www.lamaisondeleleveur.fr - Livraison gratuite sur France métropolitaine

Votre concessionnaire JOHN DEERE
Défi Mat Doussaud
19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE - 05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

Tracteurs
CV Heures an
JOHN DEERE 6120 Premium communal.. 80..5300 . 2005
JOHN DEERE 6220 Premium TLS + charg. + rel av..... 90..4900 . 2005
JOHN DEERE 6230 Premium TLS + rel av 100..3460 . 2008
JOHN DEERE 6530 Premium autoquad . 120..2990 . 2007
JOHN DEERE 6230 Premium TLS + charg. 100..3600 . 2007
LANDINI 7880, Arceau + charg. 75..3800 . 1996
SAME SILVER 100.6 100..3800 . 1997
GOLDONI BOXTER 25..... 25....190 . 2011
DEUTZ DX 3.30..... 60..4900 . 1986
RENAULT CERES 85 75..6000 . 1996
CASE IH MX 80 C + charg. 80..6600 . 2001
CASE IH CS 110 110..5285 . 1998
CASE IH 845 XL 80..6300 . 1984
Fenaison
Faucheuse KUHN GMD 702, 2,80 m, an 2006
Faucheuse KUHN GMD 66 HD, 2,40 m, an 1991
Faucheuse KUHN GMD 600, 2,40 m, an 1998
Faneuse STOLL 585 PRO, 5,80 m, an 2002
Andaineur SUIRE AN 4010, 4,10 m, tandem, an 2002
Andaineur KUHN GA 301 GM, 3 m, an 1988
Faucheuse conditionneuse KRONE AM, 283 cv, 2,80 m, an 2001
Faucheuse conditionneuse KUHN FC 250 G, 2,50 m, traînée, an 1990
Presse balles rondes FERABOLI 165.25, an 1999
Presse balles rondes JOHN DEERE 592, ficelle filet, pick up 2 m, an 2003
Presse balles rondes JOHN DEERE 590, an 1998
Presse balles rondes CLAAS variant 260, ficelle filet, éjecteur, an 2006
Travail du sol
Charrue KVERNELAND, trisocs, NSM
Charrue NAUD TRISOCS NSM, très bon état
Charrue KVERNELAND, 5 socs, varilarge, très bon état, an 2007
Combine de semis PERUGINI + AMAZONE, 3 m, 21 rangs, très bon état, an 2003
Cultitiller PEGORARO LD 300, 3 m, packer + portacourt, an 1997
Semoir à mais MONOSEM PNU, 4 rangs, maïs, microgranulateur
Machine à becher BECHAMATIC, 1,90 m, 8 bêches, an 2004
Semoir en ligne NODET, 3 m, 17 rangs
TRACTOPELLE JCB
JOHN DEERE 592
KUHN GMD 702 LIFT CONTROL
Arboriculture
Plateforme ROSATELLO, plancher 3 m, an 2007
Plateforme ROSATELLO, plancher 4 m, équipement cueillette, an 2004
Atomiseur SEP, 2000L, DPAE, an 2005
Atomiseur CARRAROSPRAY, 1150L, an 2005
Matériel divers
Epandeur à fumier GILIBERT HELIX, 6, 6 tonnes, flèche ressort, an 2001
Epandeur à fumier DEGUILLAUME HVD 10.9, 7 tonnes, porte à lisier, cde elec, an 2004
Epandeur engrais KUHN ZSB 900, double disques, 1200L, an 1991
Mélangeuse KEENAN KLASSIC, 140 balles entières, très bon état, an 2008
Malaxeur à béton FIEGL 802 S, 800L, rampe à eau, an 2005
Lame niveleuse RABAUD standard 250, équipement, terre + neige, an 1991
Gyrobroyeur à lame LERIN GM 120, état neuf, an 2011
Broyeur à fléaux PALADINO TSM 285, 2,85 m, révisé, couteaux neufs, an 2004
Broyeur à marteaux ROSATELLO TS 200, 2 m, déport hydraulique, révisé, an 1996
Tractopelle JCB 3CX 4, 7500 heures, 4RM, godet av 4 en 1 + 2 ar, an 1985
Van bovins NEWIADOW, double essieu, ptac 2000 kgs, bon état, an 2004
Affûte pieux YANIGAV AP.200.G, 3 modèles disponibles, an 1999

Votre concessionnaire JOHN DEERE
Défi Mat Agriculture
15100 ST-FLOUR
Contact : Yves PECHOULTRES - 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 Mail : ypechoultres@defimat.fr
www.defimat.fr

Tracteurs
Heures CV an
CASE IH CX 80 + charg. 7000.... 80....1999
CASE IH MAXXUM 5120 7200.... 90....1991
CASE IH MAXXUM 5120 8600.... 90....1993
CASE IH MAXXUM 5130 + charg. 7900.... 90....1994
CASE IH MXU 135..... 7700.. 135....2005
CLAAS CELTIS 446 RX + charg. 4700.... 90....2005
CLAAS ARES 566 RZ + charg. 5800.. 106....2005
DEUTZ AGROTRON K420..... 1800.. 112....2009
FIAT 7286 DT + charg. 6500.... 72....1995
JOHN DEERE 5415 + charg. 1500.... 72....2008
JOHN DEERE 2250, arceau + charg. 11300.... 65....1993
JOHN DEERE 5720..... 3600.... 80....2005
JOHN DEERE 5080 M + charg. 2900.... 80....2009
JOHN DEERE 6110 + charg. 4400.... 80....1998
JOHN DEERE 6120 + charg. 3700.... 80....2004
JOHN DEERE 6230 P 3930.. 100....2007
JOHN DEERE 6600..... 6400.. 110....1996
JOHN DEERE 6620 + charg. 6200.. 125....2005
JOHN DEERE 6800..... 9100.. 125....1994
JOHN DEERE 6830 AP..... 800.. 145....2011
LANDINI 6500..... 8400.... 65....1980
MASSEY FERGUSON 5455 + charg. 4600.. 100....2004
MASSEY FERGUSON 6235 + charg. 7900.... 75....1998
MASSEY FERGUSON 6455 + charg. 5900.. 100....2004
MASSEY FERGUSON 6460..... 3300.. 115....2006
MASSEY FERGUSON 6465..... 1400.. 120....2008
MASSEY FERGUSON 6180..... 6900.. 110....1996
NEW HOLLAND 8670..... 6100.. 170....1998
RENAULT 65-34..... 8800.... 65....1993
RENAULT CERES 335X + charg. 4850.... 75....2001
RENAULT CERES 85X..... 6000.... 75....1995
RENAULT ERGOS 100 + épareuse..... 7400.. 100....2000
RENAULT ARES 546 RX + charg. 8700.... 90....2003
SAME ANTARES 110..... 6900.. 110....1996
VALMET 6200 + charg. 5500.... 94....2000
Andaineur
FELLA TS350, 3,50 m
JOHN DEERE 6830 AP
NEW HOLLAND 8670
RENAULT 65-34
KRONE 345/10, 3,40 m, an 1999
KRONE KS-421-13, 4,20 m, an 2001
KRONE SWADRO 461, 4,60 m, an 2003
KUHN GA3501GM, 3,50 m, an 1993
KUHN GA 4321 GM, 2,00 m, an 1999
Faneuse
KUHN GF 5001 MH, 5 m, an 1998
AGRAM JET FAN464, 4,60 m, an 2001
VICON FANEX 533, 5,30 m, an 1996
POTTINGER HIT 69, 6,80 m
STOLL Z 685, 6,80 m
Faucheuse et conditionneuse
CLAAS DISCO 2650 + 2,60 m, an 2006
CLAAS DISCO 300, 3 m, an 1998
VICON CM247, 2,40 m, an 2005
KUHN GMD500, 2 m, an 1999
KUHN GMD55, 2 m, an 1982
KUHN GMD 66, 2,40 m, an 1991
KUHN GMD600, 2,40 m, an 1997
KUHN GMD 600 GII HD, 2,40 m, an 2001
KUHN GMD 700, 2,80 m, an 1997
KUHN GMD702, 2,80 m, lift control, an 2001
POTTINGER CATDISC29, 2,80 m, an 1997
FELLA SM 248, 2,40 m, an 2009
KUHN FC240P, 2,40 m, portée, an 1997
KUHN FC250G, 2,50 m, traînée, an 1997
KUHN FC303GL, 3 m, traînée, an 2002
KUHN ALTERNA 400, 4 m, traînée, état neuve, an 2011
VICON AMS2400SZ, 2,40 m, portée, an 1996
Presse balle ronde
MASSEY FERGUSON 166VLR, ch variable, p-up 2 m, filet, an 2005
Presse haute densité
RIVIERE GREENLAND 8080, 60/80, pick up 2 m, an 1996
MASSEY FERGUSON 1510 F, 60/80, pick up 2 m, an 1993
Charrue
KVERNELAND PW 100, 8 corps, varilarge, NSM, an 2011
KVERNELAND EG 85, 5 corps dep. hydro, an 2002
GREGOIRE RY 3, 3 corps, NSH, an 1996

POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
RÉUSSIR HABITUEL

ALKERN
25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DU STOCKAGE
ÉLÉMENTS DE STOCKAGE CE
De 1 à 5 m
FABRICANT
MUR DE BARDAGE
AUGES BÉTON
PLAQUES À SCELLER
SILOS - FUMIÈRE
LIVRAISON SUR TOUTE LA FRANCE
Dbms 80290 GAUVILLE - Tél. 03 22 38 03 42 - Fax : 03 22 38 00 10

CÔTE D'OR

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Cuma de la Coquille
Mairie
21510 Aignay le Duc
Agréée sous le n°21340

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Les associés coopérateurs de la Cuma de la Coquille sont convoqués, en Assemblée Générale Mixte le lundi 2 juillet 2012 à 10 heures à Meulson, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:
A titre ordinaire:
- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 27 juin 2011
- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapport financier
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Election du tiers sortant des administrateurs
- Constatation de la variation du capital social
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
- Fixation de l'allocation globale du Conseil (article 30)
- Questions diverses
A titre Extraordinaire:
- Modifications statutaires:
Article 14&4: Critères de souscription
Article 29&3: Plafond des emprunts
- Pouvoirs pour accomplir les formalités
Le Conseil d'Administration *AL21268858*

AVIS DE CONSTITUTION

S.C.P « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon, 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me Didier NOURISSAT notaire à Dijon, le 22/06/2012, il a été constitué la SOCIETE CIVILE suivante :
Dénomination : ATRISEV
Siège : 11 rue des Grands Crus, 21700 Vosne Romanée
Durée : 99 ans
Objet : Prise de participation dans tous groupements, entreprises et sociétés civiles ou commerciales, françaises ou étrangères, créés ou à créer, toute acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier, gestion de ses participations financières, la direction, l'animation, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations, toutes prestations de services auprès des entreprises industrielles et commerciales et notamment les prestations d'ordre financier, commercial, juridique, de gestion, d'informatiques, de direction générale ou autres.
Capital social : 1.475.010,00€
Apports en numéraire : 10,00€
Apports en nature de 663 actions en pleine propriété et de 1.341 actions en nue-propriété de la société MEO CAMUZET FRERE & S≈íURS, SAS au capital de 40.000€, dt le siège social est à Vosne Romanée (21700), 11 rue des Grands Crus, RCS Dijon 448 502 708. Ces actions apportées sont valorisées à la somme de 1.618.445,00€.
Gérant : Mr Jean-Nicolas MEO, demeurant à Vosne Romanée (21700), 11 rue des Grands Crus,
Immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis et mention *AL21268852*

Par acte SSP du 19/06/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :
SARL BUONCRISTIANI Père & Fils
Objet social : Pose de carrelage, faïence, pierre, mosaïque.
Siège social : 14 rue du perthuis, 21220 Bevy
Capital : 4000 Euros
Durée : 99 ans
Gérant : M. Patrick Buoncristiani, 14 rue du perthuis, 21220 Bevy.
Immatriculation au RCS de Dijon
AL21268847

SCP Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me Viard, notaire à Dijon, en date du 14/06/2012, il a été constitué la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination :EURL JCO IMMO
Siège : Dijon (21000), 1 rue Arthur Deroye
Objet :Marchand de biens, et d'une manière accessoire, la rénovation en vue de revente, la gestion, la location ou sous location de meubles ou d'immeubles nus ou meublés.
Capital social : Mille euros (1.000 €)
Apports en numéraire :1.000 €
Gérant :Mr Jean-Christophe Oudin, dt à Dijon (21000), 1, rue Arthur Deroye.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon
Pour avis et mention. *AL21268845*

RECTIFICATIF

AVIS RECTIFICATIF
Dans l'annonce parue le 18/05/2012 relatif à la constitution de la SARL ICCEO BOURGOGNE, il convient de lire
14, rue du Golf à Quétigny 21800 au lieu de 14 parc de Golf.
AL21268848

DISSOLUTION LIQUIDATION

TISSOT SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622 euros
Siège social : 7, rue des Orfèvres
21 240 Talant
399 711 704 RCS Dijon

Par décision du 31 décembre 2011, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2011 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Monsieur Philippe Tissot demeurant 7, rue des Orfèvres ,Ai 21 240 Talant, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 7, rue des Orfèvres, 21 240 Talant, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.
AL21268498

MODIFICATION DE CAPITAL

BOURGOGNE 21

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social
14 avenue de Bourgogne
21800 Quétigny (Côte d'Or)
422 015 602 RCS Dijon

Suivant un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 10 août 2011, il résulte que :
L'article 7 des statuts a été modifié de la manière suivante :
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à la somme de sept mille six cent vingt-deux euros quarante,àícinq (7 622,45).
Il est divisé en cinq cents (500) parts sociales de quinze euros vingt-quatre (15,24) chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à la somme de douze mille (12 000) euros.
Il est divisé en six cent (600) parts sociales de vingt (20) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement
souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.
Dépôt légal au greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis,
le représentant légal
AL21268850

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BARBIREY-SUR-OUCHE:
67 a 13 ca - Champ beurot: A-703 - Champ de la grange: A-1207 - Champs colas: A-904 - La lavrotte: A-989 - Le creux des abimes: A-960-962-963 - Pre gendarme: A-1071-1072
Parcelles en nature de terres, prés et landes
PONT-ET-MASSENE:
8 ha 70 a 49 ca - L aire mage: A-28(J)-28(K)
Parcelle en nature de pré
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 16/07/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL21268853

NOMINATION

TRANSAL

SA à directoire et conseil de surveillance
au capital de 750.000 €uros
Siège social : Dijon (21000)
28 Bis Avenue de Stalingrad
305 064 347 RCS Dijon

1)Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 2006, Monsieur Gilles Lachaise demeurant à DIJON (21000) ,Ai 25 Cours Général de Gaulle a été nommé Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Michel Desbois dont le mandat est arrivé à expiration.
2)Aux termes de la réunion du Conseil de Surveillance du 17 Avril 2012 :
-il n'a pas été procédé au remplacement des fonctions de membre du conseil de surveillance de Madame Michèle BRULE, décédée ;
-il a été pris acte de la démission de Monsieur Hervé Millot de ses fonctions de membre du directoire avec effet au 31 Décembre 2011.
AL21268854

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SWING

Société civile immobilière
au capital de 4 878,37 euros
Siège social
51, avenue Françoise Giroud
Parc Valmy - 21000 Dijon
380 229 179 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 18 avril 2012, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé en qualité de cogérant, pour une durée illimitée à compter du même jour, M. Olivier Perroud, demeurant 4, impasse des Acacias 21490 Norges la Ville
Pour avis
La Gérance *AL21268707*

SCP NOURISSAT-MISSEREY-STRIFFLING-VIARD
Notaires Associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

SOCIÉTÉ «GFA DOMAINE BERTHAUT DE FIXIN»

Groupement foncier agricole
au capital de 290568,00 euros
Siège social : 9 Rue Loisot Fixin
21220 Gevrey Chambertin
RCS Dijon n° 344 925 730

Durée : 37 ans jusqu'au 05/05/2025
Objet : propriété, administration, jouissance de biens à destination agricole.
Avis est donné du décès de :
M. Guy Charles Raymond Berthaut, retraité, de nationalité Française, veuf de Mme Micheline Marie Madeleine Violle, demeurant à Fixin (21220), 9 rue Noisot.
Né à Fixin, le 10 février 1912.
Décédé à Brochon (21220), le 05 février 2009.
Associé et gérant de ladite société.
Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 19/06/2012, M. Denis Marie Gunard Berthaut, domicilié à Nuits St Georges (21700), Hameau de Concoeur, a été nommé gérant de la société à compter du même jour, pour une durée de cinq ans, conformément aux statuts, en remplacement de M. Guy Berthaut décédé.
Pour avis et mention *AL21268849*

GFA DOMAINE GERBET SIRUGUE

Groupement foncier agricole
au capital de 547.901,77 €
Siège social : Vosne Romanée (21700)
RCS Dijon : 326 603 305

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2012, Mme Marie-Andrée Janine Gerbet épouse de Mr Denis Berthaut, demeurant à Nuits Saint Georges (21700) Hameau de Concoeur a été nommée gérant de la société en remplacement de Mr François Théophile Gerbet décédé le 15 septembre 2011.
Pour avis, la gérance *AL21268846*

CESSION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORISSON , Notaire Associé à Dijon (Côte d'Or) Rond Point de l'Europe, le 19 juin 2012, enregistré à Dijon Nord, le 25 juin
2012, sous le n° 2012/1386 case1, a été cédé par :
La Société dénommée COURBET VINCENT, Société à responsabilité limitée au
capital de 10.000 Euros dont le siège est à Genlis (21110), 10 rue Bernard Laureau, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 508 235 926
A :
La Société dénommée BUFFLON, Société à responsabilité limitée au capital de 20000 €, dont le siège est à Genlis(21110), 10 rue Bernard Laureau, immatriculée au
RCS de Dijon sous le n° 751617937
Un fonds de commerce de Bar-Jeux de la Française des Jeux exploité à
Genlis 10 rue Bernard Laureau, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE CENTRE, immatriculé au RCS de Dijon, sous le n° 508235926.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et en aura la jouissance le même jour.
Moyennant le prix principal de Cent Trente Mille Euros (130.000,00 Eur),
s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour Quatre-Vingt-Quinze Mille Euros
(95.000,00 EUR),
- au matériel pour Trente-Cinq Mille Euros (35.000,00 Eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi en l'étude de Me LORISSON à Genlis où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
G.LORISSON. *AL21268856*

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

PHARMACIE BERNARD, EURL au capital de 80000 euros, 14 place François Mitterrand 58140 Lormes. RCS Nevers 530735596. Suite A.G.E du 18-06-2012 et à compter du 01-09-2012: Augmentation du capital social à 330000 euros par création de nouvelles parts. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Nevers. *AL58269243*

Nouvelle Imprimerie Laballery
SCP SA à capital variable
Siège social : allée Louis Blériot
58500 Clamecy
RCS Clamecy : B 392 607 545

Modification du conseil d'administration
Renouvellement annuel des membres du Conseil d'administration
Aux termes d'une délibération en date du samedi 09 juin 2012,
l'Assemblée Générale Ordinaire a élu comme administrateurs :
Madame Patricia Guérin bld Misset 58500 Clamecy
Monsieur Damien Boureau Chasseigne 58800 Anthien
Monsieur Jean Michel Duperrier HLM Ferme des Prés, 58500 Clamecy
Monsieur Damien Foucher 16 rue des jeux 58500 Clamecy
Monsieur Romain Lemaitre rue des Chaumes 58190 Tannay
Monsieur Didier Moreau 4 route de Coulanges Crain 89480 Coulanges sur yonne
Monsieur Daniel Maitrepierre ne se représentait pas.
Le conseil d'administration est composé de 11 membres.
L'assemblée a également renouvelé dans ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire Monsieur Frédéric Vautrin, 14 rue du Hêtre, 89113 Charbuy et suppléant Cabinet ETC, place de l'Europe, 89000 Saint Georges sur Baulche.
Pour avis
David Perrain Président. *AL58269234*

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SOREC

S.A.S. au capital de 909.062,50 €
Siège social : Rue de Gérigny
Zone Industrielle
58400 La Charité sur Loire
691 880 041 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 18 juin 2012 que la Société ETC AUDIT, Place de l'Europe, 89000 Saint Georges sur Baulche, a été désignée en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Xavier Huguet, demeurant Résidence Kennedy, 34-36 rue du Pont Bordeau, 45800 Saint Jean de Braye, démissionnaire de son mandat.
Pour avis, la Présidente, FIXO CAPITAL
AL58269232

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

FIXO CAPITAL

S.A.S. au capital de 541.800 €
Siège social : Parc d'Activités des Bertranges,
Route de Gérigny
58400 La Charité sur Loire
490 504 693 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 18 juin 2012, les modifications ci-après à publier concernant les Commissaires aux comptes de la société :
Anciennes mentions :
Titulaire : M. Xavier Huguet, Résidence Kennedy, 34-36 rue du Pont Bordeau, 45800 St Jean de Braye
Suppléant : M. Philippe Chaussat, 20 av. Pierre Bérégovoy, 58000 Nevers
Nouvelles mentions :
Titulaire : SARL CECOTTI Thierry et Associés, « Aux Arramous », 32600 Lias
Suppléant : M. Paul Reyne, 13 rue Henri Choquet, 58640 Varennes Vauzelles
Pour avis, le Président N. FELIX
AL58269233

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A MACQUART-MOULIN, J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau, 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 31 Juillet 2012 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais - Nevers

Commune de Prémery (Nièvre)
Une maison d'habitation - Jardin derrière
Une autre maison à usage d'habitation et de commerce
Cadastré lieudit 37 rue de Lurcy Section C n°177 pour 3a 38 ca
Section C n°1177 pour 3 a 22 ca
sur la mise à Prix de : 10 000,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine Macquart-Moulin, avocat membre de la SCP Macquart-Moulin,Balleret , 6 avenue Marceau. à Nevers
La visite aura lieu le Mardi 24 Juillet 2012 à 14H sur place par la SELARL LGW huissier de Justice à Nevers. *AL58269250*

CABINET de la SELARL
AGIN - PREPOIGNOT
Anciennement François MILCENT
Société d'Avocats au Barreau de Nevers
6 square de la Résistance,
Nevers (Nièvre)
Tél. : 03.86.57.05.00.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Palais de Justice à Nevers (Nièvre),
Place du Palais,
Le Mardi 31 Juillet 2012 à 10 Heures 30

En un lot unique :
Une maison d'habitation sise à Menou (Nièvre) lieudit 2 Château Gaillard et Les Coignets, comprenant un rez-de-chaussée avec séjour er cuisine, un étage avec dégagement, trois chambres, salle d'eau, grenier au-dessus, cave en dessous grange attenante et jardin non attenant
cadastrée section A n° 97 pour 1 are et 90 centiares et A n° 106 pour 21 ares et 20 centiares
Bien inoccupé.
Outre les charges, clauses et conditions stipulées au cahier des charges déposé au Greffe, les enchères seront ouvertes sur la mise à prix suivante :
Cinquante Mille Euros (50 000,00 €)
Fait et Rédigé par l'avocat soussigné
A Nevers, le 21 juin 2012
Pour extrait
Myriam PREPOIGNOT
S'adresser pour les renseignements à :
-la SELARL AGIN - PREPOIGNOT, Société d'Avocats, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente, demeurant 6 square de la Résistance, Nevers Tél. 03 86 57 05 00
- au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.
Visites :
- Me BRUNAZ, Huissier de Justice à Varzy, y demeurant 2 place Fontaine Sainte Eugénie
Tél 03 86 29 41 33. *AL58269235*

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 20 juin 2012, constitution de
la SAS :
Dénomination :NIGHT - PUB
Capital : 12.000 Euros
Siège social : 6 rue Claude Tillier 58000 Nevers
Objet : Bar, pub karaoké
Président : M. Yildiz Antoine, 8 Chemin de la Beue 58640 Vauzelles
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers. *AL58269249*

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: L'ORIENTAL
Capital: 100 euros
Siège: 10 av du Maréchal Leclerc 58200

Cosne Cours sur Loire
Objet: restauration rapide
Durée: 99 ans
Gérant: M. Zitouni Walid 10 av Maréchal Leclerc 58200 Cosne sur Loire
Immatriculation au RCS de Nevers
AL58269246

SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY »
Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître JACOB, Notaire, le 20/06/2012, enregistré à Nevers.
Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SCI SCDV
Forme : Civile
Siège Social : Cosne Cours sur Loire, 58200, 11 Route des Gauthiers
Durée : 99ans
Objet Social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Apport en Numéraire : 69.600 Euros.
Capital: 69.600€, divisé en 6.960 parts de 10€ chacune numérotées de 1 à 6960 attribuées aux associés en fonction de leur apport.
Co-Gérants: Mr Daniel Florin, époux de Mme Cécile Chagnet, dt à Cosne-Cours-sur-Loire (58200), 11 Route des Gauthiers, et Mr Vincent Sallier, époux de Mme Sandra Florin, dt à Urzy (58130), 49 rue du Moulin du Greux.
Pour avis
Maître Jacob. *AL58269245*

NOVO CONSEILS
Société d'Avocats
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

Acte sous seing privé du 22 Mai 2012
Dénomination sociale :AMD
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 100 euros
Siège social : Nevers (Nièvre), 7, rue Georges Dufaud
Objet : La société a pour objet en France et en tous pays :
L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant :
Monsieur Gilles Duprey demeurant à Nevers (58000), 20, bld de la Pisserotte
Cessions de parts sociales :toutes cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés exprimé à l'unanimité.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et insertion
la gérance. *AL58269226*

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 mai 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : GAIA
Siège social : 1 route de Clamecy à Amazy (58190)
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 40.000 €
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Gérants pour une durée indéterminée : Monsieur Damien Raison, et Mademoiselle Julie Bonnet domiciliés 21 Rue d'Enfer, 58190 Tannay
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers. *AL58269194*

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

GELCO

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 €
Siège social : Les Quatre Rues
58350 Châteauneuf Val de Bargis
RCS : Nevers 452 750 441

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 31 décembre 2011, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date.
Monsieur Gérard Loo domicilié Les Quatre Rues, 58350 Châteauneuf Val de Bargis a été nommé en qualité de liquidateur.
Le siège de la liquidation a été fixé au siège social de la société.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nevers.
AL58268856

GELCO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 7 500 €
Siège social: Les Quatre Rues
58350 Chateauneuf Val de Bargis
RCS : Nevers 452 750 441

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 31 décembre 2011, il a été approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à Monsieur Gérard LOO, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
AL58269241

EARL D'HARLOT

Société Civile au capital de 16 700 €
Siège social : « Domaine d'Harlot »
58000 Saint Eloi
RCS Nevers : 504 350 315

Aux termes d'une délibération en date du 15/05/2012, l'associé unique de l'EARL D'HARLOT a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/05/2012 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Luc Coulon, demeurant «Domaine d'Harlot» - 58000 Saint Eloi et lui confie les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés « Domaine d'Harlot » - 58000 Saint Eloi, lieu du siège social
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis
Le liquidateur. *AL58269117*

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Denis Bloin, Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 29/5/2012, enregistré à Nevers le 13 Juin 2012, bord n° 2012/836 Case n° 1 extrait 1765,
Les Associés de la SCI BRETAGNE, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 443 933 429, au capital de 14.482,86 euros dont le siège social est à Pougues Les Eaux (Nièvre) lieudit «Bretagne», ont approuvé les opérations de compte de liquidation et partage du patrimoine de la société, conformément au jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Nevers le 21/9/2006.
La SCP J.P JACOB et C.THEVENY, ayant été désignée à cette fin, aux termes d'une ordonnance en date du 26 aout 2009.
Les comptes auquel il a été donné quittus ont été approuvés purement et simplement par les associés et la liquidation a été déclarée clôturée.
Ces comptes et le procès-verbal de l'Assemblée d'approbation seront conformément à la loi, déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
Me BLOIN, Notaire. *AL58269229*

LES ATELIERS DE BELLOIRE

SARL au capital de 7622 €
Siège social:
110 route des Saulaies, BP 506,
58005 Nevers Cedex
312915382 RCS Nevers

L'AGO du 16/06/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 16/06/2012.
Radiation au RCS de Nevers. *AL58269228*

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire 31 Mai 2012 de La Société à responsabilité limitée JEAN YVES VALLE au capital de 7622.45€ dont le siège social est sis 17 Rue Roland Champenier 58000 Nevers, immatriculé au RCS Nevers sous le N° 343 448 924, du 31 Mai 2012, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Mr Jean Yves Valle, demeurant 17 rue Roland Champenier 58000 Nevers et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 décembre 2011.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS de Nevers
AL58269225



➜ NON DISSOLUTION

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

SARL GIRAUD

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : Place de l'Hôtel de Ville
58800 Corbigny
RCS Nevers 502 721 822

Selon AGE du 29/06/2011, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé la poursuite de l'activité.
Pour avis. *AL58269238*

SARL CARON

Société à responsabilité limitée
au Capital de 15000 Euros
Siège Social : Les Virolots
58120 Chaumard
R.C.S. Chalon sur Saône 487.429.508

Aux termes du procès verbal du 25 octobre 2011, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du code du commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis,
Le Gérant. *AL58269231*

S.A.R.L. V.P.I.

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 10 000 €
Siège Social : 18 Avenue du 8 Mai 1945
58660 Coulanges les Nevers
R.C.S. Nevers 530 373 422 - 2011 B 45

Au terme de l'A.G.E. du 15/06/12, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, en application de l'article L 223-42 du CC. Pour avis. La Gérance.
AL58269227

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 01 Juin 2012, il résulte que La collectivité des associés de la société à responsabilité limitée S .N.E.C dont le capital est de 52 500.00€ et dont le Siège social est situé de 21 bld de la République à Nevers (58000) et immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 450 487 863, a transféré le siège de la société au 6 quai de la Jonction à Sermoise (58000), à compter du 01 Juin 2012.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
AL58269224

SARL V.P.I.

SARL au capital de 10 000.00 €
Siège social : 18 Avenue du 8 Mai 1945
58660 Coulanges les Nevers
530 373 422 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération de l'AGE du 20/06/2012, il a été décidé de transférer le siège social du : 18 Avenue du 8 Mai 1945 - 58660 Coulanges les Nevers à : 8 rue du Ravelin 58000 Nevers à compter du 20/06/2012, et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
AL58269021

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE J.M VINCENT

Société civile immobilière
au capital de 91 469,41 euros
Ancien siège social : 10, rue Charles Floquet,
58200 Cosne Cours sur Loire
Nouveau siège social : 148 bis, rue des Quatre Fils Doumer,
58200 Cosne Cours sur Loire
402 020 887 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/06/2012, les associés ont décidé de transférer le siège social situé à Cosne Cours sur Loire (58) du 10, rue Charles Floquet au 148 bis, rue des Quatre Fils Dourmer, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis,
Le gérant. *AL58269244*

SCI LE GRAND CHAMP

Société civile immobilière
au capital de 213 400 Euros
Ancien siège social: Chemin Moulin des Granges, 58490 Moiry
Nouveau siège social: RN7
58640 Varennes-Vauzelles
429 912 793 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/06/2012, les associés ont décidé de transférer le siège social de Moiry (58), Chemin Moulin des Granges à Varennes-Vauzelles (58), RN7, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. *AL58269240*

➜ RÉDUCTION DE CAPITAL

PHYTEOLIA

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 8 rue de la Mairie
58150 Tracy-Sur-Loire (Nièvre)
530 974 666 RCS Nevers

Augmentation du capital
Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2012, enregistrée à Nevers le 18/06/2012, Bordereau 2012/852, Case n°1, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour 10 000 euros. Le capital social est désormais porté à 18 000 euros.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers. *AL58269242*

➜ DÉSIGNATION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud, 58000 Nevers

VOYAGES GONIN

SARL au capital de 120.000 €
Siège social : 52, route de la Machine
58300 Saint Léger Des Vignes
340 991 926 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 23 juin 2012 que la Société CECOTTI Thierry et Associés, «Aux Arramous», 32600 Lias, a été désignée en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Xavier Huguet, dt Résidence Kennedy, 34-36 rue du Pont Bordeau, 45800 St Jean de Braye, démissionnaire de son mandat.
Pour avis, le Gérant, O. Roussat
AL58269248

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

EARL LAFFAYE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 278 143,23 euros
Siège social : Montantaume
58250 Lanty
RCS Nevers 380 801 522

Modification des dirigeants
Démission cogérant
Par Assemblée générale du 8 juin 2012, il a été pris acte de
la décision de démission d'un cogérant
Ancienne mention
Gérance :
-Monsieur Eric Laffaye demeurant «Le Biez» 58360 Semelay
-Monsieur Christophe Laffaye demeurant Lieudit «Montantaume» 58250 Lanty
Nouvelle mention
Gérance :
-Monsieur Christophe Laffaye demeurant Lieudit «Montantaume» 58250 Lanty
AL58269230

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

CCM SARL

au capital de 8 000 euros
Siège social : 6 rue de Bonn
89100 Sens
RCS Sens 533 243 754

Modification de l'objet social
Aux termes du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/06/2012, l'objet social a été modifié : **Maçonnerie générale** l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention :Service et aménagement

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce
en ligne et obtenez votre devis instantanément



paysager maçonnerie générale.
Nouvelle mention : Maçonnerie générale
RCS Sens
Pour avis. *AL89269236*

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 19 juin 2012, constitution de la SARL :
Dénomination : SARL DU LYCEE
Capital : 1.000 Euros
Siège social : Maison Abbatiale Lieudit «Reigny» 89270 Vermenton
Objet : La location en meublé, la construction, l'acquisition de tout bien immobilier en vue de leur location en meublé, la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'objet social et toutes opérations contribuant
à la réalisation de cet objet.
Gérant: M. Franck Alain Lambert, - Maison Abbatiale Lieudit «Reigny» 89270 Vermenton
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre. *AL89269247*

Suivant acte S.S.P. en date à Sens (Yonne) du 18 juin 2012, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société par Actions Simplifiée
Dénomination sociale: HAMSASSIA CREATIONS
Capital: 5 000 Euros, divisé en 100 actions de 50 Euros chacune, entièrement souscrites et libérées.
Siège social: 17, Avenue de l'Europe 89 l00 Sens.
Objet: La création, la fabrication et la confection, la vente en boutique et sur site
e-commerce de vêtements et accessoires, prêt à porter.
Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Nomination du Président: A été nommée Présidente: Madame HAMSASSIA Souad, demeurant 17, Avenue de l'Europe 89 100 Sens.
Immatriculation: La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
AL89268855

Par acte s.s.p., il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme: SCI
Dénomination: COQUENLOUPAU
Siège social: 85, rue de la République, 89100 Sens,
Objet social: l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement de tous immeubles et toutes opérations financières se rattachant à l'objet social.
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation.
Capital social:1000€
Gérance: Mme Fayon Corinne demeurant 52, rue Fouquet77920 Samois
Pour avis
La gérante.
AL89269244

SARL NH IMPRESSION

Le 18/06/2012 à Auxerre, il a été créé la société suivante :
Nom : NH IMPRESSION
Forme : SARL
Siège social : 23 Avenue Victor Hugo à Auxerre (89000)
Objet social :
Bureau de fabrication (appelé également plateforme de fabrication), prestations de services et négoce dans l'imprimerie et les industries graphiques.
Durée : 99 ans
Capital social : 7 000 € divisé en 280 parts
Gérance : monsieur Hutter Nicolas, résidant 23 avenue Victor Hugo à Auxerre (89000).
Dépôt légal RCS Auxerre
La gérance.
AL89269242

Par acte sous seing privé en date du 19 juin 2012, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ILNES
Capital : 1 000 €, divisé en 1 000 parts de 1 €.
Siège social : 8, rue de Bonn 89100 Sens
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Baris Celebi demeurant à Sens (89100), 8 rue de Bonn.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
AL89269234

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 7 juin 2012 enregistré, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
Durée :99 ans à compter de son immatriculation
Dénomination :Société civile immobilière APERO
Capital : 250 euros en numéraire
Siège : 1 route de Chevannes, Saint Georges sur Baulches, 89.
Objet : la propriété, la jouissance et l'administration de tous immeubles et droits immobiliers.
Les cessions de parts entre associés sont libres, toutes autres cessions seront soumises à agrément.
Aux termes d'une assemblée générale en date du 7 juin 2012, les associés ont désigné, en qualité de gérante, pour une durée indéterminée, Madame Corinne Pero, demeurant à Saint Georges sur Baulche, 89, 1 route de Chevannes.
La société sera immatriculée au registre du commerce de Auxerre.
Pour avis.
AL89269231

Par acte sous seing privé en date du 14 juin 2012 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SCEA LE CLOS DES BRUYERES
Forme: Société civile d'exploitation agricole
Siège social: 8 les Lainés - 89770 Boeurs en Othe
Objet: La Société a pour objet:
A titre principal, l'élevage équin et canin ainsi que l'activité de centre équestre.
A titre secondaire, l'activité de centre de formations dans le domaine équestre, l'activité de tourisme équestre avec fourniture d'hébergement et petite restauration, l'activité de transport de chevaux, l'organisation de compétitions et manifestations équestres.
Durée: 99 ans
Capital: 1000 euros
Gérance: Madame Silvia Dumont, née Brakowski demeurant 8 les Lainés à Boeurs en Othe (89).
Cession de parts: Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés et envers les conjoints, descendants et ascendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de l'ensemble des associés détenant plus de la moitié des parts sociales.
Immatriculation: au RCS de Sens.
Pour avis.
AL89269250

N F M

Négoce de Fourrages et de Matériaux
SAS capital de 4 000 €
50 rue du Puits d'Hivers
89400 Chichery la Ville

Objet social : Négoce de fourrages et de matériaux, achat, vente, location de matériels.
Durée de la société :99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce de Sens.
Gérance :Pierre Chauffournier demeurant 3 impasse du midi,58180 Marzy.
AL89269196

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 15 juin 2012, concernant la société OCEANIE, lire objet social : acquisition d'un terrain à bâtir afin de procéder à l'édification d'un immeuble d'habitation destinée à la vente en totalité ou par fraction du dit immeuble (et non ce qui a été publié) ; durée: 5ans (et non 99)
AL89269248

TEAM CIT

Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 €
Siège social
Route Nationale 6
89300 Champlay
RCS Sens B 442 852 349

Dans l'avis en date du 1er juin 2012 il convenait de lire Sens et non Auxerre.
En conséquence les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis.
AL89269215

MODIFICATION DE CAPITAL

ALCADIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
479 991 168 RCS Sens

Par décision du 28 mars 2012, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 62 000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 10 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 72 000 euros
Pour avis
La Gérance
AL89269246

SCP CHONE - MANINETTI - BERNECOLI - FRANCOIS
Notaires associés
54210 Saint Nicolas de Port

SAS SOCIETE AUXERROISE D'HOTELLERIE - SAH

Société par actions simplifiée
au capital de 39819,68 €
Le Chaumois 89380 Appoigny
349 861 716 RCS Auxerre

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 mai 2012, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1402,53 € par compensation avec des créances liquides et exigibles, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes: **Capital social**
Ancienne mention: Le capital social est fixé à 38417,15 €
Nouvelle mention: Le capital social est fixé à 39819,68 €
AL89269245

TRANSFERT DE SIÈGE

YONNE ETANCHEITE

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social :
5 Rue Folie Jeannot Logt 81, 89100 Sens
510599202 RCS Sens

L'AGE du 30/12/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 115 Rue de Paris, 93100 Montreuil, à compter du 30/12/2011.
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Bobigny
AL89269241

SCI DU PARC DU PRIEURÉ

SCI au capital de 152.45 euros
Siège social :
Lieudit Le Martroy
89110 La Ferté Loupière
422504555 RCS Sens

l'AGE du 19/06/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au Le Prieuré des Basses LOges, 2, rue Bezout, 77101 Avon, à compter du 20/06/2012
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Melun
AL89269239

JOLELEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 9 rue des Vignes
89140 Villemanoche
452 830 821 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2012, il a été décidé à compter de ce jour :
- de transférer le siège social de Villemanoche (89140) 9 rue des Vignes à Pont sur Yonne (89140) 12 rue Claude Debussy ;
- d'étendre l'objet social à l'aménagement intérieur de locaux et notamment à la pose de cuisines, salles de bains, cloisons, carrelages, faïences.
En conséquence les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés.
La gérance
AL89269237

NOMINATION

LEFEVRE-REGNIER PAYSAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 16 Rue Jules Lancôme,
89600 Saint-Florentin
400 420 816 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 5 JUIN 2012, l'Assemblée Générale Mixte a nommé pour une durée de six exercices :
- La société INTERCOMEX dont le siège social est 2 bis, rue Veuve Bénard Bodie 10600 La Chapelle Saint Luc en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire.
- Monsieur Bernard Lhérisson, domicilié 11 Bis, rue de Moscou 75008 Paris, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.
Aux termes de cette même Assemblée, il a été décidé de transférer le siège social du 16 Rue Jules Lancôme, 89600 Saint Florentin au 5 Route de Beugnon, Les Buissons, 89600 Saint Florentin, à compter du 5 Juin 2012.
Pour avis
La Gérance
AL89269240

DÉSIGNATION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

AGENCE ATHENA

Société par actions simplifiée
à capital variable
Siège social : 3 rue du général de Leclerc
89100 Sens
337 828 453 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2012, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Claude Gantner, de ses fonctions de Président, et a décidé de désigner, à compter du même jour, Monsieur Emmanuel Vey, demeurant 19 bd. Carnot 21000 Dijon, pour une durée indéterminée.
Pour avis,
Le président
AL89269227

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

SQUARE HABITAT C.T.I

S.A.R.L au capital de 7 622.45 €
Siège social : 70, rond point de la résistance
89300 Joigny
351 679 188 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2012, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Claude Gantner, de ses fonctions de Président, et a décidé de désigner, à compter du même jour, Monsieur Emmanuel Vey, demeurant 19 bd. Carnot 21000 Dijon, pour une durée indéterminée.
Pour avis,
Le président
AL89269226

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LE CHENE POYAUDIN

SARL au capital de 1000,00 €
Siège social : Z.A. des Champs Gilbarts
89240 Pourrain
RCS 5509 892 550 Auxerre

Avis est donné de la nomination, par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 01/06/12, de Mme Laurence Rouau, demeurant à 89240 Pourrain 31 route de la Puisaye en qualité de nouveau gérant de la société pour une durée de 3 ans en remplacement de Mr Hauguenois démissionnaire.
Le Gérant
AL89269238

SCP Mazen Cannet Mignot
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

SQUARE HABITAT AUXERRE

Société par actions simplifiée
à capital variable
Siège social
1 avenue Gambetta
89000 Auxerre
503 394 116 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2012, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Claude Gantner, de ses fonctions de Président, et a décidé de désigner, à compter du même jour, Monsieur Emmanuel Vey, demeurant 19 bd. Carnot 21000 Dijon, pour une durée indéterminée.
Pour avis,
Le président
AL89269225

La location gérance du fonds de commerce de Boulangerie-Pâtisserie sis et exploité au 24 place de l'église 89190 Les Sièges, confiée par acte ssp du 19 Août 1997 par la commune de les Sièges 89190 à Mainvis Gilles 413 423 708 Sens, a pris fin le 29 mai 2012 par sa résiliation par acte ssp du 29 mai 2012.
AL89269235

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

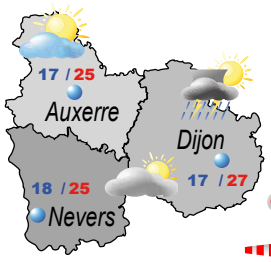
SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHEMILLY-SUR-SEREIN ,Ài Terre et vigne AOC Chablis
Situation locative : fonds occupé
1 ha 55 a 34 ca - L ardillat: A-275-277 - Sur pre: A-247-248-249-250 - Vaux de passy: A-491
CHICHEE - Terre et vigne AOC Chablis
Situation locative : fonds occupé
33 a 95 ca - Butte des bois des bouchot: C-1915[892]-1927[893]-1939[894]-1940[894]-1952[895]-1964[896]-1976[897]-1988[898]-2000[899]-2012[900]-2018[901]-2024[902]
VENIZY ,Ài Terre à louer par bail rural
45 ha 45 a 40 ca - Les Griselles : ZO 18 ,Ài La Fontaine de Vairon : ZO 19-26-27
APPOIGNY ,Ài terre, pré et bois
1 ha 29 a 18 ca - La couarde: BV-97 - La fontaine gillotte: BR-168 - La longue raie: BI-264[170] - Les brueres: BO-206-270
PERRIGNY - terre, pré et bois
1 ha 17 a 78 ca - La petite coulemine: AN-7 - Le bas de breandes: AH-31 - Le parterre: AB-315 AV-88 - Le pre des ormes: AK-15 - Les breuillots: AP-18 - Les cailloux: AC-74
THEIL-SUR-VANNE - terre
3 ha 44 a 45 ca - Champ cardin: ZC-72[32] - La vallee du parc: A-120 Y-176-177 - Les baillots: Y-246 - Temps perdu: Y-113
79 a 11 ca - Champ cardin: ZC-31-74[33](J)-74[33](K)
VAUMORT - terre
10 a 50 ca - Derriere l eglise: ZL-6
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 16 juillet 2012 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer ,Ài CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenu
AL89269249

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

▶ Prévisions **météo** du 29 juin au 1er juillet

Vendredi 29 Juin



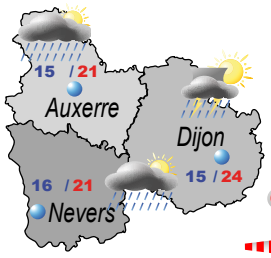
Perturbé
Ce vendredi sera partagé entre quelques éclaircies et des averses localement orageuses.

T° mini : 16 à 18 °C
T° maxi : 26 à 28 °C

Vents : Ouest 10 km/h

St Pierre Paul
Soleil : 06:22 - 21:54
Lune : 17:16 - 02:30

Samedi 30 Juin



Instable
Un temps instable s'annonce, avec de nombreuses averses localement orageuses. Les vents seront faibles.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 23 à 25 °C

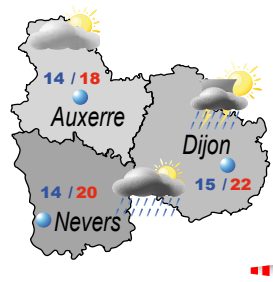
Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

St Martial
Soleil : 06:22 - 21:54
Lune : 18:30 - 03:11

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 1er Juillet



Mitigé
Quelques orages persisteront mais le soleil fera tout de même de timides apparitions au cours de la journée.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Nord-Ouest 10 km/h

St Thierry
Soleil : 06:23 - 21:54
Lune : 19:39 - 03:59

Prévisions à 7 jours

Lundi 2 au Mercredi 4 Juillet :

De rares averses et quelques éclaircies.

Vents : Nord à 10 km/h
T° mini. : 9 à 14 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 5 au Dimanche 8 Juillet :

Éclaircies et averses, parfois orageuses, en perspective.

Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 11 à 14 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

		9	7	6	2			3
		4				8	2	
	2		5			6		
					5	1		8
9		1	6					
		5			6		8	
	9	3				4		
6			3	4	1	2		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

8	7	1	6	5	4	3	9	2
6	9	2	3	7	1	5	4	8
3	4	5	2	9	8	1	6	7
5	8	7	9	1	3	4	2	6
9	2	6	8	4	5	7	1	3
1	3	4	7	6	2	8	5	9
2	5	9	4	3	7	6	8	1
4	6	3	1	8	9	2	7	5
7	1	8	5	2	6	9	3	4

▶ **Télévision** Sélection du 30 juin au 6 juillet

Samedi 30

TF1
20.50 Les enfants de la télé «Le meilleur», avec Sophie Marceau, Gad Elmaleh, C. Lambert, Alice Taglioni, Mathilde Seigner, Miou-Miou, J.-P. Rouve, Amel Bent, Anne Roumanoff, José Garcia, Richard Anconina, Vincent Elbaz, etc.
23.20 Les experts, Miami ⓾.

FRANCE 2
13.25 Secrets d'histoire «François Ier : Le roi des rois» ★★★. Magazine de Stéphane Bern. (voir Sélection)
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Sofia Essaïdi, A. Vandernoot, Anne Roumanoff, Chantal Ladesou, Bruno Salomone, etc.
23.00 On n'est pas couché «Best of». Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
19.55 Athlétisme «Championnats d'Europe», en direct d'Helsinki.
21.45 Quatre idoles dans le vent. Documentaire.

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Le siècle des Lumières» ★. *Inégal.*
22.30 London calling (4/4).

M6
20.50 Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2012. Spectacle.
23.00 Jamel au Marrakech du rire 2011. Spectacle.

CANAL +
20.55 Le sang des Templiers. Aventures (2010) de J. English ⓲.

Dimanche 1er

TF1
20.25 Football «Euro 2012 : Finale».
23.20 Esprits criminels. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Private practice : «Être mère», «Partenaires particuliers», «Un bébé sur mesure», «Crash ⓾» ★★. Série avec Kate Walsh, Amy Brenneman. *Émouvant.*
23.35 Le prix de la loyauté ★★. Policier (2007) de Gavin O'Connor, avec Edward Norton, Colin Farrel (2h05) ⓬. *Passionnant, mais dur.*

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Lewis : «Opéra pour un meurtrier», «Dernier chapitre». Série avec Kevin Whately.
00.25 Cagliostro. Thriller en NB (1929) de Richard Oswald, avec Hans Stuwe, Renée Heribel (1h05).

ARTE
20.40 L'école du pouvoir ★★. Téléfilm avec Robinson Stévenin, Élodie Navarre (4h08). *Bien fait, mais un peu décevant.*

M6
20.50 Zone interdite «Dolce vita, pasta et festa : Un été en Italie».
22.45 Enquête exclusive «Jet-set, business et tourisme : L'été chaud de Saint-Tropez». Magazine .

CANAL +
20.55 Strike back (1 et 2/10) «Delhi» ★★. Série avec Philip Winchester, Sullivan Stapleton ⓬. *Prenant, mais violent et cru.*

Lundi 2

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «Jeu de pistes à Manhattan», «Sans famille», «Déboussolés», «Même heure même endroit». Série avec Gary Sinise ⓾.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «Pour l'équipe», «Histoire de prof», «Les écoles de la liberté». Série avec Katryn Morris ⓬.
22.55 Duo. Série avec Bruno Slagmulder, Laure Marsac.

FRANCE 3
20.35 Ces chansons qui nous ressemblent (1/4) «L'hymne à l'amour». Documentaire.
23.10 Strip-tease «Recherche bergère désespérément».
00.05 London River ★★. Drame (2008) de R. Bouchareb, avec Brenda Blethyn, Sotigui Kouyaté, Roschdy Zem (1h23). (voir Sélection)

ARTE
20.50 Peur sur la ville ★★. Policier (1975) de Henri Verneuil, avec Jean-Paul Belmondo (2h). *Efficace.*
22.50 L'exorciste. Film d'horreur (1973) de W. Friedkin, avec Linda Blair (2h07) ⓾. *Naïf et affreux.*

M6
20.50 L'amour est dans le pré. Magazine de Karine Le Marchand.
23.10 Belle toute nue.

CANAL +
20.55 MI-5 (7 et 8/8) ★★. Série ⓬. *Un final époustouflant.*

Mardi 3

TF1
20.50 Spider-Man 2 ★★★. Fantastique (2004) de S. Raimi, avec Tobey Maguire (2h03) ⓾. *Excellent.*
23.05 Appels d'urgence.

FRANCE 2
20.35 Secrets d'histoire «Louis XIV, les passions du Roi-Soleil» ★★★. Magazine. (voir Sélection)
22.40 Louis XV, le soleil noir ★★. *Intéressant, mais didactique.*
00.40 L'évasion de Louis XVI ★★. Téléfilm avec Antoine Gouy, Estelle Skornik (1h30). (voir Sélection)

FRANCE 3
20.35 La loi de mon pays ★★. Téléfilm avec Alexandre Hamidi. *Une jolie histoire d'amitié.*
22.15 1962, de l'Algérie française à l'Algérie algérienne (1/2) ★★. *Intéressant et émouvant.*

ARTE
20.50 Churchill, maître du jeu ★★. *Intéressant.*
22.25 Le dessous des cartes.
Poison : Notre risque quotidien
22.40 L'emballage qui tue ★★. *Inquiétant.*
23.10 Du poison dans nos vêtements.
23.55 Polluer moins, vivre mieux.

M6
20.50 Ne dites rien à la mariée.
22.20 Nouveau look pour une nouvelle vie «Spécial mariage».

CANAL +
20.55 Tomboy ★. Drame. *Décevant.*

Mercredi 4

TF1
20.50 Smash : «Il était une fois Marilyn», «Un rôle pour deux», «Quand DiMaggio arrive…» ★. Série avec Debra Messing. *Moyen.*
23.15 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.35 Inquisitio (1 et 2/8): «De viris : Des hommes», «Docendi et iudicendi : D'enseigner et de juger» ★. Série avec Vladislav Galard, Aurélien Wiik ⓾. (voir Sélection)
22.15 The closer, L.A. enquêtes prioritaires : «Ruby», «Morts suspectes», «Coup de chaleur» ★★. Série avec K. Sedgwick ⓬. *Bien ficelé.*

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Un voyage en France de la Camargue à la Bretagne». Magazine présenté par L. Laforge. *Superbe.*
23.00 L'ombre d'un doute «Mata Hari, une coupable idéale ?».

ARTE
20.50 À nos amours ★★★. Drame (1982) de M. Pialat, avec Sandrine Bonnaire (1h29). *Bouleversant, mais pénible.*
22.25 Il était une fois… «À nos amours» ★★. *Très intéressant.*

M6
20.50 Pékin Express, le passager mystère «Demi-finale».

CANAL +
20.55 Bad teacher. Comédie (2011) de J. Kasdan, avec Cameron Diaz ⓾.

Jeudi 5

TF1
20.50 Masterchef junior, avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde et Sébastien Demorand.
23.15 New York, unité spéciale ⓬.

FRANCE 2
20.35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Parc de loisirs : Des vacances... au coin de la rue», «Un été birman ?», «Les poissons du bout du monde». Magazine.
22.45 On n'demande qu'à en rire «Le spectacle». Spectacle.

FRANCE 3
20.35 Octopussy ★★. Espionnage (1983) de John Glen, avec Roger Moore (2h06). *Excellent.*
23.15 51e Mondial la Marseillaise à pétanque «Finale».

ARTE
20.50 Le choix de Jane ★★. Téléfilm avec Olivia Williams, Imogen Poots (1h25). (voir Sélection)
22.15 Le mal, une approche scientifique. Documentaire.
23.10 Himalaya, la terre des femmes. Documentaire.

M6
20.50 Wall-E ★★★. Animation (2008) de Andrew Stanton (1h35). *Magnifique.*
22.25 Astérix et Cléopâtre ★★. Animation (1968). *Charmant.*

CANAL +
20.55 Body of proof (1 et 2/20) ★★. Série avec Dana Delany ⓾. *Original et bien fait.*

Vendredi 6

TF1
20.50 Les experts, Miami. Série avec David Caruso ⓾.
22.25 Secret story ⓾.

FRANCE 2
20.35 Que le meilleur gagne ! Divertissement de Nagui, avec Louis Bertignac, Christian Charmetant, Michel Cymes, Gérald Dahan, Elsa Fayer, Sophie Forte, Lââm, Patrice Laffont, Philippe Lavil, Virginie Lemoine, Jeane Manson, Christophe Michalak, Gilbert Montagné, Julie Pietri, Stone, Elisa Tovati, etc.
22.35 Berlingot. Magazine présenté par Patricia Petibon, avec Thierry Marx, Franck Ferrari, Amel Brahim Djelloul, Renaud Capuçon, Roger Muraro, Revolver.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «Les îles du Pacifique». Magazine.
23.40 Faut pas rêver en Espagne.

ARTE
20.50 L'amie de ma fille ★. Téléfilm avec Katrin Sass. *Moyen.*
22.15 Double jeu «L'œil électronique» ★★. Téléfilm avec Senta Berger, (1h28). *Excellent.*
23.45 Court-circuit «Spécial "50 ans d'indépendance de l'Algérie».

M6
20.50 NCIS, Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +
20.55 Athlétisme «Ligue de diamant».

SÉLECTION


FTV - Charlotte Schousboe

Secrets d'histoire «Louis XIV, les passions du Roi-Soleil» - Il fut le monarque le plus prestigieux de son temps. Louis XIV a laissé de prestigieuses traces, telles celles du château de Versailles. C'est un Louis XIV plus intime que présente Stéphane Bern dans cette émission qui revient sur mille et un détails de la vie quotidienne du roi. Du déroulement de ses journées, toujours sous le regard de la cour, jusqu'à ses goûts alimentaires, sans oublier ses amours, son penchant pour les arts et la vie au grand air. C'est superbe et bien illustré, même si l'ensemble n'apporte pas grand-chose de nouveau. En fin de soirée, la chaîne rediffuse l'excellent «L'évasion de Louis XVI», qui retrace la fuite à Varennes. Loin de l'image traditionnelle du lourdaud indécis, cette œuvre montre un Louis XVI intelligent, cultivé et ouvert au changement. C'est superbe, mais l'on regrette plusieurs anachronismes. ***Mardi 3, sur France 2, à 20h35.***

Secrets d'histoire «François Ier : Le roi des rois» - Il fut l'un des rois les plus aimés de ses sujets. Ami des arts et des femmes, François Ier a marqué son temps et construit de superbes châteaux. Les images des châteaux sont superbes, et l'on apprend beaucoup de choses sur l'époque, en particulier sur Léonard de Vinci, grand ami du monarque. Quant aux témoignages des historiens et des écrivains, ils sont passionnants. ***Samedi 30, sur France 2, à 13h25.***

London River - À Londres, en 2005, plusieurs bombes font de nombreuses victimes. Elisabeth part pour la capitale, à la recherche de sa fille. Elle rencontre Ousmane, un Noir musulman qui cherche son fils. Filmée caméra à l'épaule, cette œuvre émouvante raconte la rencontre de deux êtres que tout sépare et qui apprendront à se connaître et à s'apprécier. Brenda Blethyn et Sotigui Kouyaté sont sensationnels de sensibilité. Quelques longueurs. ***Lundi 2, sur France 3, à 00h05.***

Inquisitio (1 et 2/8) - En 1370, la chrétienté est partagée entre deux papes, l'un à Rome, l'autre à Avignon. Faire revivre le Moyen Âge est un pari ambitieux, mais risqué. Malgré des qualités artistiques, il y a trop d'anachronismes, de longueurs et de partis pris dans cette histoire. Catherine de Sienne est une illuminée prête à tout pour servir Dieu, même au meurtre (!), et les ecclésiastiques sont tous débauchés. ***Mercredi 4, sur France 2, à 20h35.***

Le choix de Jane - À 40 ans passés, Jane Austen vit avec sa sœur et sa mère. Elle se souvient de ses choix de vie, en particulier son refus d'un mariage sans amour. Cette belle production décrit les dernières années de l'écrivain. On retrouve l'atmosphère de ses romans dans cette œuvre délicate et nostalgique construite à partir de la correspondance de Jane Austen avec sa sœur. La langue est magnifique, tout comme les décors. Des longueurs. ***Jeudi 5, sur Arte, à 20h50.***

Ferme de Flo à Evry (89)

Mange ma poule !

Contacts

Pour tout renseignement :
«Ferme de Flo»
7 rue des Ramoneds
89140 Evry
Tél 03 86 95 29 80
Site : www.lafermedeflo.fr

Florence Pouteau a une passion : les animaux ! Bien décidée à la faire partager au plus grand nombre, elle vient de se lancer dans la commercialisation de poulaillers en kits modulables à l'attention du monde urbain ou néorural.



Modulables à volonté, les poulaillers sont facilement accessibles pour le nettoyage ou le ramassage des oeufs.

Chez les Pouteau, c'est peu de dire que les animaux sont rois ! Pas moins d'une centaine de pensionnaires sur l'exploitation familiale d'Evry, au nord de Sens, transformée par Florence au fil des années en ferme pédagogique. L'idée de perpétuer les visites en proposant à la vente des poulaillers en kits est née d'une rencontre lors du dernier salon de l'agriculture avec la société alsacienne qui en assure la fabrication.

Les avantages de ces poulaillers modulables sont multiples, permettant aussi bien de tisser un lien avec la nature, développer le sens des responsabilités des enfants vis-à-vis des animaux ou renforcer une attitude *«éco-citoyenne»*. L'intérêt économique est lui bien réel, comme l'explique Florence Pouteau : *«sachant qu'une poule est capable d'ingérer entre 150 et 200 kg de déchets organiques par an et vous donne en échange plus de 200 œufs, le calcul est vite fait!»*



La récolte du jour !

Autant d'arguments pour convaincre le grand public, qu'il soit urbain ou néorural, à investir dans l'achat d'un poulailler *«éco-poules»*. Si l'élevage de gallinacés en ville gagne du terrain et le succès déjà au rendez-vous, l'expérience pourrait gagner certaines municipalités ou collectivités directement intéressées par la gestion des déchets. D'autant qu'à l'horizon 2015, Grenelle oblige, les ordures ménagères seront taxées au poids, avec obligation d'en recycler 45% !



On a même prévu les poignées pour les transporter !

Des poulaillers transportables et modulables

Construits en pin Douglas des Vosges, classe 3 imputrescible, les poulaillers en kits sont tous modulables et agrandissables à volonté, alliant simplicité de montage et de nettoyage. L'intérêt étant que, facilement transportables, on puisse les soulever pour nettoyer les fientes ou les déplacer en fonction du soleil l'été ou pour les mettre à l'abri l'hiver. Et pour les âmes sensibles qui auraient un problème de conscience à mettre *«Poupoule au pot»* et la déguster après deux ans passés en sa compagnie, Florence a même prévu une possibilité d'échange ! Proposant pour les plus téméraires, un stage *«comment tuer ma poule»* et apprendre à la plumer et la vider. Tout le mode peut s'improviser *«éleveur de poules»*, à condition de ne pas oublier que l'animal s'éduque : *«il faut dès les premières nuits leur apprendre à venir dormir dans la chambre à coucher et éviter qu'elles ne restent dans le nichoir où elles risqueraient de salir les œufs»*. Pas besoin pour cela de veiller toute la nuit, il suffit de les repousser quelques fois au début pour que l'animal retienne la leçon. Et pour les vacances, pas d'inquiétude : un distributeur de graines, de l'eau pour la semaine et *«roule ma poule…!»*

DOMINIQUE BERNERD